LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 16 JUIN 1961 PRIX: 10c

Une conférence YMCA appuie l'aide aux écoles

Un cercle d'étude de chefs intermédiaires de la YMCA a voté en faveur de l'aide aux écoles privées dimanche. Le vote a eu lieu au cours d'une réunion au lac des Bois, du camp Stephens. Le groupe de 48 chefs préparaient une réunion plus élaborée qui aura lieu l'année prochaine. Les jeunes, âgés de 14 à 17 ans, ont insisté sur la gratuité de l'enseignement même au palier universitaire.

Déclaration de l'épiscopat allemand en marge du procès d'Eichmann

BUHL — "Le peuple allemand doit faire tout son possible pour réparer les dommages causés au peuple juif et à d'autres peuples", affirme notamment une déclaration relative au procès d'Eichmann publiée par les membres de l'épiscopat allemand, à l'issue de leur réunion tenue à Bühl (Pays de Bade), sous la présidence du cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne.

La déclaration souligne: "Cette horrible dégradation de la valeur humaine a été possible parce que les chefs politiques de notre peuple se sont permis d'écarter les lois éternelles de Dieu . . . Des réparations matérielles sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas".

De ce fait, les évêques demandent aux prêtres et aux fidèles d'"allier, dans la mesure du possible, la prière et l'expiation concrète".

Enfin, la conférence a ordonné que des prières soient dites dans toutes les églises catholiques d'Allemagne "pour les Juifs qui ont été assassinés et pour leurs bourreaux".

Le président Kennedy retrouve son latin

NEW YORK — Il a été révélé vendredi dernier qu'un groupe d'écoliers de New York s'est entretenu récemment épistolairement en' latin avec le président des Etats-Unis.

Les jeunes filles avaient dit à M. Kennedy qu'elles avaient eu grand plaisir à traduire son discours inaugural en latin et lui avaient envoyé une copie de cet important travail.

Le président leur a répondu dans les termes suivants:

"Eximiea puellae, litteram vestram, in qua de interpretatione orationis meae mentionem facitis, accepi, enademque interpretationem percurri."

En d'autres termes, M. Kennedy félicitait les jeunes filles pour leur "exemplaire traduction" à laquelle il avait donné toute son attention.

Et le président de signer: Johannes Filliusgeraldi Kennediensis!

Un laïc à la tête de la radio-télévision catholique des Pays-Bas

HILVERSUM — Le R. P. van Waesberghe, O.P., ayant été élu provincial des Dominicains néerlandais, un laïc, M. H. W. van Doorn, de Rotterdam, a été appelé à diriger l'Association catholique néerlandaise de radio-télévision (KRO). Depuis la fondation de cette société en 1925, elle avait été jusqu'ici toujours dirigée par un dominicain; M. van Doorn est donc le premier laïc appelé à la direction de cette importante organisation.

Une association de la presse catholique au Brésil

RIO DE JANEIRO — Les représentants de plus de 60 quotidiens et périodiques catholiques se sont réunis à Rio de Janeiro et ont procédé à la fondation d'une "Union nationale catholique de la presse" (UNCI). Le but de la nouvelle organisation est une collaboration plus effective et un meilleur développement de la presse catholique brésilienne.

Un journal des débats recommandé

QUEBEC — Le comité de l'Assemblée législative qui avait été formé le 18 janvier dernier pour étudier la possibilité de fonder un journal officiel des débats de la Chambre basse — (à l'image du "hansard" d'Ottawa) — recommande au Parlement d'adopter le plus tôt possible une loi pour une telle publication, qui contiendra le texte des discours dans la langue dans laquelle ils auront été prononcés.

Les Soeurs Grises de Montréal perdent leur supérieure générale

MONTREAL — La Rév. Mère Béatrice St-Louis, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, est décédée le 9 juin, après quelques mois de maladie.

Née à Windsor, Ontario, le 8 février 1909, elle entra au noviciat des Soeurs Grises le 5 août 1926.

Diplômée de l'Ecole d'Infirmières de l'hôpital St-Vincent de Toledo, Ohio, elle poursuivit ses études aux Universités de St-Louis et de Washington. Mère St-Louis fut successivement directrice des infirmières et supérieure de l'hôpital de Toledo; maîtresse des novices à la Maison-mère et dans la Province américaine de la Congrégation; puis assistante générale de 1952 à 1957, date où elle fut élue supérieure générale. Elle dirigeait donc la communauté à l'époque de la béatification de Mère d'Youville.



Ce fut un grand honneur et une véritable joie pour les délégués du Manitoba et de la Saskatchewan de se faire photographier le jeudi 8 juin avec deux des principaux orateurs qui présentèrent les hommages de l'Eglise et de la France aux 500 convives réunis lors du banquet de clôture du congrès des Commissaires d'Ecole de langue française qui eut lieu la semaine dernière au Château Laurier, à Ottawa. De gauche à droite: M. Raymond Denis, organisateur général de La Sauvegarde et ancien président général de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan, Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, qui fut évêque de Gravelbourg de 1944 à 1953, et Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada. Deuxième rang: Me Maurice Denis, de Carrot River, Sask., M. Paul Lord, de St-Norbert, Man., M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, Man., M. le Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, Sask., M. Joseph Morin, de Ferland, Sask., M. René Préfontaine, de St-Pierre, Man., et M. Brunelle Léveillé, de St-Boniface, Man. Ne figure pas sur le cliché M. Napoléon Dumont, de St-Laurent, Man., qui avait été retenu à une réunion de Comité du Congrès. (Photo Marcil)

Le ministère des Affaires culturelles: une aide précieuse pour les minorités

(NDLR — Nous avons publié les 2 et 9 juin respectivement les rapports de M. René Préfontaine, du Manitoba, et de M. Roland Pinsonneault, de la Saskatchewan, au congrès national des commissaires d'écoles de langue française à Ottawa. La dépêche suivante, de M. Gaston Dugas, envoyé spécial de "La Presse" de Montréal, permet de juger comment nos compatriotes des Prairies ont été appréciés par le Québec.)

Le nouveau ministère québécois des Affaires culturelles sera largement mis à contribution par les minorités françaises des autres provinces canadiennes, pour peu qu'on leur en donne la chance. Presque tous les délégués des provinces minoritaires qui ont pris la parole au deuxième Congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, y sont revenus d'une façon ou d'une autre.

Et celui qui s'est exprimé le plus clairement, celui qui semblait représenter le plus la conception qu'on se fait de ce nouveau ministère, en dehors du Québec, a été M. René Préfontaine, secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba. Il s'est exprimé ainsi:

"Le nouveau ministère des Affaires culturelles du gouvernement québecois n'a pas été sans susciter énormément d'intérêt dans les provinces de l'Ouest. Son département d'outre-frontière en particulier a fait naitre de nombreuses espérances. A l'annonce de la création de ce ministère, les Franco-Manitobains se sont sentis comme des combattants assiégés à qui on apprend l'approche de renforts. Il nous semble que la collaboration de notre association nationale avec le nouveau ministère devra être des plus étroites. La culture française s'acquiert en grande partie à l'école et, puisque les buts du nouveau ministère sont d'en assurer la survivance et le rayonnement, il ne pourra pas oublier l'école".

Avec le représentant du Manitoba, ceux de l'Alberta, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont reconnu qu'il ne s'agissait pas de favoriser une intervention directe, puisque chaque province est maîtresse absolue du système d'éducation qu'elle veut organiser chez elle.

Mais un des problèmes fondamentaux, dans toutes les provinces minoritaires, à l'exception peut-être de l'Ontario, est la formation d'un personnel enseignant compétent assez nombreux. Et c'est ici particulièrement que le rôle du nouveau ministère serait très fortement apprécié.

Dans une petite province comme la Nouvelle-Ecosse, par exemple, ou pas plus de 15, ou 20 étudiants se présentent à l'école normale, chaque année, il serait peu pratique de réclamer une école de formation professionnelle française. Des futurs instituteurs du Nouveau-Brunswick profitent chaque année de bourses qui leur permettent de venir se retremper dans l'atmosphère française du Québec où ils viennent décrocher des certificats d'enseignement. On s'est demandé à Ottawa si le nouveau ministère ne pourrait pas favoriser une telle initiative au profit des gens de la Nouvelle-Ecosse. Il s'agirait de conclure une entente en vertu de laquelle le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse reconnaitrait les diplômes d'enseignement qui seraient décernés par des institutions québecoises à ses ressortissants.

Un délégué de l'Alberta a également parlé dans le même sens. (Il est peut-être bon de rappeler ici qu'en vertu d'une entente entre le Québec et l'Alberta, une succursale d'une école normale du Québec sera bientôt ouverte dans cette dernière province.)

Les commissaires d'écoles étant des gens à l'esprit pratique, ils n'ont pas manqué d'aborder une question de grande actualité: le séparatisme. Et c'est encore M. Préfontaine qui a donné le ton. Après avoir énuméré les différents services que les minorités devraient être en droit d'attendre de leur association nationale, il a déclaré:

"Une telle orientation exigera de la part des dirigeants de la dite association un état d'esprit vraiment "canadien", et nous employons ce mot dans le sens de la Confédération canadienne. Nous croyons fermement que les séparatistes et les nationalistes à outrance n'ont pas leur place dans un organisme comme le nôtre, car une association vraiment nationale n'a pour frontières que les océans".

Avec le président de la Nouvelle-Ecosse, M. Cyriac Boudreau, M. Préfontaine est même allé plus loin. Parce que l'autonomie provinciale en matière d'éducation donne parfois l'occasion à une minorité fanatique de piétiner impunément les droits les plus sacrés des minorités canadiennes-françaises, "pour nous, l'entrée du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation ne serait pas une ingérence, mais une délivrance".

M. Préfontaine n'est pas allé jusqu'à demander cette intervention à cause des répercussions qu'une telle mesure pourrait entrainer dans le Québec et par ce que "sans un Québec vigoureusement catholique et français, ce serait se leurrer de croire qu'Ottawa respecterait les droits des minorités en éducation, où que ce soit".

M. Boudreau croit, lui, que "c'est une question pratique qu'il faudrait aborder d'un front commun en songeant aux effets que cette assistance fédérale pourrait avoir sur les nôtres, répartis comme ils le sont en dix provinces".

Traitement des minorités de Québec, exemple à faire connaître au pays

OTTAWA — Les campagnes de persuasion menées par les minorités canadiennes-françaises pour le maintien de leurs droits scolaires n'ayant malheureusement pas toujours donné les résultats anticipés, les commissaires d'école ont décidé d'entreprendre "la campagne de la honte".

Après avoir écouté la situation déplorable qui existe dans la plupart des provinces minoritaires, les commissaires, réunis à Ottawa à l'occasion du deuxième congrès national de leur organisme, ont adopté une résolution qui réclame une grande campagne de publicité dans le but de faire connaître à toute la population canadienne, et en particulier aux Canadiens d'expression anglaise, le traitement équitable dont jouit la minorité anglo-protestante du Québec.

Les comparaisons, avec les autres provinces, seront faciles à faire; et ce ne sera pas à l'honneur de ces autres provinces.

Les délégués au congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française ont cependant tenu à faire une notable exception, en félicitant publiquement l'Ontario du traitement que cette province accorde à la minorité catholique d'expression française. Une résolution a été adoptée dans ce sens.

"Droits mieux protégés qu'auparavant" de commenter M. Tommy Douglas

MONTREAL (La Presse) — Le seul premier ministre du Canada qui siège en même temps, et quasi-officiellement, dans l'opposition, M. Tommy Douglas, de la Saskatchewan, leader national éventuel du Nouveau Parti, fût de passage à Montréal.

Et les journalistes de lui sauter dessus quelques minutes à peine après sa descente d'avion: "Expliquez-vous, M. Douglas: le régime scolaire de la Saskatchewan va-t-il, oui ou non, contre les droits de la minorité canadienne-française et catholique?"

Cet ultimatum prolonge un éditorial du quotidien montréalais "Le Devoir", éditorial qui endosse une déclaration de M. Rolland Pinsonneault, président de l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan. M. Pinsonneault a soutenu devant ses collègues du reste du pays, ces jours-ci, à Ottawa, que "les réformes scolaires de la Saskatchewan ne tiennent pas compte (ou très peu) de l'existence du groupe d'expression française".

A quoi M. Douglas répond que M. Pinsonneault est le seul à se plaindre; que ce qu'il affirme est tout simplement faux. Et plus grave: que la déclaration de M. Pinsonneault a été faite dans un but politique (nous avons appris par ailleurs que M. Pinsonneault est là-bas un libéral reconnu).

A ce moment-là, M. Douglas étale sur la table le rapport d'une commission d'étude sur les réformes scolaires amorcées depuis 1943 dans sa province — on se croirait en pleine séance de cabinet —, rapport fortement en faveur du maintien des droits des minorités, et il prononce: "Non seulement avons-nous l'intention de suivre ces recommandations, mais nous allons veiller à ce que ces droits soient mieux protégés qu'auparavant". Les deux collègues du cabinet de l'opposition, MM. Michel Chartrand, leader provincial du PSD, et Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, saluent d'un coup de tête joyeux cette sortie du premier ministre à l'école buissonnière du pouvoir.

Bienvenue aux enquêteurs

Mais revenons à ce problème scolaire qui fait le début de cet article. M. Douglas invite ceux qui ont repris les accusations de M. Pinsonneault à se rendre en Saskatchewan et à vérifier par eux-mêmes les affirmations de ce dernier.

D'autres, qui ont accompli ce périple, et qui flanquaient M. Douglas, tiennent mordicus que les droits de la minorité française là-bas ne sont pas bafoués. Et ils invoquent des témoignages: par exemple celui de M. l'abbé Arès, de Zenon Park, qui s'est dit pleinement satisfait des conditions faites aux Canadiens français catholiques sur le plan scolaire.

Rencontre fructueuse

M. Douglas souligne pour sa part que si le gouvernement cherche à centraliser, les commissions scolaires municipales n'en existent pas moins. Il note qu'il a rencontré tout récemment les commissaires des écoles catholiques, et que ces derniers n'ont pas dénoncé les réformes entreprises.

Ils ont demandé, cependant, que les droits accordés aux minorités soient maintenus — demande que soumet par ailleurs le rapport du comité d'étude formé par le gouvernement, et qu'endosse M. Douglas —; ils ont de plus suggéré que soit étendu aux écoles secondaires le régime des écoles séparées subventionnées (régime qui n'existe présentement qu'au niveau primaire).

Et encore, dans un discours prononcé dimanche dernier devant l'Association des écoles séparées de Saint-Paul, en présence de l'évêque du lieu, le premier ministre de la Saskatchewan a réitéré la ferme intention du gouvernement de protéger les droits scolaires des minorités.

Les commissaires d'écoles prêts à aller faire enquête en Saskatchewan

L'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada est bien prête à relever le défi du premier ministre Tommy Douglas, de la Saskatchewan ,et d'aller faire enquête sur place, pour découvrir quelle est vraiment la situation des minorités canadiennes-françaises dans cette province.

M. Paul Desrochers, président de l'organisme national, en annonçant que son groupement était prêt à faire le voyage dans l'Ouest, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que des représentants de l'Association nationale se rendraient en Saskatchewan à la condition, cependant, que l'enquête puisse se mener en présence des chefs des minorités. M. Gérard Filion serait invité à faire le voyage.

Dans sa conférence de presse, M. Douglas a dit que seul M. R. Pinsonneault se plaignait. M. Desrochers, qui était accompagné de M. Raymond Denis, fondateur de l'Association des commissaires français de la Saskatchewan, et qui fut président de ce mouvement pendant 15 ans, a rappelé que deux mémoires avaient été présentés au gouvernement, en juin 1959 et en décembre 1960, protestant contre la politique gouvernementale.

M. Douglas n'est pas antifrançais

M. Denis a tenu à bien souligner, dans la conférence de presse que les Canadiens français de la Saskatchewan ne rendent pas M. Douglas totalement responsable de la centralisation qui entraine une réduction de l'enseignement du français. M. Douglas n'est pas un antifrançais, semble-t-il, mais il ne voit que l'organisation administrative des écoles.

M. Denis a également souligné que, contrairement à ce qu'a laissé entendre M. Douglas, M. Pinsonneault n'a pas fait une déclaration politique, même s'il est membre du parti libéral de la province. M. Pinsonneault, a-t-il dit, n'a jamais fait de politique active et, de toute façon, les Canadiens français de l'Ouest mettent la question scolaire bien au-dessus de toute valeur politique. Ils tiennent avant tout à sauvegarder leurs écoles.

En terminant, M. Desrochers a invité M. Douglas à venir lui-même faire enquête à Québec pour constater comment cette province traite ses minorités.

25e anniversaire d'épiscopat de Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux

OTTAWA — Le diocèse d'Ottawa se prépare à célébrer le 25e anniversaire de consécration épiscopale de son archevêque, Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., ancien évêque de Gravelbourg.

Le 29 juin prochain, il y aura exactement 25 ans, que Mgr Lemieux a reçu la consécration épiscopale. En effet, le 29 juin 1936, Son Exc. Mgr Marella, alors délégué apostolique au Japon et aujourd'hui cardinal romain, avait consacré évêque Son Exc. Mgr Lemieux. La cérémonie s'était déroulée dans la cathédrale de celui-ci, à Sandaï, au Japon.

Le 29 juin, il y aura messe d'action de grâces célébrée par Son Exc. Mgr Lemieux, et suivie d'un diner au Château Laurier.

Monument au sculpteur de la statue de la Liberté, à New-York

NEW-YORK — Une statue de Frédéric-Auguste Bartholdi sera dévoilée à New-York le 28 octobre prochain, à l'occasion du 75e anniversaire de l'inauguration dans la métropole américaine de l'oeuvre la plus fameuse du célèbre sculpteur français, la statue de la Liberté.

Là Presse canadienne est mal renseignée au sujet du Cuba

OTTAWA — Des observateurs dignes de foi qualifient de tendancieuses et de trompeuses des nouvelles qui ont été publiées sur la situation de l'Eglise à Cuba. Et on fait remarquer que ces bulletins de nouvelles viennent en contradiction avec d'autres qui sont considérés comme donnant une image plus exacte de la situation à Cuba.

"Nous pouvons maintenant nous attendre à une série de nouvelles en provenance de Cuba qui nous apprendront comment l'Eglise a été réduite au silence", écrit un des directeurs de l'Office catholique canadien de l'Amérique latine, M. l'abbé Francis T. O'Grady, prêtre des Missions Etrangères de Scarboro, dans un article destiné aux hebdomadaires catholiques de langue anglaise.

"En effet, écrit-il, un récent bulletin de nouvelles relevait que l'Eglise n'avait pas de chef spirituel, qu'elle était désunie et perdait toute autorité sur le peuple cubain."

La véritable explication

"Il serait plus exact de dire, fait remarquer M. l'abbé O'Grady, que les chefs de l'Eglise sont privés de tous les moyens de communications, qu'une partie du peuple cubain a été soumise à un tel lavage de cerveau qu'elle a oublié les principes fondamentaux qui lui ont été enseignés". Il ajoute que le nombre de ceux qui n'ont plus accès aux sacrements augmente sans cesse, et que les Cubains doivent apprendre à vivre comme les membres de l'Eglise du silence derrière le rideau de fer.

Deux sources de nouvelles

Dans un article paru en exclusivité dans le "New York Herald-Tribune" du 5 juin, et qui n'a pas été soumis à la censure, Zell Rabin, directeur à New York de "News Limited of Australia", confirme les affirmations de M. l'abbé O'Grady.

Le "Herald-Tribune", dans une note précédant l'article de Rabin, parlait de "prêtres arrêtés et humiliés publiquement", "d'églises saccagées et profanées", "d'écoles catholiques et autres institutions qui ont été saisies", ajoutant que c'est de cette façon que Castro mène avec persistance sa campagne contre l'Eglise à Cuba.

L'article du "Herald-Tribune", reproduit dans le "Free Press" de Winnipeg, contredisait entièrement le bulletin de nouvelles écrit pour l'"Associated Press" par Carlos Maria Gutierrez, correspondant d'un journal de l'Uruguay, et mis en circulation au Canada par l'agence "Canadian Press" et publié par bon nombre de quotidiens canadiens le 5 juin, dont le "Tribune".

"Sa hiérarchie apparemment désunie, rapportait cet article, l'Eglise de Cuba a adopté une attitude tranquille et passive à l'égard du régime de Fidel Castro, contrairement à l'agressivité dont elle avait fait preuve avant l'invasion manquée du mois d'avril dernier."

M. l'abbé O'Grady, dans son article, s'élève vivement contre une telle description. Faisant allusion à l'attitude des hommes d'Eglise, qui est décrite comme "agressive" avant l'invasion manquée et "tranquille" après, M. l'abbé O'Grady se demande comment on peut être agressif quand on est opprimé et réduit au silence.

Concours de "popularité"

Dans l'article de la Presse canadienne que commente M. l'abbé O'Grady, il est dit que de nombreux prêtres ont quitté Cuba "volontairement", que des armes et des devises étrangères avaient été trouvées dans des églises et des couvents, et que les chefs de l'Eglise auraient perdu de leur "popularité" à Cuba.

"Quand les gens se réunissent dans les maisons privées pour prier, parce que le fait d'aller à l'église les expose à toutes sortes de persécutions mesquines, écrit M. l'abbé O'Grady; quand ces gens cachent des prêtres cubains qui doivent aller administrer les sacrements comme au temps de la persécution au Mexique; quand on risque de perdre son emploi, de se faire blesser, ou d'aller en prison, et à plus forte raison quand on risque sa vie pour sa foi, je ne comprends pas très bien ce qu'un concours de popularité vient faire ici."

"Les Cubains, poursuit M. l'abbé O'Grady, aiment leur cardinal comme les Polonais aiment le leur; ils aiment leurs évêques comme les Chinois aimaient les leurs; ils aiment leurs prêtres autant que les catholiques de l'Allemagne de l'Est. Et leur cardinal, leurs évêques, leurs prêtres font tout ce qui est possible de faire.

"On a répété plusieurs fois que des armes avaient été trouvées dans des maisons ecclésiastiques, mais cette accusation n'a pu être prouvée une seule fois seulement. On peut être sûr qu'une telle accusation sera encore souvent portée."

M. l'abbé O'Grady rapporte que Son Exc. Mgr Perez Serrantes a déclaré récemment: "Tout va bien, la persécution augmente c'est dont signe que Dieu veut montrer qu'il sait les Cubains capables de la subir".

Rapport de M. Rabin

A la suite d'un voyage qu'il fit dernièrement à Cuba, Zell Rabin écrit que "la ligne de mêlée entre l'Eglise et l'Etat est apparue très nette dès le mois d'août 1960, après la publication d'une lettre pastorale dénonçant l'infiltration communiste et ayant pour auteur le cardinal Manuel Arteaga, chef de l'Eglise catholique à Cuba.

"Depuis lors, le gouvernement mène une vaste campagne de propagande visant à associer le clergé avec les actes de sabotage et l'activité contre-révolutionnaire. Dans certains cas, des prêtres ont été tenus directement responsables de certains actes de terrorisme.

"La deuxième partie de la campagne a consisté à dénoncer les prêtres comme des supports fascistes, des agents et des collaborateurs du général Franco, d'Espagne . . ."

Témoignage d'un prêtre

M. Rabin rapporte qu'un prêtre cubain lui aurait dit que "le premier jour de l'invasion (du mois d'avril), tous les prêtres ont été arrêtés. Ils ont été enfermés dans des prisons, des stades et des maisons saisies par le G2 (la police militaire secrète de Castro)".

Ce prêtre, au dire de M. Rabin, aurait entendu des confrères lui raconter qu'ils avaient été exposés nus, interrogés et humiliés. "Ils ont été accusés de distribuer de la littérature contre-révolutionnaire et d'amasser de l'argent pour venir en aide aux envahisseurs, de faire remarquer le prêtre.

"Toutes nos églises ont été fouillées parce qu'on croyait pouvoir y trouver des armes cachées, mais aucune arme n'a été trouvée. Tout l'argent et les choses précieuses qu'on a pu trouver ont été saisis et on en a remis qu'une petite partie.

"Je veux que vous disiez partout en dehors de Cuba que les prêtres cubains n'abandonneront pas leur peuple. Nous ne nous en irons jamais, parce que notre devoir est ici. L'Eglise est le seul espoir qui reste à Cuba."

"Ce prêtre, ajoute M. Rabin, a nié catégoriquement que les prêtres eussent participé à des activités contre-révolutionnaires. Il a dit qu'il était interdit aux prêtres catholiques de se mêler de politique et que ceux-ci pouvaient seulement être accusés d'avoir prêché contre le communisme, ce que, dit-il, font tous les prêtres du monde."



Les graves préoccupations du président des Etats-Unis ne l'empêchent pas d'accomplir son devoir dominical. Ci-haut, on voit M. Kennedy et son épouse sortant de la cathédrale St-Etienne de Vienne après la messe du dimanche 4 juin, célébrée par Son Em. le cardinal Franziskus Koenig, archevêque de Vienne. Comme toujours les photographes, amateurs et professionnels se pressent le long du parcours, afin de prendre les meilleures vues du couple populaire. (Photo NC)

Le monde du sport

Quelques décisions des directeurs du hockey professionnel à Montréal

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

En retardant l'envoi de cette chronique, nous avions espéré pouvoir vous communiquer des nouvelles de la réunion des directeurs du hockey professionnel à Montréal. Malheureusement, les heures passent et les nouvelles sont rares. Il y a bien été décidé de changer les règlements concernant le lancer de punition et le droit des gardiens de buts de retenir la rondelle plus longtemps, mais rien d'autre n'a transpiré jusqu'ici. Il est certain que la ligue professionnelle de l'Ouest sera divisée en deux secteurs, la saison prochaine, comme ce fut le cas pour la ligue Nationale avant la guerre, au temps des regrettés Américains et Maroons de Montréal. L'addition de clubs des Etats-Unis aidera la ligue financièrement, mais nuira peut-être aux clubs qui devront effectuer des voyages plus longs. On dit cependant que le nouveau calendrier sera préparé de façon à ne pas imposer un trop lourd fardeau aux équipes qui se trouvent aux extrémités de la ligue, soit Winnipeg et Los Angeles, avec un point d'interrogation pour cette dernière équipe.

La question de la télévision est revenue sur le tapis, comme il fallait s'y attendre. Il semble que la ligne Nationale ne demande pas mieux que de collaborer avec les ligues mineures et il se pourrait qu'on laisse certaines dates libres pour les joutes éliminatoires, la saison prochaine, afin de ne pas nuire aux ligues mineures. Ce serait une excellente suggestion, comme ce serait une très bonne idée de porter le calendrier des ligues mineures à 60 joutes au lieu de 70. En commençant la saison en même temps, on finirait un peu plus à bonne heure et on pourrait tenir les éliminatoires juste avant les séries pour la coupe Stanley. Cette idée n'a malheureusement pas fait son chemin, une seule équipe se montrant favorable à ce projet qui sera peut-être discuté plus tard. Pour ce qui est des échanges et du repêchage, rien à dire: les séances ne commenceront que demain et il nous faudra attendre à la semaine prochaine pour en parler. On dit que les Canadiens veulent tenter plusieurs expériences au cours de ces séances et on sera vivement intéressé à voir ce qu'ils feront. Le Tricolore songe à ses clubs-écoles et à ses clubs alliés, comme les As de Québec. On dit que deux joueurs obtenus des Bruins passeront aux As et que d'autres joueurs, obtenus par le repêchage, iront aussi à Québec. Si Marcel Bonin demeure avec les Canadiens, c'est à Québec qu'il jouera l'hiver prochain.

Watson et Harvey

Phil Watson et Doug Harvey ont obtenu des ententes de trois ans pour diriger respectivement les Bruins et les Rangers. Si tout ne marche pas rond, la direction de ces deux équipes se verra dans l'obligation de garder quand même ces deux hommes, ou encore de leur verser leur salaire pour les laisser ensuite partir. Dans le foyer du somptueux hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, l'activité la plus fébrile règne en ce moment. Le cas de Watson et d'Harvey est intéressant parce que cela signifie peut-être que les propriétaires d'équipes de hockey commencent à réaliser qu'un club ne se construit pas en une saison. L'expérience des Eperviers de Chicago sera peut-être salutaire et les instructeurs auront peut-être plus d'une saison pour prouver ce qu'ils sont capables d'accomplir. On se demande aussi si, à l'avenir, les joueurs invités à devenir instructeurs n'exigeront pas des ententes de plus d'une saison avant de poser leur signature au bas d'un contrat. Harvey est bien décidé à sortir les Rangers de leur léthargie et il n'y aurait rien de bien étonnant de le voir effectuer des changements très importants au sein de l'équipe. Nous ne sommes pas très certain qu'il ne tentera pas d'obtenir les services de Jacques Plante. On dit que les Canadiens vont protéger Plante, mais qu'ils ne diraient pas non à un échange.

Watson, de son côté, a peu de matériel en main. Ses meilleurs joueurs sont Pennington, obtenu des Canadiens, et quelques vétérans de la saison dernière. Il peut compter sur six ou sept joueurs au plus. Il lui faudra donc au moins deux saisons complètes avant de pouvoir relever le niveau des Bruins. On dit qu'il serait intéressé à obtenir Eddie Shack, des Leafs de Toronto, qui sont probablement les plus silencieux de tous les clubs à l'heure présente. On ignore tout de leurs plans, sauf qu'ils vont surveiller le repêchage de près. Les Leafs ont peu de joueurs à protéger en dehors de leurs dix-huit hommes réguliers et ils subiront des pertes dans leurs clubs des ligues mineures, peu nombreux et pas très importants. Comme on le voit, sauf quelques rumeurs, on peut dire que rien n'a transpiré des séances du repêchage, et on se demande s'il s'y passera vraiment quelque chose. Nous verrons cela la semaine prochaine.

Au poste CBWFT

SAMEDI 17 JUIN

4.30 — Professeur Calculus
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Club des autographes
8.15—L'art et les hommes
8.45—Ou chante l'alouette
9.00—Long métrage "Les aventures de Till l'espiègle"
10.30—Film
11.00—Long métrage "Jusqu'au dernier"

DIMANCHE 18 JUIN

1.30—Les travaux et les jours
2.00—Signes de vie
2.30—La passe du diable
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Pays et merveilles
8.00—Le Gala des jeunes auteurs
10.00—Passe-d'armes
10.30—Tribune libre
11.00—Echo du cinéma

LUNDI 19 JUIN

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Le roi de la jungle
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Télédisques
8.00—Eh bien chantez maintenant
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—L'Afrique en marche
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Les deux bagarres"

MARDI 20 JUIN

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Expéditions
10.00—Ici Interpol
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Reportage

MERCREDI 21 JUIN

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—Furie
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Au-delà des apparences
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Edition spéciale
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "L'exilé"

JEUDI 22 JUIN

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Le Gala de la communauté
11.00—Emission spéciale
12.00—Les couche-tard
12.30—Colonel March

VENDREDI 23 JUIN

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Passe-partout
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Le Gorille vous salue bien"
10.45—En roulant ma boule
11.00—Cinéma "Tam Tam Mayumbe"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Dansons le "Flamenco"

"Où chante l'alouette" conduira ses téléspectateurs au pays du soleil et des vives couleurs, le sud de l'Espagne, le samedi 17 juin, à 8 h. 45 du soir. Janine Fluet sera l'hôtesse à ce spectacle folklorique andalou où le "Flamenco" sera à l'honneur.

Accompagné des guitaristes Pierre Come et David L'Espérance, un groupe de danseurs, Carmen Cortez, Ray Moller et Brydon Paige, exécutera la "Sevillana", "Seguiria" et "Tientos". Le programme comprendra également une chanson intitulée "Mare Blanca", interprétée par Amelia Pérez.

La Côte-d'Ivoire

Le réseau français de télévision de Radio-Canada a inscrit à son horaire du lundi soir, à 9 h. 30, une nouvelle série d'émissions qui permet au téléspectateur de prendre conscience des problèmes et des efforts des nouveaux pays du continent africain qui ont accédé, ces dernières années, à l'indépendance.

Intitulée "L'Afrique en marche", cette émission présente, chaque semaine, un documentaire sur l'un de ces pays de l'Afrique où souvent se côtoient le moderne et le primitif.

Un exemple de ce contraste sera fourni, le lundi 19 juin, alors que l'émission sera consacrée à la Côte-d'Ivoire. Un film fera pénétrer dans deux villages: l'ancienne Ousrou, tapie dans la boue et tout à fait insalubre, et la nouvelle Ousrou, étonnant symbole des transformations de l'Afrique.

La faillite

"C'est la vie" qui porte sur mille et un sujets susceptibles d'intéresser et surtout de renseigner le téléspectateur traitera lors de sa prochaine, le mardi 20 juin, à 9 h. du soir, des faillites et des lois qui les régissent.

L'aérogare de Montréal

En décembre dernier avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle aérogare internationale de Montréal. Le mardi 20 juin, à 11 h. du soir, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera, dans le cadre de la série "Reportage", un documentaire sur ces nouvelles installations de l'aéroport, considéré comme l'un des plus modernes du monde.

Au cours de ce "Reportage", Raymond Lebrun s'entretiendra avec quelques pilotes et hôtesses de l'air qui exprimeront leurs opinions sur l'aérogare de Montréal et qui la compareront à celles d'Orly, de Ciampino à Rome et de Mexico, considérées aussi comme étant des plus modernes.

La radio française à l'honneur à Montréal

La 18e session de la Communauté radiophonique des programmes de langue française se tenait à Montréal, les 14, 15 et 16 juin derniers. On sait que cet organisme groupe les radios de quatre pays de langue française: la France, la Belgique, la Suisse et le Canada.

Pour souligner cet important événement, la Société Radio-Canada a offert un grand gala auquel participaient des vedettes bien connues.

Ce gala, présenté directement de la scène de la Comédie-Canadienne, le jeudi soir 15 juin, sera retransmis à CBWFT le jeudi 22 juin, à 9 h. du soir. Cette émission a été enregistrée à l'intention des auditeurs français, suisses et belges.

Pour l'an 2000, une maison en matière plastique

MARL — Les usines chimiques de Marl-Hüls ont construit une maison de l'avenir. Cette fabrique chimique située au milieu de la région ouest-allemande de la Ruhr a, ces dernières années, attiré les regards sur la "jeune" ville de Marl. Cette maison fut bâtie pour montrer dans quelle mesure et à quelles fins on peut utiliser les matières plastiques dans la construction des maisons. Le plancher et le toit, le revêtement extérieur, les cloisons, l'installation sanitaire, les peintures, mais aussi les garnitures, les plinthes, les poignées de portes et bien d'autres choses peuvent être fabriquées dès maintenant en matière plastique.

Mais cette maison de l'avenir n'est pourtant pas entièrement en matière plastique. "Une telle maison est de toutes façons une utopie" explique la direction de la firme, "bien que dans notre planification nous pensions déjà à l'an 2000. Mais nous considérons comme une tâche particulière de s'intéresser aux besoins des jeunes Etats dans leur aménagement, et leur développement". A Marl-Hüls, on pense que pour les bâtiments de l'avenir on ne renoncera pas aux matériaux tels que le béton et l'acier. On n'utilisera les matières plastiques que là où elles sont vraiment adaptées.

Pour les pays jeunes

Les matières plastiques ont un poids relativement faible. Elles sont de ce fait plus faciles à transporter que d'autres matériaux de construction. Les pièces préfabriquées peuvent dans la plupart des cas être montées en peu de temps par des ouvriers non spécialisés. Voilà des facteurs qui font apparaître sous un jour particulièrement favorable l'utilisation des matières plastiques au service d'une aide massive aux jeunes nations. Grâce à ces pièces préfabriquées, le temps de construction peut être réduit et de nombreuses matières plastiques se caractérisent en outre par une grande insensibilité face aux influences du climat et de l'usure.

Ces dernières années, on a déjà utilisé de nombreuses matières plastiques dans des constructions nouvelles en République Fédérale Allemande. Il y a déjà des maisons dont un huitième du prix de revient fut dépensé pour des matières plastiques. La "maison en plastique" de Marl se différencie à peine extérieurement de maisons faites exclusivement avec des matériaux traditionnels. Mais ce n'est qu'à titre d'exemple qu'elle montre toutes les possibilités d'utilisation des matières plastiques dans la construction des maisons. Une réduction sensible des prix de revient par rapport à d'autres matériaux de construction ne peut apparaître que lorsque de grandes séries de maisons en plastique seront bâties.

Winni OTTO.

Six cents vieillards de Paris en pèlerinage

PARIS — La délégation parisienne du Secours catholique français va conduire à Lourdes, du 19 au 24 juin, son deuxième pèlerinage de vieillards (le premier a eu lieu en 1959).

Six cents vieillards de 30 hospices de la Seine — assistance publique et oeuvres privées — y participeront. Ils seront hébergés à la Cité-secours St-Pierre. La moyenne d'âge des pèlerins est de 75 ans et ils totalisent à eux tous 450 siècles.

On demande des laïcs pour l'Amérique latine

OTTAWA — Plusieurs pays d'Amérique latine auraient besoin de techniciens et d'instituteurs, a déclaré ici M. l'abbé O'Grady, prêtre des Missions Etrangères de Scarboro et directeur de l'Office catholique canadien de l'Amérique latine.

Le Honduras aurait besoin de deux hommes (célibataires), l'un devant prendre la direction d'une station de radio et l'autre devant s'occuper du côté technique de cette station. Les deux doivent connaître l'espagnol.

D'autres emplois sont aussi disponibles à Costa Rica, mais les candidats doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais, car on a besoin de professeurs d'anglais et d'autres professeurs qui devraient enseigner en anglais des matières commerciales.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois $2.00; 1 an $3.50; 2 ans $6.00
Etranger: 6 mois $2.50; 1 an $4.00; 2 ans $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les commissaires sur la brèche

Le congrès des Commissaires de langue française à Ottawa, comme celui des Sociétés St-Jean-Baptiste au même endroit la semaine précédente, s'est déroulé sous le signe des relations interprovinciales. Les représentants de la province de Québec ont rencontré les représentants des autres provinces dans une atmosphère de fraternité et d'une évaluation concrète de ce que leur Association peut faire sur le plan national. Il est agréable de noter en passant que les confrères québécois ont défrayé une large part des dépenses du congrès, jusqu'à couvrir les frais de transport de leurs associés moins fortunés.

Le congrès, tout en favorisant chez les participants une meilleure connaissance de la situation particulière à chaque province, a aussi donné lieu à des dépêches qui ont renseigné tout le pays sur le point de vue des minorités françaises. On dirait que la Presse Canadienne commence à se réveiller au sujet de ce secteur de la vie au Canada, jusqu'alors ignoré par l'agence.

Selon ces dépêches, le congrès a cherché des moyens bien pratiques d'améliorer les positions minoritaires, sans faire appel à l'intervention fédérale et sans accentuer démesurément l'intervention d'une province dans les affaires des autres. Les congressistes ont décidé par exemple de donner une plus large publicité, par un programme concerté, au traitement équitable que le Québec pratique à l'égard de ses minorités. Il y eut de plus occasion de faire valoir un autre instrument efficace, l'intérêt des partis qui ont des ambitions nationales, tel celui de M. Douglas.

Au cours de ces deux congrès, il y eut, comme il fallait s'y attendre, certaines déclarations un peu fortes. Décrire certains diocèses comme des "fours crématoires", décrire l'Université d'Ottawa comme un "instrument d'anglicisation et de dénationalisation", décrire tout un secteur du département des affaires du nord comme un "paradis Orangiste", peut bien capter les manchettes, mais sans apporter une aide efficace à la cause.

Dans l'Ouest au moins il y a peu d'ennemis du français, mais beaucoup d'ignorants; il y a des compromis nécessaires, à moins de vivre dans la solitude d'un monastère trappiste; il y a dans certains milieux des amis que l'on risquera de blesser par des accusations trop généralisées. Sur ce point imitons plutôt le Conseil de la Vie française dont les mémoires sobres et précis ont depuis quelques années beaucoup amélioré le climat de la discussion. Remarquons aussi comment M. Pinsonneault dans son document sur la Saskatchewan a indiqué dans le détail des points qui causent actuellement des ennuis. Autant de modalités qui pourraient servir par exemple dans une campagne sérieuse pour refranciser la ville de Montréal.

Les commissaires, dans leurs résolutions, se sont occupés de questions qui dépassent largement leur juridiction, par exemple l'extension du réseau de la radio et de la télévision françaises partout au pays. Mais ces préoccupations font partie du travail qui incombe aux écoles, celui de créer un milieu social apte à favoriser la conservation et le rayonnement de la langue et de la culture françaises. L'on sent cependant que ces efforts, ainsi que ceux du journal, des associations, des paroisses viennent en deuxième lieu. En premier lieu se trouve le foyer et la question que l'on pose à l'heure actuelle au cours du recensement: Quelle langue parlez-vous à la maison?

C'est là que l'on jugera de l'efficacité des réunions, des résolutions, des échanges et des octrois.

La liberté de la presse entravée au Paraguay

Nous apprenons aujourd'hui seulement, en raison du contrôle sévère exercé sur la correspondance par les services du dictateur du Paraguay, le Général Alfred Stroessner, une grave atteinte contre la liberté de la presse.

Le rédacteur en chef du bimensuel catholique d'Asuncion (Paraguay), "Comunidad", M. Eliseo Sosa Costantini, a été, au cours de l'exercice de sa profession, appréhendé par la police, jeté en prison et détenu 10 jours, du 15 au 23 mai. Il y fut maltraité, et on peut même parler de tortures, ainsi que le prouvent les marques de violence qu'il portait encore sur son corps à sa libération.

A l'occasion d'une manifestation organisée par des étudiants en marge des fêtes officielles pour célébrer le 150e anniversaire de l'indépendance du Paraguay, M. Sosa prenait des notes et des photographies. Il fut alors arrêté. Un procès lui fut intenté par le gouvernement pour "résistance à l'autorité" et "attaque à main armée".

Devant les protestations de l'Association de la presse du Paraguay, des journaux indépendants et libéraux, du Mouvement social démocrate chrétien et des groupements catholiques auxquels appartenait le détenu, M. Sosa fut enfin libéré par décision d'un tribunal.

Le cas de M. Sosa n'est pas unique. Beaucoup d'autres jeunes gens, spécialement des étudiants, ont été maltraités par la Police d'Asuncion pour le seul motif d'avoir voulu célébrer dans la dignité les fêtes de la liberté et l'indépendance du pays en marge des cérémonies officielles organisées par un dictateur.

(Communiqué du Secrétariat de l'Union Internationale de la Presse Catholique)

Valeur humaniste de l'éducation physique

Le récent congrès de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la province de Québec (C.O.P.) a donné lieu à des conférences et à des discussions du plus vif intérêt. C'est ainsi qu'une causerie prononcée par M. Yves Bélanger, directeur de l'éducation physique à la Commission des écoles catholiques de la ville de Québec, sur la place du sport dans les institutions d'enseignement, offrait des considérations sur lesquelles il convient d'insister.

Il a noté, par exemple, que nous sommes trop habitués à penser "sport" en termes de trophées, de séries mondiales, de statistiques, de professionnels et d'amateurs. "Une telle conception du sport", dit-il, "est la conception commercialisée, monnayée, commanditée, radiodiffusée et télévisée. Mais tout ce tintamarre a fait oublier l'essentiel du sport, sa valeur formatrice au point de vue social et individuel, sa valeur humanisante et culturelle, outre sa valeur sanifiante et bienfaisante au point de vue physique".

L'orateur a souhaité un retour à la véritable notion du sport qui permettrait à notre époque de revivre l'expérience de la Grèce antique où l'éducation physique a été intimement et harmonieusement liée avec l'ensemble de l'éducation intellectuelle, morale, culturelle, sociale, civique et religieuse.

L'Italie attend 20,000,000 de touristes en 1961

ROME — Dix-huit millions de touristes étrangers ont visité l'Italie en 1960, laissant dans la péninsule l'équivalent de $657 millions, en devises diverses, a indiqué le sénateur Guidoni, dans un rapport sur le budget italien.

Vers une visite au Vatican du Modérateur de l'Eglise d'Ecosse?

EDIMBOURG — Le Modérateur de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse se rendra-t-il au Vatican en visite de courtoisie au printemps 1962, à l'occasion d'un voyage qu'il projette pour cette époque à Rome?

Telle est la question qui a été soulevée à Edimbourg lors d'une réunion de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse. Cette rencontre du Modérateur de l'Eglise d'Ecosse et du pape Jean XXIII ferait suite à la visite effectuée au Vatican par le Dr Fisher, primat de l'Eglise anglicane.

La préparation du Concile

ROME — La Commission centrale préparatoire du Concile oecuménique a tenu sa première session plénière dès le lundi 12 juin; les réunions seront quotidiennes.

La première séance a eu lieu lundi à 10 h., à la salle des congrégations, sous la présidence du pape Jean XXIII, qui a ouvert la réunion par une allocution. Les présidents des différents organismes préparatoires du Concile — commissions et secrétariats — présenteront ensuite un rapport sur l'activité de l'organisme dont ils ont la responsabilité. Un dernier rapport a été présenté par Mgr Pericle Felici, sur l'activité du secrétariat général qu'il dirige.

La Commission centrale aura notamment à étudier le règlement qui dirigera les travaux du Concile, les personnalités à convoquer, le nombre et la composition des commissions conciliaires, les modalités de vote tant dans les commissions que dans les congrégations générales, etc. Sur ces différents objets des rapports ont été établis par les conseillers de la Commission centrale, et ces rapports seront présentés par des cardinaux et soumis au vote des membres de la commission. La Commission centrale prendra également connaissance des travaux des différents organismes préparatoires et manifestera son opinion sur les travaux déjà effectués et sur les questions qui devraient être présentées au Concile.

Si l'on s'en réfère à ce qui s'est passé avant le premier Concile du Vatican, les votes de la Commission centrale auront une valeur consultative. A la lumière de ces votes, le Pape prendra lui-même les décisions définitives, comme le fit Pie IX par la constitution apostolique "Multiplices inter" et par deux autres documents subséquents.

* * *

Voeux du clergé paroissial d'Autriche

SALSBOURG — Le "Bulletin du clergé autrichien" (Desterreichisches Klerus-Blatt) a publié les voeux exprimés par le clergé paroissial autrichien en vue du prochain Concile.

En ce qui concerne "les fêtes", il serait souhaitable que la solennité de Pâques soit fixée chaque année au deuxième dimanche d'avril, ce qui aurait pour conséquence une certaine stabilité de l'année liturgique.

"De nouveaux jours de fêtes chômées" pourraient être introduits le vendredi et le samedi saints, ce qui constituerait une importance encore plus grande accordée au mystère de la Rédemption. Ce serait également un rapprochement avec les protestants.

Le nombre des fêtes des saints et des solennités mariales pourrait être diminué; il ne faut pas que ces dernières soient plus fréquentes et plus nombreuses que les fêtes de Notre-Seigneur. Là aussi, il y aurait un point où l'on pourrait faire preuve de compréhension envers l'attitude des protestants.

Un certain nombre de voeux exprimés concerne le "clergé", notamment la suppression de l'aspersion avant la messe paroissiale du dimanche, la suppression du baiser de l'anneau épiscopal avant la communion donnée par l'évêque; la suppression de l'encensement de personnes pendant la messe.

Les membres du clergé paroissial autrichien demandent également l'adaptation des lois concernant la sonnerie des cloches et les enterrements de personnes non catholiques. Les règles en vigueur jusqu'ici, est-il déclaré, ont causé beaucoup de peines et d'ennuis aux curés, mais n'ont guère contribué à l'extension du Règne de Dieu.

* * *

L'archevêque orthodoxe d'Athènes et le Concile

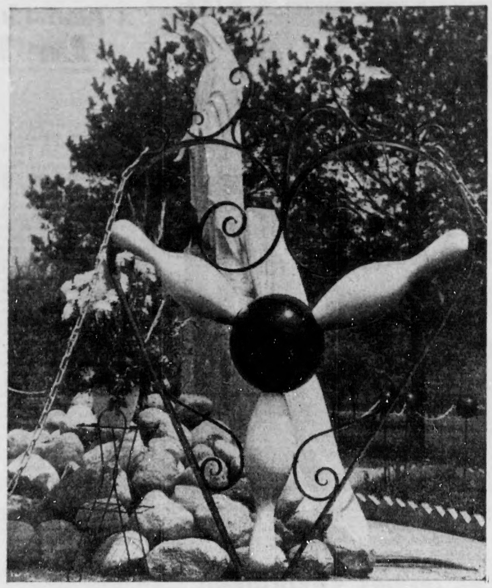
ATHENES — L'un des plus hauts dignitaires de l'Eglise orthodoxe grecque, l'archevêque Theoclitos d'Athènes, s'est exprimé d'une façon très sympathique à l'égard du Concile convoqué par le pape Jean XXIII. Tout en relevant qu'il s'agissait d'une assemblée d'évêques catholiques, il a déclaré que, suivant les circonstances, une participation de prélats orthodoxes pourrait être possible.

Si le patriarche Athénagoras de Constantinople et le synode de l'Eglise grecque l'estiment nécessaire, les orthodoxes prendront part à un concile dont le but ne sera pas exclusivement de traiter de problèmes internes de l'Eglise catholique, mais d'aborder les questions qui se posent entre les diverses confessions. Les orthodoxes sont persuadés, a ajouté l'archevêque Theoclitos, que le Concile convoqué par le pape Jean XXIII servira à rehausser le prestige du christianisme, tant à notre époque qu'à l'avenir. Les voies à parcourir sont longues et difficiles, mais il est déjà très important que l'on ait eu le courage d'aborder les difficultés et de leur chercher une solution pour le bien et le progrès de la foi et de la charité chrétiennes.

La déclaration de l'archevêque orthodoxe d'Athènes n'est pas la première manifestation de sympathie de prélats orthodoxes à l'égard du Concile. Plusieurs membres de l'épiscopat orthodoxe, et notamment le patriarche Athénagoras de Constantinople, ont déjà exprimé leur satisfaction de la convocation d'un Concile et abordé le problème de la présence des orthodoxes, par des observateurs ou sous une autre forme, au prochain Concile.

Les évêques de la Rhodésie du sud et la discrimination raciale

SALISBURY — Les évêques de la Rhodésie du sud ont publié une lettre pastorale commune intitulée: "La paix par la justice", dans laquelle ils affirment que tous les hommes, quelle que soit leur race, ont reçu le droit à l'égalité morale, physique, sociale et intellectuelle.



On voit ci-dessus une partie d'un rosaire plus qu'original qui se trouve dans les jardins de la maison provinciale des Soeurs Bénédictines à Farmington, Mich. Ce rosaire, "le plus long du monde", est fait de boules et de quilles d'un poids total de 1,300 livres. Elles sont jointes ensemble par une chaine en nickel d'une longueur de 30 pouces entre les Ave et de 72 pouces entre les Pater Noster. Une statue de Notre-Dame de Grâce, en marbre importé d'Italie et de grandeur naturelle, s'élève au centre du rosaire qui fut récemment bénit.

Un familier du pape réalise un rêve: visiter les missions du Nord canadien

OTTAWA — Un prélat italien qui vit dans l'intimité du Souverain Pontife est sur le point de réaliser un rêve d'enfance qu'il n'a jamais abandonné: celui de voir un jour les missions du Grand Nord canadien.

En effet, Mgr Luigi Del Gallo Raccagiovine, qui est camérier secret participant, se rendra bientôt dans le vicariat apostolique du Mackenzie, où il passera une quinzaine de jours avec Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apotolique du Mackenzie. Mgr Del Gallo a passé quelques jours à la délégation apostolique, en compagnie du délégué, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, avec qui il est ami.

La lecture au foyer

Mgr Del Gallo déclare que, depuis qu'il est tout jeune, il rêve de voir les missions du Nord canadien. Il raconte que, lorsqu'il était tout jeune, sa mère lui lisait — en français — les ouvrages que le R. P. Duchaussois, O.M.I., a consacrés aux missions difficiles du Nord.

Le prélat ajoute que le Souverain Pontife s'intéresse vivement aux missions du Grand Nord canadien. Il confie que, comme preuve tangible de son estime, le Souverain Pontife lui a donné personnellement des médailles et des chapelets, en lui demandant de les remettre de sa part aux Esquimaux et aux Indiens qu'il rencontrera.

Expliquant la nature de son travail au Vatican, Mgr Del Gallo, qui parle d'ailleurs un excellent français, souligne qu'il est camérier secret participant, c'est-à-dire qu'à la différence de tous les prélats qui portent le titre de camériers secrets, il est attaché à la personne du Souverain Pontife en qualité de serviteur de celui-ci.

Serviteur du Pape

Par sa fonction, le camérier secret participant est toujours à la disposition du Pape. C'est ainsi que Mgr Del Gallo était en fonction au moment où la reine Elisabeth et le prince Philippe sont venus rendre visite au Pape. C'est lui qui a prévenu le Souverain Pontife de l'arrivée de la reine et de son cortège, et qui l'a accompagné jusqu'à sa bibliothèque privée, où s'est déroulée l'audience.

Le Pape, de nous expliquer Mgr Del Gallo, a toujours à sa disposition quatre prélats qui l'assistent lors des audiences ou des cérémonies, et qui le suivent partout. Ces prélats font le service d'antichambre à tour de rôle. Il devra lui-même être de retour au Vatican pour reprendre son service le 9 juillet. Les fonctions des camériers secrets participants sont réglées par Mgr le Majordome et par Mgr le Maître de chambre. Leur charge cesse à la mort du Souverain Pontife.

Mgr Del Gallo, qui parle un excellent français, connait également fort bien l'anglais. Il a notamment pratiqué son anglais avec un Canadien, le R. P. J. Birch, O.M.I., qui a été pendant plusieurs années assistant général des Oblats de Marie Immaculée et qui est maintenant supérieur de la maison provinciale des Oblats de la province St-Pierre, à Ottawa. Cela lui vaut parfois de servir d'interprète auprès du Pape pour les évêques de langue anglaise.

Le prélat romain connait les Oblats depuis longtemps et il a pour eux beaucoup d'admiration et d'estime. Il connait personnellement un grand nombre d'Oblats, et notamment leur supérieur général, le T. R. P. Léo Deschâtelets, qui est d'ailleurs au Canada, et qu'il rencontrera à Edmonton, dans quelques jours.

Le Pape et M. Vanier

Et puisqu'il parle du Canada, Mgr Del Gallo souligne que le Pape aime beaucoup le Canada et que pas une journée se passe qu'il voie un Canadien. C'est le Pape lui-même qui nous le fait remarquer, déclare Mgr Del Gallo, qui ajoute que S. S. Jean XXIII tient en très haute estime le gouverneur général du Canada, M. Vanier.

Mgr Del Gallo ajoute que son voyage dans le Nord intéresse le Pape et que celui-ci sera sûrement intéressé à entendre parler des missions du Nord.

En marge de la visite de M. Douglas à Montréal

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, candidat au poste de chef national du Nouveau parti, fait actuellement une tournée dans l'Est du Canada, et visite Montréal aujourd'hui et demain. C'est peut-être le moment de lui rappeler ce que les Canadiens français pensent de la politique scolaire du gouvernement qu'il dirige depuis seize ans.

Ce problème vient justement d'être évoqué, avant-hier, à Ottawa, au deuxième congrès national de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, par M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, président de l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan.

M. Pinsonneault a dénoncé la centralisation qui entrave et supprime de plus en plus les droits scolaires de la minorité catholique et française de la Saskatchewan. Il ne s'agit pas d'une décision nouvelle, dont le gouvernement n'aurait pas pu prévoir toutes les conséquences défavorables. C'est au contraire une politique bien déterminée, qui ne cesse de s'accentuer depuis 1944, c'est-à-dire depuis l'avènement de M. Douglas comme premier ministre de la province, et qu'il amplifie et aggrave méthodiquement depuis dix-sept ans, malgré les protestations nombreuses et fréquentes de la minorité catholique en général, et des catholiques de langue française.

* * *

Il y a quelques années, c'était facile ou relativement facile d'enseigner la religion et le français dans les écoles de la Saskatchewan, a dit M. Pinsonneault, mais c'est devenu une tâche très dure aujourd'hui: les réformes scolaires ont soutiré et soutirent petit à petit les quelques vestiges de liberté d'action qu'avaient autrefois les commissaires et les instituteurs. Il a ajouté: "La majorité de nos commissaires sont en éveil, mais ils ne semblent pas pouvoir modérer ni arrêter ce courant centralisateur qui ne respecte pas les droits des groupes ethniques".

Voilà le bilan de la politique de M. Douglas en matière scolaire, formulé par quelqu'un qui connait bien la question, et qui est le président et le porte-parole officiel des commissaires d'écoles canadiens-français de la Saskatchewan.

Sans doute, la situation scolaire de la minorité canadienne-française n'était guère satisfaisante avant 1944, car depuis 1907 les catholiques de cette province ne peuvent bénéficier d'écoles séparées que pour le cours élémentaire; pour l'enseignement secondaire, les catholiques doivent payer deux fois l'éducation de leurs enfants; ils paient d'abord des taxes pour l'école publique et neutre qui ne leur convient pas, puis ils paient une deuxième fois pour soutenir une école libre, catholique. Ils sont donc privés de l'égalité fiscale, telle que le Québec l'accorde à sa minorité protestante.

Mais depuis dix-sept ans, sous M. Douglas, les droits de la minorité catholique en Saskatchewan ont aussi été lésés dans le cours élémentaire. Cette injustice croissante résulte de la centralisation dont le principe a été posé par une loi votée en 1944, et dont le gouvernement Douglas a étendu méthodiquement les abus.

* * *

Cet ostracisme se pratique de plusieurs façons dont voici les deux plus fréquentes. Un bureau local, où la majorité est catholique, a décidé d'enseigner la religion et le français dans une école; or voici que la commission régionale (créée en vertu du "Larger School Units Act" de 1944) décide qu'il faut centraliser; elle ferme cette école, et envoie les enfants dans un autre district où le bureau local interdit l'enseignement de la religion et du français; les enfants ainsi déplacés perdent leurs droits.

Voici un autre cas fréquent. Une école de district qui enseigne la religion et le français devient école centrale. Alors la majorité catholique antérieure devient une minorité dans la grande unité scolaire et perd ses droits. C'est par ce procédé de grignotement systématique et d'asphyxie progressive que les droits de la minorité canadienne-française sont supprimés; ces droits restent inscrits dans la législation, mais ils disparaissent et sont niés en pratique par la centralisation.

* * *

Les dirigeants canadiens-français du Nouveau parti, qui reçoivent M. Douglas à Montréal aujourd'hui, doivent réfléchir à ce qu'implique le dossier scolaire du premier ministre de la Saskatchewan. Pour M. Douglas, la centralisation semble un principe de gouvernement dont l'efficacité s'impose, dans le domaine de l'enseignement comme dans d'autres, et qui doit prévaloir même à l'encontre des droits religieux et culturels de la population en matière scolaire.

Le Nouveau parti voudra présenter des candidats dans le Québec, et l'électorat canadien-français sera fort mal impressionné par un chef de parti qui traite si injustement la minorité canadienne-française de la province qu'il gouverne depuis dix-sept ans.

Sans compter que la centralisation est un sujet explosif dans une province qui lutte depuis vingt ans contre la centralisation fiscale d'Ottawa, et qui tient beaucoup à son autonomie, à l'exercice de ses droits souverains dans les domaines de sa juridiction.

Paul SAURIOL.
(Le Devoir)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

A la suite de mon article du 12 mai dernier intitulé "De la nécessité des cercles paroissiaux de l'Association d'Education", j'ai eu la naïveté de croire que parmi vos dix mille lecteurs, il s'en trouverait au moins un qui dise "oui" ou "non". Je me suis leurré en croyant qu'une controverse allait sous peu prendre forme dans notre hebdo, dans le plus bel esprit de fraternité chrétienne et française.

Le rédacteur de la feuille "Mon Collège" (édition de fin mai 1961), qui, en passant, fut toujours le premier de ma classe, y est allé de son commentaire. Je cite: "Sans doute dépasse-t-il un peu sa pensée (c'est délicat, n'est-ce pas?) et celle du juge Monnin lorsqu'il dit que celui-ci eut une "vive réaction adverse" à l'idée de cercles locaux lors du dernier congrès. M. le juge voulait sans doute éviter que l'on surcharge démesurément, pour l'avenir immédiat, les épaules déjà courbées du secrétaire exécutif".

Jugement charitable, mais qui porte à faux. M. le juge Monnin lui-même, qui fera désormais époque dans les annales de la jurisprudence, aura sans doute la bienveillance de ramasser le gant pour se reposer, et m'étendre sur un doux pilori. Je songe tout de suite à un autre argument en faveur des cercles paroissiaux. Si nous en avions eu seulement quelques-uns avant notre Congrès général du 21 janvier dernier, l'assistance eût été plus nombreuse, un plus grand contingent de Franco-Manitobains eussent entendu les paroles de M. le juge et, qui sait, peut-être eussiez-vous reçu déjà, M. le rédacteur, quelques commentaires de mon article? . . .

Enfin, après avoir lu cet après-midi, votre éditorial préludant au lancement de votre campagne annuelle d'abonnements, il m'est venu une petite idée égoïste. Les artisans de la cause française de notre province-soeur la Saskatchewan, qui s'évertuent à propager le verbe et l'esprit français malgré des obstacles autrement insurmontables que ceux que nous rencontrons au Manitoba, pourraient alimenter leur portion de notre hebdo en nous servant les discussions dans lesquelles ils se lancent au cours de leurs soupers mensuels des Cercles, de même que les décisions qu'ils arrêtent. Sans doute que nous serions les premiers à bénéficier de leurs expertises. Mais il va sans dire que leurs rapports feraient surgir chez nous des talents jusqu'ici restés dans l'ombre, et qui établiraient à leur tour des Cercles paroissiaux qui revivifieraient dans leur petit patelin la mèche française en mal de s'éteindre. Ce qui permettrait aux uns et aux autres d'engager un dialogue par le trait-d'union de leur hebdomadaire catholique canadien-français.

Veuillez m'excuser, M. le rédacteur, d'avoir une fois de plus abusé de votre gracieuse hospitalité. Et croyez en la ferveur qui m'anime pour la cause que semblent vouloir abandonner trop tôt un trop grand nombre de nos compatriotes.

Pierre RAYMOND, ptre.

NDLR. — Notre correspondant doit voir dans le silence qui a accueilli son article, ou bien l'approbation unanime, ou bien la modestie des adversaires qui y songent deux fois avant de prendre la plume contre un champion si convaincu. Il faut tenir compte aussi que le journal travaille de longue main et qu'il faut revenir à la charge souvent pour faire accepter une idée nouvelle ou ressuscitée. Et si la semence ne porte pas de fruit, l'on peut se consoler à la pensée de cette réflexion du rédacteur d'un grand journal quotidien. Lisant l'épreuve de son article du jour, avec le typographe à ses côtés, dans un bureau vide, à minuit, l'écrivain a décidé de laisser une petite imprécision dans le texte. "Après tout, disait-il, vous et moi, nous sommes probablement les seuls à le lire".

L'Eglise catholique, un facteur d'unité

ROME — En recevant les membres du bureau de direction de l'Union internationale de la presse catholique, le Pape leur a exposé les raisons qui l'ont amené à convoquer un Concile. Celui-ci se réunira, a-t-il dit, dans le but d'adapter l'Eglise à la vie des fidèles aux exigences du temps présent et pour faire en sorte que cette Eglise puisse offrir un aspect attrayant même aux fidèles d'autres confessions.

Jean XXIII a ensuite souligné que de nombreuses demandes d'information sont parvenues au Vatican de la part de protestants et d'orthodoxes, ce qui constitue une preuve évidente du désir d'unité qui se manifeste dans toute la chrétienté. Pour terminer, le Souverain Pontife a insisté sur l'importance du rôle que la presse a à jouer dans la formation d'une atmosphère favorable pour le Concile, et cette atmosphère doit être diffusée dans le monde entier.

Billet du vendredi

Un ouvrage venezuélien sur François Depons

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

François Depons est un de ces voyageurs français d'autrefois, qui couraient le monde en quête d'aventure, de savoir géographique et scientifique, même de notions politiques, économiques, commerciales, en fonction de l'avenir, à une époque où l'Europe ignorait à peu près tout des Antilles, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud.

La colonisation et l'exploitation du Canada par la France, l'établissement des Anglais en Virginie, celui des Hollandais à la Nouvelle-Amsterdam — aujourd'hui New-York — celui des Puritains dans la région de Boston, la poussée des Français vers la Nouvelle-Orléans, permettaient plus de renseignements su. l'Amérique du Nord. Pour le reste du nouveau monde, on se devait contenter de bribes, de récits incomplets, fragmentaires ou fantaisistes. Avec peut-être, une exception pour l'Ile de Saint-Domingue, où la France s'était implantée, surtout dans cette partie qui devait devenir la république d'Haïti, et où elle ne put tenir devant la rébellion des Noirs gagnés à la civilisation occidentale.

Si le Portugal avait mis le Brésil sous sa coupe, si les conquistadores espagnols avaient conquis peu à peu les terres qui constituèrent avec le temps les autres pays du continent sud-américain, les hommes d'action de ces temps lointains étaient plus soldats qu'écrivains, et les mémoires qu'ils laissèrent, les documents qu'ils signèrent, offraient peu de chose de précis et de vivant à la curiosité des peuples européens.

* * *

L'homme qui, au début du dix-huitième siècle, apporta le plus de connaissances sur l'Amérique du Sud, fut le savant allemand Humboldt, qu'accompagna en maints endroits et que seconda dans son travail le Français Bonpland. Humboldt est connu, mais Bonpland ne l'est pas assez, encore qu'Edouard Maynial et René Bouvier lui consacrèrent un ouvrage biographique, en 1950.

Toujours est-il que les deux arrivèrent au Venezuela, après avoir parcouru le continent du sud au nord. Mais François Depons les y avaient précédés de quelques années. Il y séjourna de 1801 à 1804, à titre d'agent du gouvernement français à Caracas, et il n'y perdit pas son temps. Il y étudia de près le pays et ses ressources, ses institutions, les gens. Il s'introduisit dans les milieux les plus divers, prit d'abondantes notes, sut voir et non regarder autour de lui, si bien qu'en 1806 il publiait à Paris un ouvrage considérable, intitulé **Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme, dans l'Amérique méridionale.** La page couverture porte en plus cette manière de sous-titre: "Contenant la Description de la Capitainerie générale de Caracas, composée des Provinces de Venezuela, Maracaïbo, Varinas, la Guiane Espagnole, Cuman, et de l'Ile de la Marguerite".

Un autre paragraphe, toujours sur la couverture, annonce qu'on y trouve "tout ce qui a rapport à la Découverte, à la Conquête, à la Topographie, à la Législation, au Commerce, aux Finances, aux Habitants et aux Productions de ces Provinces, avec un aperçu des Moeurs et Usages des Espagnols, et des Indiens sauvages et civilisés". Le livre fut traduit en anglais, en allemand et en espagnol même, paraît-il, en hollandais, et le manuscrit original, comprenant 291 pages, est conservé à la **Bibliothèque nationale** de Madrid.

* * *

Pedro Grases, l'un des premiers humanistes du Venezuela, vient de consacrer une étude aussi complète qu'il est possible à Depons et à son fameux bouquin, qui s'intitule **El Viajero Francisco Depons** (1) (Le Voyageur François Depons). Il y donne la biographie de l'homme et n'ignore aucun détail bibliographique en ce qui le regarde. François-Raymond-Joseph Depons naquit en 1751, à Soustons dans les Landes. On sait peu de chose de sa jeunesse, sinon qu'il paraît avoir étudié à Paris et y fut reçu avocat.

On ignore aussi la date exacte de sa venue en Amérique, mais l'on croit qu'elle remonte à 1782. Il descendit d'abord à Saint-Domingue, donna plusieurs brochures sur cette colonie française, ne faisant pas mystère de son opposition à l'affranchissement des Noirs. En 1806, Depons publie son livre sur le Venezuela, et il figure en 1807 comme membre de la Société académique des Sciences de Paris. Il est possible qu'il y ait été inscrit auparavant, car il retourna en France après son séjour à Saint-Domingue, pour regagner l'Amérique vers 1792. On perd cependant sa trace pendant huit ans, mais on a lieu de croire qu'il séjourna alors sur l'Ile de Cuba, comme le laissent supposer certains passages de son célèbre **Voyage.**

Il quitte le Venezuela en juin 1804, après un séjour de quatre ans, pour se rendre en Espagne, où il offre au roi le texte de deux chapitres de son oeuvre, sur l'agriculture et le commerce. Il rentre la même année à Paris et, dans des mémoires à l'adresse de Napoléon 1er, suggère que le Venezuela passe sous domination française, l'immense prestige de l'Empereur étant de nature, selon lui, à aider l'Espagne à conserver ses autres possessions d'Amérique. Depons mourut à Paris en 1812.

L'ILLETTRE.

(1) Caracas, 1960.



M. Paul Jetté, âgé de 92 ans, sera l'un des invités d'honneur au banquet qui clôturera samedi soir une semaine de fêtes pour marquer le passage de Transcona à la dignité de "ville". M. Jetté, que l'on voit avec ses fils, Onil et Roméo, tenait le premier établissement à logements à Transcona il y a plus de 50 ans, l'endroit ayant servi aussi pour le culte. (Photo Winnipeg Tribune)

Les jeunes s'expriment moyennant des tableaux

Les trois murs de la salle de l'Ecole Marion étaient éloquents mercredi soir de cette semaine. Cent vingt-cinq tableaux très variés y proclamèrent les pensées et l'habileté des soixante-quinze enfants qui suivent les cours d'art de la division scolaire sous la direction de Mme Boutal.

Ici trois gamins se tiennent immobiles devant un tableau genre panorama. En admiration sans doute, mais admiration paternelle. Car ce tableau a été conçu dans leurs têtes et a été exécuté par leurs mains. Ainsi ces tableaux sont autant de fenêtres qui permettent aux spectateurs, hélas trop peu nombreux, de pénétrer discrètement dans ce sanctuaire mystérieux, le cerveau d'un enfant.

Il y a beaucoup de peintures et de dessins d'une grande simplicité, car il faut bien pouvoir apprendre à manier le pinceau comme on apprend à manier sa langue. Ici des vases de fleurs et là des bouteilles, sujets dont on peut d'ailleurs faire des chefs-d'oeuvre. On remarque surtout la bouteille et soucoupe d'Ernest Cselko. Une bouteille vraiment transparente et luisante, avec panier qui dissimule le contenu.

De l'avis populaire "Le Chasseur", ce type négligent qui se promène avec deux chiens actifs à travers les bas-fonds sous un soleil limpide qui plombe sur les arbres somnolents, mérite le premier prix. Louise Chénier et Suzanne Garnier peuvent s'en glorifier. Tout près un aquarium, de Jean Guilbault et Paul Houle, dépeint avec un ton velour, les habitants brillants et la végétation explosive de ce monde liquide. Sur le mur nord, un panneau, fruit de l'effort conjoint de Lucie Boily, Denise Rainault rappelle les voyages en traineau à chevaux du bon vieux temps, froid et grisâtre. Ces trois travaux sont de dimensions frappantes et représentent une nouvelle tournure qui exige plus de versatilité.

Enfin il y a l'arbre solitaire de Christian Jullié, qui, par des contrastes violents de jaune, vert, violet, annonce le triomphe de la vie personnelle au milieu d'un climat hostile.

Tous ces tableaux chantent d'ailleur la vie et la beauté.

Etudiants de Québec à St-Boniface

Samedi matin prochain (le 17 juin) arrivera par voie du Pacifique Canadien un contingent de 40 étudiants de collèges classiques de la province de Québec accompagnés de quelques-uns de leurs professeurs. L'organisateur de ce voyage culturel et reposant à travers l'Ouest canadien est le R. P. Jean Genest, S.J., aujourd'hui rédacteur en chef de la revue "Collège et Famille" et autrefois professeur de philosophie au collège de St-Boniface. Le groupe visitera la ville dans l'avant-midi et l'après-midi; ils prendront le repas du soir au collège de St-Boniface où ils rencontreront les professeurs de cette institution ainsi que les autorités religieuses du diocèse de St-Boniface. Le soir, à 8 h. 30, il y aura réception à la salle académique, où sont invités les dirigeants de nos associations nationales, les présidents de nos organisations de jeunes, les universitaires du collège de St-Boniface et du collège St-Joseph et, en particulier, M. E. B. Osler, auteur du plus récent ouvrage sur Louis Riel, "The Man Who Had to Hang". Les jeunes voyageurs repartiront le lendemain vers l'Ouest après avoir entendu la messe dominicale dans la cathédrale de St-Boniface.

Les jeunes ruraux devant les problèmes d'agronomie

QUEBEC — Le Canada français sera doté bientôt d'une école d'enseignement agronomique universitaire qui sera en mesure de décerner des diplômes de maitrise et de doctorat. Cette école sera aussi un centre de recherches.

Cette nouvelle était annoncée récemment devant les membres du conseil canadien des cercles 4-H, à l'occasion de leur trentième assemblée générale annuelle. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, a donné quelques précisions sur le projet d'ensemble, dont la préparation est confiée à un comité spécialement formé à cet effet.

En plus de faire de la recherche, la future organisation s'occupera de vulgarisation des connaissances agricoles et des arts domestiques. Toute la population rurale est donc appelée à bénéficier d'une diffusion intensifiée des connaissances techniques agricoles. Les moyens proposés pour atteindre ce but, selon le ministre seront de revaloriser les fonctions agronomiques, y compris celles d'agronomes de comté, d'agronomes spécialisés et d'agronomes professeurs d'agriculture, ainsi que des spécialistes en arts domestiques et en économie ménagère, des moniteurs et monitrices des nombreux cercles de jeunes groupés sous le terme générique de cercles 4-H.

Ce vaste programme semble répondre au voeu des dirigeants 4-H, notamment du président du conseil national, M. J.-E. Dubé. Celui-ci, en effet, a déclaré que l'agriculture moderne exige des connaissances techniques, scientifiques et administratives que ne possèdent pas encore les cultivateurs. "Nous manquons, a-t-il ajouté, de cultivateurs compétents, de techniciens et de chercheurs".

Et M. Dubé d'affirmer ceci: "Seule la science agricole, diffusée chez la masse des agriculteurs, garantira le salut et la prospérité de la classe agricole".

25e anniversaire de "Prie avec l'Eglise"

OTTAWA — C'est en juin 1936 que paraissaient les premiers numéros du feuillet-missel "Prie avec l'Eglise". Le tirage, qui était alors de 1,000 exemplaires par semaine, atteint maintenant 193,000 exemplaires. Ce feuillet hebdomadaire, dont le rayonnement ne cesse de s'étendre, est distribué dans tout le pays, aux Etats-Unis et même en Europe.

A l'unique édition française du début, rédigée actuellement par le R. P. Robert Bastin, O.M.I., sont venues s'ajouter l'édition anglaise ("Living with Christ") dont le rédacteur actuel est M. William E. O'Meara, ainsi qu'une autre édition française, mais de "rite dominicain".

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 12 juin avait lieu la réunion régulière du Conseil; seuls les échevins Softley et Parent étaient absents.

L'Honorable Gurney Evans, dans une lettre à la ville, convoque une assemblée de représentants des villes et municipalités qui sont desservies par l'aéroport international du Grand Winnipeg pour le lundi 19 juin.

Les résidants de la Place Gaboury présentèrent une pétition contre l'intention qu'a la ville d'y construire une bordure de rue et gouttières lorsque la rue est dans un si pauvre état. Ils prétendent que ce serait gaspiller de l'argent de faire ces travaux. On demande à l'ingénieur d'étudier la situation.

Le secrétaire de la Manitoba Motor League annonce que la ville s'est vu décerner un certificat pour les mesures prises en vue de la protection des piétons.

Le Cercle Molière remercie le maire et le Conseil pour l'aide financière qui leur a été accordée et qui leur a permis de se rendre à Montréal pour prendre part au festival d'art dramatique.

M. J. Schimnowski remercie le Conseil pour leurs félicitations lors de sa nomination au conseil d'arbitrage du gouvernement métropolitain.

Le commandant McLean remercie le Conseil pour l'intérêt qu'il prend à sa carrière navale; le commandant McLean est le fils de feu l'ancien maire McLean de notre ville.

M. Maurice Prud'homme, greffier, donne un rapport fort intéressant sur la Conférence des Maires et Municipalités à Halifax; M. le Maire et les échevins Hart et McKall, ainsi que M. Prud'homme, y représentaient la ville; nombre de sujets tels les projets de construction de logis à loyer modique, les problèmes de recrutement du personnel, le coût de l'éducation et les moyens de le répartir d'une manière équitable, furent discutés. Plusieurs résolutions furent présentées et le greffier rapporta des copies de tous les discours qui furent donnés à cette conférence. Elles seront mises à la disposition des membres du Conseil pour étude.

M. le Maire remercia le greffier pour son rapport et remercia aussi les échevins Hart et McKall qui ont si assidûment suivi toutes les conférences; le maire suggère une réunion spéciale du Conseil où tous les membres pourront profiter des rapports des délégués.

M. Harrison, de la rue Mission, remercie le Conseil pour avoir posé du gravier et du goudron sur cette rue mais se plaint maintenant du fait que cette rue est devenue une piste de course pour les automobilistes et du danger que cela présente pour les enfants. Il dit aussi qu'il paye des taxes pour une propriété dite de ville, alors qu'il est entouré d'animaux de ferme. Il demande pourquoi il fut obligé d'installer un système d'eau et d'égout lorsque d'autres résidants ne l'ont pas encore fait. Le problème de la vitesse excessive fut remise à la commission de police, les problèmes de voisinage avec les animaux domestiques ainsi que le posage de service d'eau et d'égout fut remis au Dr French de l'Unité Sanitaire pour un rapport détaillé à ce sujet.

La compagnie Benjamin Frères réitère sa demande pour le pavage de la rue McTavish à partir de la rue Plinquet jusqu'à la voie ferrée et se dit prête à payer comptant pour sa partie de ce projet. Ceci fut remis aux Comité des travaux publics.

L'échevin Lonergan se plaint de la façon dont le contrat avec la compagnie Wardrop et Associés a été renouvelé lors d'une séance spéciale du Conseil et prétend que cette séance spéciale était irrégulière. Le pro-maire St-Hilaire et les échevins présents affirment que cette séance avait été dûment convoquée et que le contrat avait été dûment approuvé.

L'échevin Lonergan donna alors lecture d'une liste de plaintes contre l'ingénieur de la ville et contre les ingénieurs-conseils. En voici un résumé: 1) Comment l'ingénieur explique-t-il le fait que les dépenses de son département soient montées de $100,000 à $233,297 depuis qu'il est en charge de ce département? Les travaux faits depuis ne justifient pas cette augmentation.

2) L'an dernier, M. Bockstael recevait une augmentation de salaire de $1,200 à condition qu'il s'occupe du département des inspections de bâtiments, etc.; ce département est maintenant transferé au Métro; est-ce que le $1,200 d'augmentation a été enlevé de son salaire?

3) Le Conseil doit payer les comptes de téléphone des chefs de département, y inclus une ligne privée pour M. Bockstael. Tous ces messieurs gagnent au delà de $6,000 par année en plus d'une allocation généreuse pour l'usage de leurs automobiles. Je n'approuve pas ces dépenses sans contrôle; est-ce que le Conseil les approuve?

4) Est-ce que le renouvellement du contrat avec les ingénieurs-conseil Wardrop et Associés est justifié? Beaucoup de travail peu satisfaisant a été fait sous la direction de cette firme. Pourquoi cette firme a-t-elle été réengagée lors d'une réunion que je qualifie illégale et où, je crois, que M. Bockstael a conseillé au comité de continuer le contrat avec Wardrop et Associés. Il me semble que, de part et d'autre, la compagnie Wardrop et M. Bockstael sont responsables des erreurs commises soit par le département du génie ou par la compagnie Wardrop.

5) Pourquoi dans la dernière semaine de juillet 1959 le pont Provencher a-t-il été repavé? Qui en a donné la permission? Ce n'était pas le Conseil de St-Boniface ni celui de Winnipeg. Qui a payé pour ce travail? Est-ce que la ville de Winnipeg a payé sa part? Est-ce que des soumissions ont été demandées?

6) Je n'aime pas la manière dont l'ingénieur répond aux questions des échevins quand ceux-ci lui demandent des explications sur certains projets ou travaux dans leur quartier. Quelquefois je lui ai demandé, ainsi que d'autres personnes de mon quartier, de faire avancer plus vite le travail sur certains projets. L'ingénieur leur aurait dit que le travail se ferait plus vite s'ils étaient mieux représentés dans leur quartier. Est-ce que les échevins sont obligés de se laisser poignarder dans le dos lorsque leurs questions ne plaisent pas à l'ingénieur?

7) L'ingénieur a démoli deux entrées sur ma propriété sans même m'avertir par téléphone. Est-ce que je dois tolérer cela?

8) Winnipeg croit que la pratique de faire faire les travaux par des contracteurs privés va réduire son département des travaux publics à néant parce que le travail peut être fait à meilleur marché. A St-Boniface nous avons la même situation depuis que le Métro a assumé une partie du travail. Est-ce que notre département des travaux publics ne devient pas un éléphant blanc?

"Tout ceci me laisse soupçonner que notre ingénieur et nos ingénieurs-conseil ne font pas un travail aussi efficace que nous aurions raison d'attendre d'eux; ils sont responsables pour du travail de pauvre qualité. Je me demande si l'ingénieur de la ville est un ingénieur ou un dictateur. Je voudrais des explications sur une telle conduite."

M. le maire dit qu'il établit une ligne de conduite dans de telles situations. Lorsqu'un échevin a à se plaindre d'un chef de département ou d'un employé, les accusations sont discutées en comité afin de permettre à la personne accusée de se défendre et si un échevin ne peut obtenir satisfaction en comité, il est libre alors d'attirer l'attention du Conseil sur ce qu'il croit être des irrégularités. Il dit qu'une réunion spéciale sera convoquée pour discuter des questions soulevées par M. Lonergan, où il pourra répéter ses accusations en présence de l'ingénieur.

L'échevin Turner propose des félicitations au Club Falcon pour avoir aidé et hébergé une famille sinistrée.

L'échevin Guilbault demande au maire de proclamer le 3 juillet congé pour les employés de la ville de St-Boniface.

Des félicitations sont offertes à MM. J.-B.-T. Hébert et J.-B.-O. Leclerc qui viennent d'être nommés à la cour de revision du gouvernement métropolitain.

L'échevin Hart demande que le trésorier prépare une pétition en faveur du pavage de la rue Seine. On a omis d'inclure ce projet à la liste des travaux proposés pour cette année.

L'échevin St-Hilaire propose les meilleurs voeux de la ville à M. et Mme J.-B.-O. Leclerc qui célèbrent leurs noces d'or.

L'échevin Lonergan donne avis de motion qu'à la prochaine réunion du Conseil il demandera que le contrat de la ville avec Wardrop et Associés soit terminé.

A lundi prochain.

Les premiers prix à deux religieuses à l'Institut de Pédagogie

Deux religieuses de la Présentation ont décroché encore une fois les prix les plus convoités à l'Institut de Pédagogie du Manitoba. Il y a trois ans de suite qu'une religieuse arrive ainsi en tête des étudiants.

Cette année, lors de la cérémonie de remise de diplômes jeudi après-midi, la médaille d'or a été présentée à la Rév. Sr Maria-de-la-Trinité pour avoir atteint le plus haut résultat en excellence académique. A son tour, la Rév. Sr St-Ignace-de-Jésus recevra la plus importante bourse.

La Saskatchewan s'en réjouit

La Saskatchewan réclamera à juste titre une partie des honneurs ainsi mérités, car la famille de Soeur Marie-de-la-Trinité (Cécile Lanovaz) habite à Duck Lake et celle de Soeur St-Ignace (Suzanne Papen), à Saskatoon où ses parents sont identifiés à l'oeuvre CFNS.

Six cents normaliens et normaliennes ont complété leurs cours à Tuxedo cette année. Les religieuses, avec modestie, attribuent leur propre succès, non pas tellement à leurs talents extraordinaires, mais à leurs habitudes de travail.

Félicitations chaleureuses aux Soeurs de la Présentation.

Les chères Soeurs Grises sont dans le deuil . . .

Leur Très Honorée Mère Béatrice St-Louis, supérieure générale, rendait sa belle âme à Dieu le vendredi 9 juin dernier, en la fête du Sacré-Coeur, patron de l'Institut.

Cette digne Mère, élue en octobre 1957, eut l'insigne honneur d'assister, avec les membres de son Conseil et un grand nombre de Soeurs Grises, aux fêtes inoubliables de la béatification de leur grande fondatrice, la bienheureuse Mère d'Youville, le 3 mai 1959.

Cette vaillante Mère ne s'est pas remise des grandes fatigues occasionnées par les préparatifs des fêtes mémorables préparées en l'honneur de la bienheureuse Mère et de plus, en dépit des soins les plus assidus, la science médicale se vit impuissante à enrayer l'implacable cancer qui la minait depuis plusieurs années. Mais ses bien-aimées filles ne pouvaient se résigner à perdre une mère si bonne, si compréhensive, si bien douée pour le gouvernement d'une communauté, elles se succédèrent auprès de la châsse de leur sainte fondatrice la suppliant de leur obtenir une guérison si précieuse. Mais il tardait au bon Maître de récompenser sa fidèle servante et de lui faire goûter auprès de celle qu'elle remplaçait si dignement les douces joies du ciel.

Le mardi matin 13 juin, un service solennel était chanté dans la chapelle de la Maison provinciale pour le repos de sa belle âme. L'officiant, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, était assisté des RR. PP. Georges Desjardins, S.J., et Raphaël Lechasseur, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Vingt-deux prêtres, dont Mgr Ignace Zielonka, P.D., V.G., du diocèse de Winnipeg, et l'abbé Fulgence Fortier, de la Trappe de St-Norbert, assistaient au sanctuaire. Dix-neuf religieuses des communautés de la ville, dont les supérieures générales des Soeurs Oblates de Marie Immaculée et des Filles de la Croix, la Rév. Mère Provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, le R. F. Bruns, S.M., principal de l'Institut Collégial Provencher, M. Laurent Desjardins, M.A.L., M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, M. Henri D'Eschambault et les membres de sa famille et plusieurs autres laïques sont venus offrir le haut témoignage de leur vénération et de leurs sincères condoléances aux Soeurs Grises si profondément affligées de la mort de leur digne Mère qu'elles vénéraient et aimaient à tant de titres . . .

Je suis heureux de me faire leur interprète pour redire à tous ceux qui ont bien voulu répondre à leur invitation l'humble hommage de leur gratitude.

M. l'abbé L.-A. FORTIN,
chapelain de la Maison provinciale des Soeurs Grises.

Mariapolis

Décès

M. Omer Trudel, de Mariapolis, est décédé à l'hôpital Deer Lodge le vendredi 9 juin, à l'âge de 64 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Paul-Apôtre à St. James, le lundi 12 juin. L'inhumation se fit dans le lot militaire au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Norman et Elie, de Pine Falls; deux filles, Mme A. Chagnon, de Keewatin, Ont., et Mme D. McTavish, de Jamestown, D.-N., ainsi que 16 petits-enfants et ses frères et soeurs.

Après le Rassemblement mondial des travailleurs chrétiens

ROME — A la suite du congrès mondial de la Fédération internationale des Mouvements ouvriers chrétiens et des Conversations internationales d'apostolat en mouvement ouvrier adulte, qui se sont réunis à Rome, un Comité de coordination de neuf membres a été constitué. Ce comité des neuf a déjà tenu une première réunion.

Ce comité est ainsi constitué: Afrique, M. Joseph Amicia (Côte d'Ivoire) pour les pays d'expression française, et M. Mulengar (Rhodésie du nord) pour les pays d'expression anglaise; Asie, Mme Anita Prerraz (Ceylan); Amérique du Nord, M. Bob Senses (Etats-Unis); Amérique du Sud, M. Tibor Sulik (Brésil); Europe, Mme Egaud (France), M. Vandamme (Belgique), M. Paul Adam (Suisse) et M. Pat Keagan (Angleterre).





Mlle Patricia St-Hilaire, fille de M. et Mme Joseph St-Hilaire, de St-Boniface, a gagné le premier prix du concours annuel de composition que patronne le parti national du Crédit Social. Sa composition "Pourquoi le Canada a besoin du Crédit Social" a reçu la note 88.9 pour cent. Elève de 12e année à l'Institut Collégial St-Joseph, Mlle St-Hilaire recevra comme prix "un voyage, toutes dépenses payées, à Ottawa où aura lieu du 4 au 7 juillet le congrès national du parti créditiste". M. St-Hilaire est échevin de St-Bonfiace.

Le consul de France en deuil de son père

M. Damien Giordani, consul de France, est en deuil de son père depuis vendredi dernier. M. Jean Giordani est en effet décédé à Menton, dans les Alpes-Maritimes, en France, le 9 juin, à l'âge de 84 ans. Les funérailles eurent lieu à Menton à 14 heures lundi; à la même heure, soit à 8 h. a.m. (heure de St-Boniface). Son Exc. Mgr Maurice Baudoux célébrait la messe dans sa chapelle privée pour le repos de l'âme du défunt, en présence de M. le Consul et de sa famille.

Le défunt eut une carrière militaire mouvementée qui lui mérita maintes décorations françaises (Il était chevalier de la Légion d'honneur.) et étrangères (dont une décoration des rois de Serbie et de Roumanie pour son rôle dans la guerre de 1914 à 1918). Ancien adjoint au maire de Menton, il exerçait de fait les fonctions de maire lors de l'évacuation de la ville occupée par les forces d'Italie en juin 1940. On sait que toute la population dut quitter Menton en 24 heures. M. Giordani accompagna les Mentonnais dans les Pyrénées orientales et y subit avec eux bien des épreuves, spécialement lors d'inondations tragiques.

Lorsqu'il put se libérer de ses obligations, il rentra dans son pays d'origine, la Corse. Il ne quitta sa région d'Ajaccio qu'en 1945, après la guerre, pour revenir à Menton. Réélu conseiller municipal, il prit bientôt sa retraite, s'intéressant toujours de façon toute particulière aux travaux de son fils consul.

Outre son fils Damien, il laisse pour pleurer sa perte son épouse, âgée de 80 ans.

La population franco-manitobaine offre ses sincères condoléances à M. et Mme Damien Giordani.

On attend une centaine d'élèves aux cours d'été du Collège

La date ultime pour demander l'admission aux cours universitaires, session d'été, Collège de St-Boniface, était hier, le 15 juin. Il appert qu'il y aura environ cent élèves assistant à un ou deux de ces cours au Campus de St-Boniface. Dans la seule section d'Histoire du Canada, 2e année, il y a au-delà de soixante-cinq demandes. Ces étudiants poursuivent leurs études, soit en vue du baccalauréat (Latin-Philosophie, Université de Manitoba), soit en vue d'obtenir les certificats d'enseignement "A" et "Permanent" du Département d'Education du Manitoba; quelques-uns même verront leurs crédits reconnus par le Département d'Education de la Saskatchewan.

Le cours de Pédagogie religieuse commencera en même temps que les cours universitaires, le 5 juillet; on a jusqu'à cette date pour demander son admission. Actuellement, il y a quarante-cinq étudiants, dont quarante-deux religieux et religieuses et trois laïcs, inscrits à ce cours de méthodologie catéchistique; l'inscription, sans doute, sera plus considérable au début de juillet puisque la publicité de ces cours vient de se faire en Saskatchewan et n'a recueilli que trois inscriptions jusqu'à maintenant.

Le cours de Psychologie de la personnalité offert le soir à partir du 18 juillet jusqu'au 25 du même mois compte déjà une douzaine d'étudiants. Ce cours est ouvert au grand public et fut très populaire dans les institutions du Québec; les instituteurs, les gardes-malades et les auxiliaires sociaux sont intéressés de façon particulière à ces conférences qui leur sont d'une aide pratique dans leurs domaines respectifs. Il faut savoir gré aux organisateurs des cours d'été du Collège de St-Boniface d'avoir introduit ce cours et d'en avoir chargé un professeur éminemment connu à Montréal et à Québec, le R. P. Jean-Marie Raymond, S.J.

Petites Notes

M. et Mme Emery Charbonneau, de 492, rue Dumoulin, sont partis pour un voyage de deux semaines à Vancouver.

* * *

Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask., depuis six ans déjà, vient d'être renommé supérieur de cette communauté pour un troisième terme de trois ans. L'installation canonique du supérieur eut lieu dans la chapelle de l'institution le 9 juin dernier, en la fête du Sacré-Coeur. Le R. P. Maurice Dugal, O.M.I., premier assesseur, présida la cérémonie.

* * *

Correction

Une erreur s'est glissée dans la nouvelle au sujet des fêtes qu'on organise à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Joseph Bélanger, d'East St. Paul, Winnipeg, autrefois de St-Boniface, le 2' juin. C'est une réception et non un banquet qui aura lieu au Cercle Ouvrier St-Joseph après la cérémonie religieuse à la basilique à 7 h. du soir.

* * *

Remerciements

Les familles Proulx, Renault, Harris et Rudnicki remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Amanda (Proulx) Guertin.

* * *

M. et Mme Pierre Delaquis (père) désirent remercier leurs nombreux amis et connaissances qui leur ont témoigné tant d'intérêt et d'amitié lors de leur séjour à l'hôpital par suite d'accident. Un grand merci aussi à M. le Dr d'Agincourt et aux gardes-malades de l'hôpital général de St-Boniface pour leurs bienveillants soins.

Une peste de sauterelles ravage les récoltes

Les sauterelles ont commencé à ravager les récoltes dans les régions de la rivière Rouge et dans les lieux de pâturage et de pacage, spécialement dans le sud-ouest du Manitoba; le ravage est plus ou moins sévère vers Carman-Graysville et très sévère vers Neepawa et Gladstone.

Les fermiers des régions empestées sont pressés de vaporiser leurs champs avant qu'il soit trop tard. Les lieux de pâturage doivent être vaporisés avec du "toxaphene" pour animaux à boeuf, et du "malathion" pour autres animaux; pour les autres champs on recommande "dieldrin", "toxaphene", "aldrin" et "heptachlor".

Tous les fermiers vaporisant avec les insecticides ont le droit à un remboursement du gouvernement et de la municipalité.

Ste-Marie

Fête de M. le curé

Le lundi 12 juin, à 10 h. 30 a.m., M. l'abbé Roland Bélanger, curé, célébra la messe payée à ses intentions par les élèves de l'école Ste-Marie. L'occasion qui précipita ce témoignage d'amour et de reconnaissance envers leur curé était son huitième anniversaire d'ordination qui a eu lieu le 14 juin, durant la retraite des prêtres à St-Boniface.

Une petite séance du chant et de concours suivis d'une présentation à M. le curé compléta les célébrations. Il faut dire aussi l'appréciation de M. le curé à cette nouvelle démonstration d'affection pour lui. Il leur accorda congé d'une demi-heure.

Tous les paroissiens s'unissent aux enfants pour transmettre leurs voeux de sainteté, de santé et de bonheur les plus sincères à leur dévoué curé.

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi 8 juin dernier, à 8 h. p.m., eut lieu la dernière assemblée régulière générale de l'Association de Parents et Maitres de Ste-Marie pour l'année scolaire 1960-61.

Comme toujours les dévouées maitresses étaient à l'école de bonne heure pour recevoir les parents désireux de discuter avec elles les problèmes de leurs enfants. Les rencontres se continuèrent après la réunion jusqu'à une heure avancée de la soirée.

M. Georges Laberge, remplaçant M. Roger Sabourin, président, en chaise, ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous. On procéda ensuite aux élections du nouvel exécutif. Les nouveaux élus furent M. Denis Lafrenière, président, et Mme Marcel Labossière, vice-présidente; Mme Gordon Suggitt reteint son poste de secrétaire-trésorière. Les conseillers sont: MM. Pierre Lemoine, Louis Vincent, Roger Sabourin et Léopold Grouette. Félicitations aux nouveaux élus et remerciements aux officiers sortant de charge, soit Mmes P. Jubinville, F. Perreault et L. Perron et M. René Provost.

M. l'abbé R. Bélanger annonça ensuite que deux maitresses laïques enseigneront l'an prochain: Mlles DeMoissac et Ménard, en plus de la maitresse laïque de l'école maternelle. Avec l'ouverture de nouvelles écoles placées à leur charge, les Soeurs Missionnaires Oblates de Marie Immaculée se voient forcées de se servir de l'une des maitresses. Il semble regrettable que lorsque le fardeau est allégé, on le transfère à d'autres épaules, tandis que ceux qui ont eu à faire le travail de base le plus pénible ne peuvent profiter de ce radoucissement. C'est donc avec regret que l'on voit réduire le nombre des religieuses sur le corps enseignant de Ste-Marie.

Remerciements les plus sincères à ces dévouées institutrices d'avoir accepté le bon avec le mauvais durant tant d'années. C'est à espérer qu'on les reverra en position de reprendre leur place avant trop longtemps.

M. Laberge implore les parents de se tenir au courant des avancements dans la science et des positions qui s'ouvrent par conséquent pour les jeunes dans l'ère nucléaire. Il faut lire pour élargir ses horizons, agrandir ses connaissances et se tenir à la page.

M. le curé se charge de servir de libraire, en outre ses travaux nombreux, pour placer des livres français à la disposition des enfants durant les mois de vacances.

Une tasse de café, toujours bien reçue, fut servie à la clôture de la soirée.

Club Social

Le lundi 12 juin, le Club Social de Ste-Marie eut son assemblée mensuelle. Les messieurs ont décidé de faire quelques changements, toujours avantageux aux joueurs, dans les prix du bingo qu'ils administrent. Les prix sont devenus très attrayants et tous sont invités de venir se divertir le mercredi à 8 h. p.m.

La Salle

Décès

Mme Alma Lalonde est décédée à l'hôpital Taché le lundi 12 juin à l'âge de 81 ans. Elle demeurait autrefois à 178, rue Taché.

Les funérailles de Mme Alfred Lalonde eurent lieu en l'église de La Salle mercredi à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière local. Le salon funéraire Desjardins s'occupait des arrangements funéraires.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Alfred; six fils, Joseph, Raphaël, Fortunat, Charles, Eugène et Hyacinthe; deux filles, Mmes Eva Bonneau et Emilie Trudeau.

Club de tennis St-Michel, à St-Boniface

Comme l'été commence, le club de tennis St-Michel garde la tradition des années passées. Une nouvelle saison de tennis a été mise en marche pour les jeunes de St-Boniface.

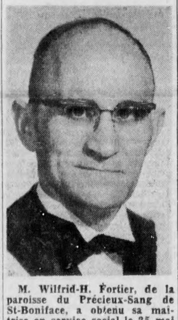
Au cours de la première réunion nous avons élu un comité exécutif, comme suit: président, René Bazinet; vice-présidente, Monique Boily; secrétaire, Henriette Levasseur; trésorier, Denis Chénier; rédactrice, Patricia St-Hilaire.

Le lundi 5 juin les courts furent officiellement ouverts. Les cartes de membre sont de $2.00 pour étudiants et de $3.50 pour travailleurs. Les joueurs qui n'ont pas de carte de membre devront payer 35 cents pour la soirée. Si vous n'avez pas de raquettes vous pouvez les louer à 15 cents la soirée.

Le club invite tous les jeunes Canadiens français de 16 ans ou plus à venir jouer.

L'invitation est faite; il ne reste plus qu'à y répondre.

SIMONE et NICOLE.



M. Wilfrid-H. Fortier, de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, a obtenu sa maitrise en service social le 25 mai dernier à l'Université de Manitoba. L'an dernier, il méritait son baccalauréat en service social à la même université. Ancien élève du collège classique St-Jean d'Edmonton, Alberta, il obtint son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa en 1949. M. Fortier et sa famille sont originaires de Debden, Sask. Actuellement il travaille pour le ministère du Bien-être social provincial dans la ville métropolitaine de Winnipeg.

Le pèlerinage militaire international à Lourdes

LOURDES — Du 2 au 4 juin, le pèlerinage militaire international a rassemblé à Lourdes plus de 40,000 soldats provenant d'une vingtaine de pays: France (métropole, Algérie, forces françaises en Allemagne), Belgique, Luxembourg, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, Canada, Etats-Unis, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Suède, Portugal, etc. Pour la première fois, l'Inde envoie également une délégation.

Le cardinal Feltin, vicaire aux armées françaises, a présidé, entouré du cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, de Mgr Carpino, assesseur de la congrégation consistoriale, de M. Jean Mesner, ministre français aux armées, du général Ollié, chef d'état-major français de la défense nationale, et de 200 aumôniers militaires.

Un millier de marins français étaient également présents, venant des bases de l'Atlantique et de la Méditerranée, de l'Algérie et de Bizerte. La plupart des 40,000 soldats ont été hébergés dans un camp de toile de 700 tentes proche de la Cité-secours du Secours catholique.

Décès

M. A. McDOUGALL

Le jeudi 8 juin est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Antoine McDougall, de 1316, rue Sommerville, Fort Garry. Il était âgé de 57 ans.

Les funérailles eurent lieu le samedi 10 juin en l'église St-Vital de Fort Garry, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. McDougall était membre de la Légion canadienne, section de Fort Garry.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Robert et Alvar; trois filles, Mmes J. Lalonde, D. Mathews et A. Thibert; deux frères, cinq soeurs et seize petits-enfants.

* * *

MME NOELIA DESAUTELS

Mme Noëlia Desautels, de 211, rue Roger, est décédée le jeudi 8 juin, à l'âge de 82 ans, au Sanatorium de St-Boniface. La messe de Requiem fut célébrée en l'église du Précieux-Sang le samedi 10 juin à 10 h. 30 a.m. par le R. P. Maurice Desautels, O.M.I. Les Révérendes Soeurs Chanoinesses firent les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Marius Benoit, Eugène Dubuc, Ovide Desautels, Hugh Coyle, Guy de Margerie et Marius Delorme. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Mme Desautels était Dame de Ste-Anne et Tertiaire de St-François. Elle laisse dans le deuil deux fils, Jacques, de Vancouver, et Jean, de Portland, Oregon; quatre filles, Claire, de St-Boniface, Louise (Mme N. R. Coyle), d'Edmonton, Thérèse (Mme H. J. Coyle), de Regina, et Odile (Mme W. H. Miln), d'Edmonton; deux frères, Léon Benoit, de Lloydminster, et Emile Benoit, de Willow-Bunch. Son mari, M. Eugène Desautels, la précéda dans la tombe en 1944.

Remerciements

Les enfants de Mme Noëlia Desautels remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles à l'occasion du décès de leur mère. Ils remercient spécialement les religieuses et les infirmières du Sanatorium ainsi que M. Laurent Desjardins pour leur dévouement.

* * *

M. HENRI BEAUCAGE

A l'hôpital général de St-Boniface le jeudi 8 juin est décédé M. Henri Beaucage, âgé de 74 ans, de 152, rue Goulet. Son épouse, Rose-Alba, le précédait dans la tombe un mois plus tôt, soit le 7 mai 1961.

Les funérailles de M. Beaucage eurent lieu le mardi 13 juin en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

M. Beaucage était membre des Fils Natifs de St-Boniface. Un frère, Gédéon, de Sudbury, Ont., lui survit.

* * *

M. ISIDORE PROULX

M. Isidore Proulx, né à St-Boniface, est décédé subitement à St-Vital le samedi 10 juin. M. Proulx résidait à 243, rue Des Meurons, St-Boniface. Il avait été employé par la boulangerie Weston jusqu'au mois de novembre dernier lorsqu'il prit sa retraite pour cause de santé.

Lui survivent: son épouse, Angeline; deux fils, Raymond, à la maison, et Denis, de l'Armée canadienne à Vancouver, C.-B.; une fillette, Claudette; sa mère, Mme Maria Proulx, de Vernon, C.-B.; trois frères, Roland, de l'Aviation royale canadienne en France, Philippe, de St-Front, Sask., et Ernest, de l'Armée canadienne à Winnipeg; deux soeurs, Mmes Jim Pitman (Anita), de Kelowna, C.-B., et Alice Pattie, de Lumby, C.-B.

Les funérailles eurent lieu à l'église du Précieux-Sang le mercredi 10 juin, à 10 h. a.m., et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface. Les porteurs furent quatre beaux-frères du défunt, MM. Paul, Eugène et Jean St-Onge et François Guilbault, et MM. Robert Cook et Dan Nolin.

M. et Mme Hormisdas Proulx, d'Estevan, Sask., et beaucoup d'autres se sont rendus à St-Boniface pour assister aux funérailles.

Remerciements

La famille Proulx tient à remercier bien sincèrement tous ceux qui, par offrandes de messes, de fleurs ou par tout autre moyen, ont contribué à alléger leur peine lors du décès de leur père et époux bien-aimé, M. Isidore Proulx.

* * *

M. A.-G. PARENT

M. Aimé-Gaston Parent, âgé de 63 ans, est mort subitement à son domicile, 209, rue Clairmont, le lundi 12 juin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne; une fille, Elaine (Mme Roland Neault); un frère, Jean-Louis; quatre soeurs, la Rév. Sr Joseph-de-Ste-Marie, SS. NN. J.M., Mmes R. Brais et T. Gauthier et Mlle Alice Parent.

Le service funèbre eut lieu en l'église du Précieux-Sang le jeudi 15 juin et l'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

Le salon funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

Congrès national annuel au Québec des coopérateurs de langue française

MONTREAL — C'est dans la province de Québec que se tiendra, cet été, le congrès annuel des coopérateurs de langue française du Canada. Il débutera à Montréal le lundi 10 juillet et se terminera à Québec le vendredi 14 juillet.

Selon la tradition maintenant solidement établie, ce congrès organisé par le Conseil canadien de la Coopération prendra la forme d'un voyage de liaison coopérative et française. Le programme en a été tracé de manière à permettre aux participants de voir un échantillon de chacune des catégories de coopératives du Québec, de visiter le siège social de la plupart des fédérations et d'en rencontrer les dirigeants, puis de permettre aussi aux délégués de l'extérieur d'admirer les beaux sites de la métropole du pays et de la vieille capitale québécoise.

Le rassemblement se fera le matin du 10 juillet à la Société des Artisans, à Montréal. Au cours de la journée, des visites sont prévues à l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, à Pêcheurs-Unis de Québec, à la Coopérative Fédérée et au Centre de Psychologie et de Pédagogie. En fin d'après-midi, les délégués se rendront à l'Oratoire du Mont-Royal avant d'aller prendre le souper à l'Ile Ste-Hélène.

Le lendemain, ils visiteront les Abattoirs Legrade, de la Fédérée, puis partiront en direction de St-Jacques de Montcalm et de Joliette où ils verront diverses réalisations coopératives.

Le mercredi 12 juillet, les délégués se dirigeront vers la Mauricie, passant par Louiseville, Trois-Rivières et Shawinigan, et termineront la journée au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

Le jeudi, ils effectueront le trajet du Cap-de-la-Madeleine à Québec, avec des arrêts à Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Casimir et la Ferme-Ecole de Deschambault.

Le vendredi 14 juillet, se tiendra dans l'avant-midi l'assemblée annuelle du Conseil canadien de la Coopération, à l'Aquarium, près du Pont de Québec. Après le dîner, il y aura visite du nouveau Centre coopératif de Petite-Rivière (Habitation, Consommation, Mutuelles-incendie, Conseil de la Coopération, etc.), suivie du banquet de clôture du congrès.

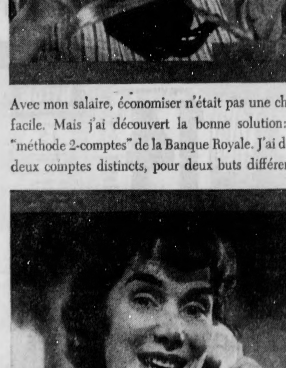
Consulat de France

Les ressortissants Français immatriculés au Consulat de France à Winnipeg et qui n'ont pas signalé à ce Consulat leur changement d'adresse, sont priés de le faire dès que possible.

Il est rappelé à nos compatriotes que l'immatriculation est obligatoire. Ceux qui n'ont pas encore procédé à cette formalité sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat de France, 415 Paris Building.

Au bout d'une heure un scandale est connu à trois kilomètres à la ronde; il faudra un mois entier à un acte héroïque pour parcourir la même distance.

Guy DUPREHAULT.





Grande fête familiale des Hacault à Bruxelles

BRUXELLES — Il y a 70 ans, le nom Hacault était inconnu au Manitoba. Il y avait bien eu un certain M. Louis Hacault qui, en 1890, avait visité les plaines de l'Ouest. On sait qu'il choisit Bruxelles pour s'y établir avec sa famille en 1892. Deux de ses fils y sont encore établis, et donc son nom est répandu non seulement dans cette paroisse, mais aussi dans les paroisses environnantes.

C'est ce que l'on constatait le dimanche 4 juin lorsque 65 enfants et petits-enfants se groupèrent pour fêter leur père et grand-père. On se réunit au foyer paternel pour y célébrer le 70e anniversaire de M. François Hacault. Lorsqu'on voulut prendre la photo du groupe, on s'aperçut qu'il n'était pas facile de placer ce petit monde devant la camera. Mais on prit plusieurs photos qui resteront les souvenirs d'une belle journée.

M. et Mme Louis Fiola (Jeanne) et leurs cinq enfants, qui demeurent à Ste-Geneviève, furent les premiers à se joindre aux quatre enfants, Dorothée, Michel, Roland et Gaston, qui demeurent au foyer. Ensuite vinrent les autres fils et filles, chacun avec sa famille, M. et Mme Maurice Tack (Céline) et leurs quatre enfants, M. et Mme Simon Foidart (Anna) et leurs quatre enfants, M. et Mme Jean Fifi (Mathilde) et leurs trois enfants, M. et Mme Hacault et leurs quatre enfants, M. et Mme Benoît Hacault et leurs deux enfants, M. et Mme Achille De Spigelaere (Louise) et leurs quatre enfants, M. et Mme Adolphe Foidard (Julie) et leurs sept enfants, M. et Mme Armand Hacault et leurs quatre enfants, sans oublier les jeunes mariés, M. et Mme Lucien Hacault.

Il manquait encore trois enfants, M. l'abbé Antoine Hacault, professeur au séminaire, Emile, le benjamin de la famille qui fait ses études au collège, et Germaine, garde-malade, tous trois à St-Boniface. Mais ils ne tardèrent pas à arriver et ce fut la plus agréable surprise pour le papa, car toute la famille, qui se réunit assez rarement, y était. Même un petit neveu des Etats-Unis qui était dans les parages est venu se joindre à la réunion de famille.

Toute la grande famille au complet, on put se régaler au "weiner roast" et jouir d'un bel après-midi passé dans l'intimité familiale. Enfin fut présenté le cadeau de fête, un bureau meuble. Pour terminer, M. Hacault souffla les 70 chandelles sur le gros et bon gâteau.

Pour couronner l'événement, une messe fut célébrée par M. l'abbé A. Hacault le lendemain aux intentions de son père en ce jour anniversaire du 5 juin. Donc, il y eut deux jours de fête pour marquer le 70e anniversaire de M. F. Hacault. Les amis de la paroisse offrent leurs meilleurs souhaits à un pionnier de Bruxelles.

37e anniversaire

Le samedi 3 juin était aussi un jour anniversaire dans la paroisse. En ce jour, M. et Mme Jean-L. Hacault célébraient leur 37e anniversaire de mariage. Meilleurs voeux aux époux et encore bien des années heureuses parmi leurs nombreux enfants. M. Hacault est le maire de la municipalité de Lorne, et Mme Hacault est l'organiste dévouée de la paroisse. Félicitations!

Saint-Labre

Décès

Le décès du petit Gordon Ross, âgé de 3 ans, est survenu le samedi 3 juin à l'hôpital de Ste-Anne. Les funérailles eurent lieu le lundi 5 juin dans l'église de St-Labre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, cinq soeurs et deux frères.

Les porteurs étaient Gilles et Gilbert Gauthier, Alexandre Ross et Lucien Yvon.

Remerciements

M. et Mme Hubert Ross désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils, Gordon, par assistance aux funérailles ou par envois de cartes mortuaires.

Naissance

A M. et Mme Jean Gérardy (née Georgette Comeault) est née une fille à l'hôpital de Steinbach le samedi 10 juin.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Antoine Gauthier patiente à l'hôpital de Ste-Anne, et à Mme Georges Grenier qui dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital général de St-Boniface.

Va-et-vient

Mme Rémi André est de retour après une promenade de 15 jours en Ontario, où elle rendit visite à ses enfants, M. et Mme Joseph Kirouac, à Vermillion Bay, ainsi qu'à M. et Mme Louis Lorteau, à Sioux Lookout, Ont.





Les paroissiens de Le Pas ont célébré avec grande solennité le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de leur évêque, **Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.**, vicaire apostolique du Keewatin, dimanche dernier.

Mgr Dumouchel célébra la messe de 9 h. dans sa cathédrale, et 75 enfants firent leur première communion. Le R. P. Osias Fournier, O.M.I., de la maison de retraites fermées de St-Norbert et confrère d'ordination de Son Excellence, donna le sermon de circonstance au cours de la messe, ainsi qu'à la grand-messe de 11 h. chantée par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., assisté des RR. PP. François Lemire et Gérard Aubut, O.M.I., respectivement diacre et sous-diacre. Les Pères Lemoine et Lemire sont deux autres confrères d'ordination de Mgr Dumouchel qui, durant la grand-messe, occupait le trône épiscopal.

Au cours de l'après-midi, à 3 h., Mgr Dumouchel conféra le sacrement de confirmation aux 75 enfants qui avaient fait leur première communion le matin.

Le soir à 8 h., les enfants de l'école offrirent une séance en hommage à leur évêque jubilaire. Une pièce en six tableaux permit aux centaines de spectateurs d'apprendre quelques touchants détails sur la vie missionnaire de leur dévoué pasteur. Puis le premier groupe de finissants de 12e année de l'école secondaire catholique, oeuvre d'éducation catholique fondée par Mgr Dumouchel lui-même, reçurent leurs diplômes; Mlle Florence Lambert mérita une bourse d'étude de $100, offerte par Son Excellence à l'élève qui reçut les plus hautes notes aux examens. Dans son allocution Mgr Dumouchel démontra clairement une fois de plus à quel point lui tient à coeur l'éducation catholique des enfants de son vicariat.

C'est au cours de cette soirée que divers groupements offrirent des bourses à Mgr Dumouchel: la Catholic Women's League ($1,000), le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb dont Son Excellence est l'aumônier, le Conseil des Chevaliers de Colomb de Le Pas, les paroissiens de Le Pas (environ $875), etc.

Ad multos annos.

Haywood

Çà et là

Le jeudi soir 8 juin, le jeune Robert Viallet, fils de M. et Mme Henri Viallet, s'est fêler l'os du poignet. Il subit des traitements à l'hôpital de St-Claude.

M. Charles Debusschère est de retour à la maison, ainsi que Mme M. Labossière. Meilleurs souhaits de bon rétablissement.

Mme Alexandrine Lecoq est revenue habiter sa jolie maison après un séjour de quelques années à St-Boniface.

Mme Michel Poulet avait la visite de son père, M. Danais, de Cardinal, pour la fin de semaine.

Le dimanche 11 juin, M. et Mme Gaston Souque et leurs jeunes enfants et Mme B. Gautron visitèrent leurs parents à Lorette.

Mme R. Tarko et ses enfants, de Langruth, vint visiter Mme Georges Souque.

Saint-Malo

Avis

Les parents de la Rév. Sr Marie-Dosythé, qui célébrera bientôt son 50e anniversaire de vie religieuse, sont invités à prendre part au pèlerinage qui aura lieu à St-Malo le 2 juillet, à cette occasion. Une messe sera célébrée à 11 h. a.m.

Les personnes intéressées devront apporter leur panier afin de passer la journée à St-Malo. Bienvenue à tous les parents.



M. et Mme Roger Leblanc célèbrent leur jubilé d'argent

ST-LEON — Le vendredi 9 juin, une foule de parents et d'amis se rendirent à la salle paroissiale pour offrir leurs voeux à M. et Mme Roger Leblanc à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage.

Un neveu, M. Paul-Emile Leblanc, agissait comme maître de cérémonies. Une adresse fut lue par leur fille, Lorraine. On leur présenta un bouquet de fleurs, une bourse substantielle et des cadeaux variés. Mme Rémi Weicker en offrit un au nom des Filles d'Isabelle. M. Raymond Labossière raconta quelques traits de la vie des jubilaires. Le magasin "Chez Roger" fut si longtemps le centre de la vie sociale de St-Léon que tous ont pu apprécier le caractère patient et aimable de M. Leblanc.

Mmes Gilbert Desrochers et Roger Labossière et Mlles Solange Labossière et Estelle Boyer animèrent la veillée de musique et de chansons. Quelques danses et un goûter clôturèrent la veillée.

M. Leblanc, très ému, sut trouver des mots charmants pour dire la joie qu'il ressentait de cette belle réunion de parents et d'amis et remercia gentiment tous ceux qui y avaient contribué. La fête était rehaussée par la présence du R. P. Simon qui offrit ses voeux et retraça l'origine des deux familles installées dans la paroisse dès les tout premiers temps.

Çà et là

Cette semaine commence dans la paroisse les exercices de la retraite qui sera prêchée par M. l'abbé A. Boulet, ancien curé de la basilique de St-Boniface.

Les paroissiens assistèrent nombreux aux deux messes célébrées en ce jour de la Fête-Dieu le dimanche 4 juin. La procession eut lieu le soir à 7 h. 30. Le reposoir avait été dressé au couvent, où il y eut bénédiction du Saint Sacrement.

Les RR. PP. R. Bédard et R. Levasseur, O.M.I., étaient des nôtres à la messe dominicale. On notait aussi la présence de plusieurs autres visiteurs.

M. l'abbé Lucien Roy, curé, est de retour dans la paroisse après une visite dans l'Est, où il est allé reconduire sa mère. Il a été remplacé durant son absence par M. l'abbé Simon Nivon, qu'on est toujours heureux de revoir.

On souhaite la plus cordiale bienvenue à MM. Lucien George, de Bellegarde, et Adélard Talbot qui sont arrivés à St-Léon pour y demeurer. Leurs maisons sont déjà en construction, et dès qu'elles seront terminées, leur famille respective viendra les rejoindre.

Mlles Yolande et Adrienne Labossière étaient les déléguées de l'école au ralliement de la Relève qui eut lieu le samedi 11 juin au gymnase Notre-Dame à St-Boniface.

La Broquerie

Bienvenue

Les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** auront sans doute suivi avec intérêt les annonces qui ont été faites depuis quelques mois concernant la célébration de la fête nationale des Canadiens français à La Broquerie le samedi 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste. Quelques articles publiés par la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg à ce sujet expriment des sentiments qu'il fait bon retrouver dans le coeur de braves compatriotes.

On sait avec quelle énergie les Canadiens français de Winnipeg doivent lutter pour rester fidèles à leur langue et à leur foi dans un milieu peu favorable. Aussi les paroissiens de La Broquerie sont heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg qui contribuera sûrement au succès de cette belle célébration.

Bienvenue aussi à tous les Canadiens français du Manitoba comme aux anciens paroissiens de La Broquerie le samedi 24 juin pour un programme des plus captivants. Il y aura messe, parade de chars allégoriques, dîner champêtre où chacun apporte son panier, amusements, rafraîchissements, etc. Le soir il y aura représentation de la deuxième partie du film "La famille Trapp".

Concours

L'occasion sera des plus propices pour l'ouverture d'un concours annoncé dans les précédents numéros du journal et qui contribuera à renseigner la jeunesse sur les conditions de vie des pionniers manitobains. Plus de détails seront donnés sur le terrain du pique-nique, à la radio, dans les écoles et dans les prochains numéros du journal qu'il ne faudra pas manquer de consulter afin de se tenir au courant des nombreux avantages qui seront offerts à ceux qui participeront à ce concours.

La Rév. Mère St-Louis

Le lundi 12 juin, un service funèbre était chanté par M. l'abbé U. Lafond, curé, pour la Très Rév. Mère Béatrice St-Louis, S.G.M., Supérieure Générale des Soeurs Grises de Montréal, décédée le 10 juin dernier à la Maison Générale de la communauté à Montréal. Les religieuses du couvent remercient ceux qui ont bien voulu se déranger pour venir chanter le service funèbre de même que ceux qui y ont assisté.

Les paroissiens et tout particulièrement les élèves, anciens et actuels des Soeurs Grises, offrent leurs sincères condoléances aux religieuses de la communauté.

Baptêmes

Le 4 juin: Nicole-Pauline-Marie, fille d'Eugène Verrier et de Solange Courcelles, née le 29 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Piché, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 juin: Marie-Angèle-Cécile, fille d'Alfred Chartier et de Marie-Anne Vandal, née le 1er juin. Parrain et marraine, Adélard Faucher et Cécile Vandal.

Les Petits Chanteurs

Le mardi 27 juin à 2 h. 30 p.m. et à 8 h. 30 p.m., les paroissiens de La Broquerie auront le privilège d'entendre "Les Petits Chanteurs" de Montréal, le choeur d'enfants le mieux organisé à Montréal, choeur qui a remporté la première place lors du festival national de musique tenu en cette ville l'an dernier. Fondée à Montréal il y a dix ans, cette chorale à quatre voix mixtes, qui entreprend une visite dans toutes les provinces de l'Ouest du pays, n'en est pas à sa première tournée. Dans le passé, ces enfants ont figuré plusieurs fois sur les écrans de la télévision canadienne et américaine. Ils ont à leur crédit plusieurs disques intéressants. Le concert se divise en trois parties: aubes blanches, gala et folklore canadien.

La paroisse voudra bien faire honneur à son sens patriotique et artistique en offrant la plus cordiale réception à cette chorale extraordinaire, soit en offrant l'hospitalité aux distingués visiteurs, soit en assistant à la représentation. Donc n'oubliez pas de réserver le mardi 27 juin pour les Petits Chanteurs de Montréal.

Visiteur

Le lundi 12 juin, M. et Mme Roger Boily avaient l'agréable surprise de recevoir la visite de leur fils, le R. P. O. Boily, S.J., recteur à l'Université de Sudbury, Ont. Le Père Boily a passé quelques jours auprès de ses parents malades.



M. Grégoire Gaudet, fils de M. et Mme Pierre-A. Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, Sask., vient de recevoir avec distinction son baccalauréat ès sciences agricoles à l'Université de la Saskatchewan. Il est depuis le 1er juin employé comme assistant-agronome à Stonewall, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin Notre-Dame-de-Lourdes

A l'assemblée tenue le 12 juin à Notre-Dame-de-Lourdes, il fut décidé à l'unanimité que le pique-nique des Chevaliers de Colomb aura lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 2 juillet. Bienvenue à tous.

Woodridge

Tirage

Le dimanche 28 mai avait lieu à la salle paroissiale un tirage au profit des paroisses de Woodridge et St-Labre. Les prix furent distribués comme suit: 1er prix, $50.00, Mlle Marie-Anne Beauchamp, de Duck Lake, Sask.; 2e, $35.00, Louis Gránger, de La Broquerie; 3e, $15.00, Noël Fournier, de La Broquerie; 4e, trousse de voyage, Louis Laurencelle, de La Broquerie; 5e, cafetière électrique, M. l'abbé Rosaire Gagné, curé de Craig Siding.

Merci à tous ceux qui ont encouragé ce tirage et félicitations aux gagnants.

Çà et là

Le dimanche 4 juin avait lieu la première communion de huit petits enfants de la paroisse.

Le 5 juin, Mme A. Girouard a assisté aux funérailles de son neveu, Gordon Ross, de St-Labre, décédé le 3 juin à l'hôpital de Ste-Anne à l'âge de 3 ans.

La procession de la Fête-Dieu cette année se déroula avec ordre et piété. Le reposoir était érigé dans la cour du couvent. MM. Louis et Joseph Yvon, Henri Grenier et Alex. Chatel portaient le dais. M. Noël Huppé dirigeait la procession.

Prompt retour à la santé à Mme Noël Huppé qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Steinbach le 2 juin, ainsi qu'à Mme J. Snow qui dut être hospitalisée quelques jours, à Steinbach.

M. et Mme Arthur Poitras ont passé deux semaines en visite chez leurs enfants, M. et Mme Jos. McConnelly, de Sioux Lookout, Ont.

M. et Mme Isidore Tourond ont rendu visite à leurs amis de Wade, Ont., le 3 juin.

Naissance

Allan Dean, fils de Russell Werbeniuk et d'Irene Harrison, né le 28 mai.

Ste-Rose-du-Lac

Pique-nique paroissial de Ste-Rose

Le dimanche 11 juin était jour de pique-nique annuel pour la population de Ste-Rose. Maintenant que les semences sont à peu près terminées, c'est dans la joie que l'on prend quelques moments de détente; donc vers 11 h. 30 a.m. les premières équipes de balle firent leur apparition sur le terrain.

Voici les 17 équipes en concours: Birnie, Ebb and Flow, Stratclair, Wilson River, Langruth, Laurier, Ste-Rose, Reeves, St-Boniface, Woodbent, Eden, Eddystone, les "Cubs" et les "Farmers" de Neepawa, et les 1er et 2e clubs de Kinosota. Malheureusement, Ste-Rose n'avait que deux champs de balle à leur offrir, et à la noirceur, quatre clubs durent se partager les honneurs de la journée: Stratclair, Birnie, Ebb and Flow et les "Cubs" de Neepawa. L'enjeu était de $175.00.

Les dames et les demoiselles de Laurier, de Waldersee et d'Alonsa s'en prirent aussi à une pauvre balle molle. Waldersee remporta le premier prix, et Alonsa le deuxième.

Les enfants purent se dégourdir les jambes et s'aiguiser l'appétit, tout en gagnant quelques sous à dépenser: on organisa pour eux une série de courses de tous genres. Toujours le "bingo" demeurera un sport violent aux mille émotions, populaire à tout âge. Les organisateurs du pique-nique ne l'oublièrent pas.

Environ 1,800 personnes de près et de loin vinrent passer un bel après-midi, sous un soleil de plomb, et faire un succès sans précédent du pique-nique de Ste-Rose. Environ 400 d'entre eux y prirent le souper offert par les cordons-bleus de la paroisse.

Félicitations aux hommes et aux dames de la paroisse qui se sont dévoués à l'organisation de ce grand pique-nique, et ceci pour une cause charitable. En effet, les recettes de la journée serviront à liquider le compte sur l'orgue neuf installé dernièrement dans la nouvelle église de Ste-Rose ouverte au culte le 4 juin dernier.

Expansion et adaptation de la FAPM à l'étude lors d'une réunion à St-Pierre

ST-PIERRE — L'Association de Parents et Maîtres de St-Pierre a chaleureusement reçu mardi soir dernier à 8 h. (heure solaire), au Centre Récréatif, dix membres de l'exécutif de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba: les RR. PP. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang et aumônier provincial, et Joseph Alarie, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac et représentant des régions non organisées, M. Georges Forest, président, Mme Georgette Forbes, de Ste-Marie et St-Charles, MM. Adrien Leclerc, de St-Adolphe, 1er vice-président, Albert Normandeau, de St-Norbert, 2e vice-président, Roger Sabourin, de Ste-Marie, secrétaire, Georges Laberge, de Ste-Marie, représentant de la région métropolitaine, Louis LeGal, de St-Adolphe, représentant de la Rivière-Seine, et Guy Mulaire, de St-Pierre, représentant de la Rivière-Rouge. En plus des amis de St-Pierre qui recevaient les membres de l'exécutif, on remarquait dans l'assemblée des gens de St-Malo et de Dunrea tout particulièrement.

L'assemblée commença par la prière, que récita le Père Lemoine. M. Roger Sabourin, secrétaire, lut le procès-verbal de la dernière assemblée qui avait eu lieu le 17 mai au Précieux-Sang. Puis on fit la lecture d'une lettre envoyée à M. V. Madder, président du Home & School, que l'on discuta avant de parler des négociations en cours pour l'obtention d'une charte.

Abordant les affaires nouvelles, on discuta de façon toute spéciale de deux points: formation d'un comité chargé d'étudier la possibilité de fonder de nouvelles Associations de Parents et Maîtres de langue française; méthode à adopter pour conserver des APM de langue française en milieux mixtes.

Ce dernier point suscita d'intéressantes interventions au sujet de St-Charles (Mme Forbes), de St-Norbert, Dunrea, etc., et provoqua des directives optimistes de la part du Père Lemoine. On parla aussi d'inviter les membres de la FAPM à devenir des propagandistes de leur Fédération en d'autres paroisses que la leur.

M. Hébert invita l'exécutif à tenir une de ses prochaines assemblées à St-Malo. Il fut proposé et adopté que la FAPM couvre les dépenses des membres de l'exécutif qui viennent parfois de loin pour assister aux réunions. On a décidé d'envoyer gratis à chaque Association la revue nationale Foyer-Ecole Canadien publiée à Ottawa et d'encourager l'abonnement à la revue ontarienne qui contient de magnifiques programmes de discussion de portée locale.

M. René Préfontaine présenta ensuite les trois membres d'une délégation venus de Dunrea pour s'enquérir des moyens à prendre pour fonder dans leur paroisse une APM de langue française. M. Georges Laberge fut confirmé dans sa fonction d'agent de liaison de la FAPM auprès de l'Association d'Education, et il fut proposé qu'on allège le fardeau du secrétaire en lui adjoignant un secrétaire-archiviste.

Vers la fin de la réunion, le Père Lemoine fit ressortir que la FAPM est une association d'importance toute particulière, car elle s'occupe de façon directe et immédiate "du soin de nos enfants". Puis M. Georges Forest, président, remercia les gens si hospitaliers de St-Pierre-Jolys, avec qui c'est un plaisir de discuter des problèmes de la Fédération. Mme René Préfontaine répondit gentiment au nom de l'APM de St-Pierre.

On ajourna la séance, après avoir décidé que la prochaine assemblée aura lieu à St-Boniface le mardi 8 août. Un succulent goûter fut servi et permit aux membres de causer tard dans la nuit.

Un film manitobain mérite un grand prix

Un film de propagande touristique vantant les attraits de la populaire région de Whiteshell a gagné un prix national pour "l'excellence de sa photographie, du son et du dialogue". Intitulé "Waters of the Whiteshell", ce film en couleur décrit les joies des vacances familiales et les aventures des pêcheurs dans cet endroit du sud-est du Manitoba. De fait la région est visitée chaque année par des milliers de touristes et de pêcheurs américains.

Produit par Crawley Films, d'Ottawa, pour le département de l'Industrie et du Commerce du gouvernement de la province, ce film de 27 minutes a reçu un certificat de mérite dans la Classe Voyage et Récréation. Il était l'un des 111 films de 12 catégories différentes présentés lors du concours annuel Canadian Film Awards, sous les auspices de la Canadian Association for Adult Education, la Canada Foundation et le Canadian Film Institute.

"Waters of the Whiteshell" est disponible pour présentation à des groupes. Demandez ce film à la cinémathèque du département de l'Industrie et du Commerce, à Winnipeg.

Commémoration religieuse lors du jubilé de Transcona

Le dimanche 11 juin, à l'occasion du Jubilé d'or de la ville de Transcona, les paroisses catholiques de Notre-Dame de l'Assomption, St. Michael's Ukrainien, St. Joseph the Worker et Blessed Sacrement, se joignirent pour la procession de la Fête-Dieu.

Après la messe, les gens de cinq langues différentes, appartenant à deux rites catholiques (romain et grec), se rencontrèrent sur le terrain de la chapelle St. Michael's, où un autel avait été spécialement élevé.

Une fois réuni, le groupe d'environ 1,500 personnes défila en procession par les rues Oxford, Regent, Bond, Yale. Les différents mouvements paroissiaux avec drapeaux et bannières, étaient suivis de la croix processionnelle, les enfants de choeur, le clergé et enfin le Saint Sacrement. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré formaient la garde d'honneur. Le long du parcours, la foule chantait et priait.

A l'arrivée au reposoir, tous chantèrent "O Salutaris Hostia". Un orgue Lowry, installé au dehors fournissait l'accompagnement.

Les sermons de circonstances furent rendus par MM. les abbés O. Valcourt, en anglais, H. Perron, en français, et le R. P. D. Shewchuk en ukrainien. On fit remarquer combien cette cérémonie religieuse fournissait une magnifique occasion pour tous d'honorer le Christ eucharistique et en même temps de remercier Dieu des grâces reçues durant les 50 dernières années.

Réunion de la L.F.C.

Une réunion générale de la Ligue Féminine Catholique se tiendra le mardi 20 juin à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école.

Mme U. Lamoureux, du comité de recrutement, assistée de Mme A. Bédard, du comité téléphonique, préparent un programme spéciale pour souhaiter la bienvenue aux aspirantes. Prière à tous les membres de s'y rendre.

Pine Falls

Décès

M. Louis Lavallée, âgé de 62 ans, est décédé à son domicile le jeudi 8 juin.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église Ste-Thérèse de Pine Falls le dimanche après-midi jusqu'à l'heure du service qui eut lieu lundi à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. Lavallée est né à St-François-Xavier et demeurait à Pine Falls depuis 1927.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Nancy; deux fils, Raymond et Robert, de Pine Falls; deux filles, Mme Paul Gauthier, de Vancouver, et Mme Bert White, de Toronto; 14 petits-enfants; trois frères, Robert, de Red Rock, Ont., Pierre, de Thompson, et Ted, de Pine Falls; quatre soeurs, Mme M. Ste-Croix, de Pine Falls, Mmes Paul Lomodoski et John Maximer, de Winnipeg, et Mme Archie Flett, de Toronto.

Sans vérité il n'y a pas de conscience; quand on se donne des raisons pour manquer à la vérité sur un point, on y manquera bientôt sur tous.

Paul BOURGET.





Pèlerinage diocésain en l'honneur de SAINT JOSEPH

(sous la direction des des Clercs de St-Viateur)

à Otterburne

Le dimanche 25 juin 1961

PROGRAMME

(l'heure indiquée est l'heure solaire)

Avant-midi:

7 h., 9 h. et 11 h.: Messes basses, communion, confessions, exercices en l'honneur de saint Joseph; vénération de la relique de saint Joseph; bénédiction des objets de piété.

Après-midi:

2 h. 30: A la chapelle, confessions.

3 h.: Salut du T. S. Sacrement et bénédiction des malades; exercices en l'honneur de saint Joseph; bénédiction des objets de piété.

4 h.: Messe chantée, en plein air. Célébrant, M. l'abbé Léonce Aubin, nouveau prêtre. Prédicateur, M. l'abbé Armand Hébert, curé de St-Norbert. Les pèlerins pourront communier à cette messe. Vénération de la relique de saint Joseph, après la messe.

Les commerçants de Notre-Dame-de-Lourdes entendent participer au renouveau économique du Manitoba rural

Dans cette page, cette semaine, une douzaine d'entreprises de Notre-Dame-de-Lourdes s'identifient avec le journal au moyen de la publicité. Indice de fierté et aussi d'initiative. Autant d'invitations à la communauté d'affaires franco-manitobaine de se faire connaitre davantage et de se faire valoir dans un monde voué à la concurrence.

A Lourdes, comme dans plusieurs autres centres, il serait facile de constater l'attrait des grandes villes, l'importance croissante de l'industrie dans la province, la menace que posent les moyens plus faciles de communications — et de se dire, rien à faire, mourons tranquillement. Il n'en est pas ainsi. Le même esprit qui a transformé les forêts de la Montagne en champs fertiles et en pâturages abondants, depuis 1891, inspire maintenant des adaptations de méthodes et d'activités aptes à préserver un genre de vie à la fois prospère et agréable.

A Notre-Dame surtout, par contraste avec les agglomérations métropolitaines, il y a continuité avec le passé, et ce passé en est un qui nourrit un goût du progrès conservateur, mais solide, lent et irrésistible. Les géologues diraient peut-être que les habitants actuels ont quelque peu imbibé la mentalité de cette glacière qui a créé la rugosité et la fertilité de la Montagne il y a des siècles. Travail patient, parfois imperceptible, avec fruit à longue échéance, mûri et robuste.

Village extraordinaire

A plusieurs points de vue, Notre-Dame est un village extraordinaire. Dans une province dont la majeure partie habitée est connue dans le monde entier pour sa superficie unie, Lourdes s'élève à 500 pieds au-dessus de la plaine. Rien de plus impressionnant et de plus beau que le spectacle qui frappe le regard du voyageur quand, à 70 milles à l'ouest de Winnipeg, sur le grand chemin no 2, il prend le tournant vers le sud. Le large chemin l'amène sur une pente douce, vers les collines arrondies et les vallées ombragées d'une Suisse miniature.

Ce chemin qui s'élance vers ces hauteurs ressemble un peu à ces ponts-levis qui protégeaient autrefois l'entrée de châteaux. Et c'est un peu dans le sens d'un château qu'il faut approcher le village de Lourdes, de l'autre côté du premier sommet, car le site a été choisi par un moine qui avait dans la tête l'établissement d'un bastion dédié à la devise bénédictine, "Ora et Labora", Prie et travaille. Il fallait se retirer un peu de la plaine, s'élever, affronter des difficultés, créer une solitude industrieuse.

Comme on le sait, Dom Benoit, membre illustre de l'Institut des Chanoines de l'Immaculée-Conception, est venu du monastère de St-Claude, dans le Jura, en 1890, pour étudier les possibilités de la colonisation, que demandait instamment Mgr Taché. Le religieux, âgé de 40 ans, accompagnait finalement le curé de St-Léon à l'endroit actuel de Notre-Dame, alors fortement boisé. Une vingtaine de familles canadiennes occupaient une partie de la région et, un peu plus tard, arrivèrent de France les colons dont les noms sont encore à l'honneur Bazin, Blain, Daudin, Reboul, Dudoué, Poiroux, Chavert, Pantel, Comte, Vaillant, Vigier.

Population laborieuse

Pendant cinq ans, les colons arrivèrent par groupes et s'attaquèrent avec une énergie indomptable à la transformation des forêts en champs productifs. Les épreuves ne manquèrent pas. La première chapelle et le premier monastère furent détruits par l'incendie quatre jours après leur occupation. Tout y passait, même les mouchoirs. Il n'y avait pas de chemin et les transports importants devaient attendre à l'hiver, quand le froid solidifiait la terre. M. Donatien Frémont décrit ainsi les premières années de peine: "La culture se fait alors surtout avec des boeufs et l'on est encore à la première phase des défrichements; deux colons seulement ensemencent plus de 100 acres. La plupart sont arrivés sans autre capital que leurs bras; plusieurs ont même dû emprunter l'argent de leur voyage. Les plus fortunés disposaient à peine de deux ou trois cents dollars. Pour être en mesure de tenir le coup sur la terre qui ne peut encore les nourrir, ils s'en éloignent à la saison des récoltes, pour travailler aux moissons et aux battages dans les régions de la province en pleine exploitation. L'hiver, ils coupent leur bois de corde et le transportent au marché le plus proche; les jeunes gens s'engagent comme bûcherons dans les camps forestiers. "L'exemple des moines dont l'existence est vouée à la prière et au travail du sol exerce sur tous une influence heureuse".

Les bons chanoines qui connaissaient aussi bien le labour des champs que le chant de l'office divin dans toute sa majesté ont laissé une forte empreinte sur la population qui demeure austère, industrieuse, réservée et confiante en elle-même. Malgré les problèmes que soulevèrent les exigences de la vie monastique, pastorale et agricole, les religieux ont continué leur présence bienfaisante au service de tous jusqu'en 1948.

Pendant longtemps, la paroisse Notre-Dame était la plus populeuse du diocèse en dehors de la ville-cathédrale, et ses mille âmes et plus constituent encore un groupement très caractérisé qui jouit d'un prestige spécial au Manitoba français. Elle a eu l'honneur de fournir un ministre au cabinet provincial en la personne de feu Marcel Boulic, et ses enfants font leur marque dans les associations de langue française de la province.

La paroisse a été établie le 15 août 1891. Cinquante ans plus tard, le correspondant du village s'est permis les réflexions suivantes, dans **La Liberté et le Patriote**:

Encourageons les nôtres

"M. Victor Robitaille vient d'installer à la crémerie un nouveau frigidaire afin de donner à tous ses clients le plus de satisfaction possible. N'est-il pas bon de nous rappeler à l'occasion qu'il devient de plus en plus nécessaire de nous aider les uns les autres. La bonne marche des affaires de notre paroisse est d'un intérêt général. Nous ne pouvons tourner le dos à nos institutions et prétendre travailler à notre intérêt, même si, pour un temps, il nous semble avoir plus de profit ailleurs; profit qu'on nous fera rendre à outrance le jour où nous n'aurons rien chez nous par notre faute. Encourageons les nôtres; de tous les systèmes, c'est encore le meilleur."

Assez fortement attachée aux pays de ses origines, la population de Lourdes a été éprouvée d'une façon spéciale par les deux grandes guerres, en plus de subir les peines de la crise économique et de la suppression de l'Institut des Chanoines en 1913. Elle a surmonté ses difficultés cependant, en grande partie grâce au culte de l'instruction, qui se dispense depuis 1895 et qui se manifeste (la rédaction en sait quelque chose) par une forte tendance à la lecture et à la discussion.

Les marchands ne cessent eux aussi d'appliquer une intelligence vive et une expérience consommée aux problèmes des adaptations modernes. Ainsi on trouve dans le village une Caisse populaire des plus solides, des magasins à base d'initiative privée et d'initiative coopérative, un nouveau chemin qui facilite les communications nord-sud, un hôpital que la Commission Willard déclare adapté aux besoins de la région, de nouvelles entreprises qui peuvent rayonner ailleurs et surtout une conviction bien nette que le village offre des avantages capables de lui attirer de petites industries et de garantir son avenir.

Il est permis à un spectateur de souligner surtout les beautés naturelles de cet endroit et les possibilités de tourisme et de villégiature que les compatriotes seraient heureux d'apprécier; et que les visiteurs citadins peuvent trouver ce site enchanteur, cette vie stable et digne, cet esprit à la fois conservateur et moderne, tellement attrayants qu'ils se décideront d'y rester.

Grande invitation de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Récemment, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, ainsi que la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario, ont tenu un congrès conjoint à Ottawa. Plus de mille délégués se sont massés au Château Laurier pour y délibérer. Ces assises si importantes ont porté beaucoup de fruit, si on en juge par les rapports des journaux de l'Est.

Ces succès, il faut en convenir sont dus à la magnifique coopération des Canadiens français des deux vieilles provinces. Les deux sociétés du Manitoba cherchent à imiter ceux-ci le 24 juin prochain. Evidemment nous n'espérons pas grouper mille personnes à La Broquerie, ce jour-là, mais nous croyons fermement que si les Franco-Manitobains veulent s'unir, nous pourrons faire de la fête de St-Jean-Baptiste une journée mémorable pour tous.

La Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie vous invite à bras ouverts, et nous de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, nous nous joignons à eux pour vous encourager à répondre à cette invitation. La journée sera intéressante pour tout le monde. Vous rencontrerez de nombreux amis. Le programme de la journée est varié, et il y en aura pour tous les goûts. Et surtout, ce que nous souhaitons le plus, c'est que la journée offre l'occasion de fraterniser avec des compatriotes, de réchauffer le zèle de tous et de contribuer à nous rendre encore plus conscients de nos devoirs et de nos responsabilités de Canadiens d'origine française.

Alors c'est entendu pour le samedi 24 juin! La journée commencera par la messe à 10 h. 30, heure avancée. Venez nombreux!

(Communiqué)

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne auront leur assemblée mensuelle le dimanche 18 juin après la messe de 9 h., au sous-sol de l'église. Ce sera la dernière réunion d'ici septembre.

* * *

Décès

M. XAVIER GORMAN

Le jeudi 15 juin eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur les funérailles de M. Xavier Francis Gorman, décédé le lundi 12 juin.

Né à la Pointe Gatineau, P.Q., le 11 février 1889, M. Gorman était venu dans l'Ouest à l'âge de 14 ans. Il était paroissien du Sacré-Coeur depuis 36 ans. Membre de la Société St-Jean-Baptiste, M. Gorman prit activement part à diverses activités de bienfaisances de la paroisse. M. Gorman laisse dans le deuil deux filles, Gratia (Mme Paul Verrier) et Jean (Mme Fred Ross) et deux fils, Jean et Marcel.

Commence par admirer ce que Dieu te montre, et tu n'auras pas le temps de chercher ce qu'il te cache.

Alexandre DUMAS.

* * *

Quand tu auras perdu ton unique bien, il restera encore le bien que tu peux faire aux autres. — JOUBERT.



Les 4-H chez le premier ministre — Les délégués des Cercles 4-H provinciaux ont reçu dernièrement à Ottawa des certificats de citoyenneté canadienne des mains du premier ministre. Le très honorable M. Diefenbaker apparait ici à son pupitre, édifices du Parlement; à sa gauche, le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Alvin Hamilton.

Les délégués, de gauche à droite: Mlle Jessie Ingledew, Hinton Trail (Alta); M. Roy Buchanan, Thamesville (Ont.); Mlle Dolorès Myers, Grandview (Man.); MM. John Longley, Kingston (N.-E.); John Burbee, Dawson Creek (C.-B.); Robert Johnston, Stantead (Québec); Mlles Judith Waddell, Lakewood (N.-B.); Myrna Coles, North Milton (I.-P.-E.); MM. Douglas McArthur, Watrous, (Sask.), et Glenn Stanley, Clarenville (T.-N.).

Notes agricoles

Le blé et le marché mondiale

(Revue des Affaires, Banque de Montréal, Mai 1961)

En mai, évidemment, il est beaucoup trop tôt pour estimer la production agricole annuelle du Canada d'une façon définie, mais il survient toujours des événements qui modifient profondément la situation du marché, intérieur ou international, des grands produits agricoles. Il s'est certainement produit assez de choses au printemps pour justifier une brève revue des influences variables qui agissent sur le blé, le bétail et les produits laitiers, qui représentent ensemble plus des deux-tiers du revenu monétaire des agriculteurs canadiens.

Plus qu'aucun autre produit agricole, le blé subit les conditions du marché international. Depuis quelques années, les exportations canadiennes de blé et farine de blé vont décroissant, comme on le voit au tableau ci-dessous. De plus, notre part du marché mondial s'est également contractée. Toutefois, au cours de la présente campagne, la situation internationale du blé est devenue plus favorable du point de vue du Canada.

L'on a estimé la production mondiale de blé à 8.2 milliards de boisseaux, soit un peu plus que l'année précédente. Les récoltes plus abondantes dans deux des grands pays exportateurs — le Canada et les Etats-Unis — ont compensé les récoltes médiocres des grandes zones de consommation telles que la Chine, le Proche-Orient et l'Europe orientale, notamment en Russie, où la récolte de cette année est la plus mauvaise qu'on ait eue depuis 1955. Au début d'avril, cette année, les stocks exportables des quatre principaux pays exportateurs — Etats-Unis, Canada, Australie, Argentine — s'élevaient à 2.5 milliards de boisseaux, quelque 5 pour cent de plus qu'un an auparavant, les stocks canadiens marquant une augmentation de 8 pour cent.

Contrairement à la tendance à la baisse des exportations canadiennes de blé durant les dernières campagnes, le tableau montre que nos exportations à l'extérieur pour les huit premiers mois à fin mars sont plus élevées que durant la même période de la campagne précédente. D'après les données connues, les achats du Royaume-Uni, notre principal marché, semblent en recul de 5 pour cent sur l'an dernier. Mais nos ventes aux pays de l'Europe occidentale — dont l'ensemble est à peu près équivalent à celles que nous faisons en Grande-Bretagne — ont augmenté de 35 pour cent et les exportations au Japon, notre deuxième client, ont augmenté de 25 pour cent.

A ces débouchés commerciaux et à d'autres bien établis sont venues s'ajouter récemment des ventes considérables de céréales canadiennes — ventes fermes pour une part, et futures pour le reste — à la Chine continentale. Au début de l'année, nous avons vendu 28 millions de boisseaux de blé et 12 millions de boisseaux d'orge d'une valeur de $60 millions, à livrer en août; plus tard, nous avons encore vendu 2.2 millions de boisseaux de blé, d'une valeur de $3.7 millions, pour livraison en mai.

De nouvelles demandes de céréales en quantités plus grandes de la part de la Chine ont amené le gouvernement du Canada à penser qu'il fallait un accord général pour faciliter ces échanges. Le 2 mai, le ministre de l'Agriculture annonçait la conclusion d'un accord à long terme, s'étendant de juin 1961 à décembre 1963 et portant sur 187 millions de boisseaux de blé et 47 millions de boisseaux d'orge. On estime la valeur des céréales faisant l'objet de cet accord à $362 millions, mais des contrats fermes seront négociés à divers intervalles pour des quantités déterminées, à des prix convenus. Le premier de ces contrats a déjà été conclu et porte sur 29.5 millions de boisseaux de blé et de farine et 17 millions de boisseaux d'orge, à livrer de juin à novembre, soit une valeur totale de $66 millions. Les conditions de paiement: 25 pour cent comptant, le solde dans 270 jours.

En résumé, les céréales canadiennes qui ont été ainsi vendues par contrats fermes à ce nouveau client, et qui doivent toutes être exportées durant l'année civile, représentent juste un peu moins de 60 millions de boisseaux de blé et de farine et 29 millions de boisseaux d'orge, d'une valeur globale de près de $130 millions.

Les perspectives d'exportation de blé semblent donc prometteuses, mais celles de la récolte de blé cet automne au Canada sont moins sûres. D'après une récente enquête du gouvernement, la superficie mise en blé va être d'environ 23.4 millions d'acres, soit 1 pour cent de plus que l'an dernier. Mais si presque tout l'ensemencement est maintenant terminé dans la Prairie, le temps, qui a été trop frais et trop humide, a retardé la croissance initiale. De plus, la sécheresse de l'automne dernier a épuisé les réserves d'humidité du sol, de sorte que pour avoir une bonne récolte, il faudra des pluies suffisantes pendant le reste de la période de croissance.

PRODUCTION ET UTILISATION DU BLE AU CANADA
(millions de boisseaux)

Campagnes au 31 juillet	1958	1959	1960	1961
Report au début	733	640	549	537
Nouvelle récolte	386	372	414	490
Total des disponibilités	1119	1012	963	1027
Moins: besoins intérieurs	159	168	148	150
Solde disponible pour exportation et report	960	844	815	877
Exportations de blé et farine	320	295	278	
Report de fin de campagne	640	549	537	
Huit premiers mois des campagnes au 31 mars				
Exportations de blé et farine	198	189	191	204
Disponibilités au 1er avril pour exportation et report	762	655	624	673

☆ ☆ ☆

Fin officielle de la campagne contre la tuberculose bovine

OTTAWA — La campagne menée depuis une quarantaine d'années pour libérer le Canada de la tuberculose bovine prendra fin officiellement samedi dans la région de Rivière-la-Paix.

L'événement donnera lieu à une brève cérémonie dans une petite ferme du nord de l'Alberta, au cours de laquelle le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, à l'aide d'une seringue doublée d'or, administrera une dose de tuberculine à une vache laitière noire et blanche.

L'historique et dernière étape d'une longue lutte contre un dangereux fléau se déroulera à la ferme de M. Joe Skirlik, de Nampa, une vingtaine de milles au sud de la ville de Rivière-la-Paix.

Accompagneront le ministre à cette occasion, M. G. W. Baldwin, député au Parlement de Rivière-la-Paix, et M. le Dr K. F. Wells, directeur vétérinaire général pour le Canada.

Le troupeau de M. Skirlik est le dernier à être injecté de tous les troupeaux de bovins dans 711 régions disséminées par tout le Canada, chacun ayant subi au moins une épreuve à la tuberculine.

Un total d'environ 50 millions d'épreuves ont eu lieu depuis l'inauguration de la campagne pour extirper la tuberculose bovine au pays.

Vient de paraître

AGAGUK

par YVES THERIAULT de la Société Royale du Canada

Ce roman a déjà fait le tour du monde. Traduit en japonais, en allemand, en italien, en serbocroate et en portugais il s'est vendu au-delà de 65,000 exemplaires d'"Agaguk" dont 40,000 en langues étrangères.

Publié simultanément en France (Bernard Grasset) et au Canada (Institut Littéraire du Québec) il remporta un succès tel qu'une réédition s'imposait. C'est avec grand joie que les innombrables admirateurs d'Yves Thériault accueilleront la réimpression d'"Agaguk" (en deux tomes) par les Editions de l'Homme à prix populaire.

"Agaguk" raconte la vie quotidienne d'une tribu du grand Nord, le drame qui l'oppose à la police des Blancs et pénètre la mystérieuse psychologie d'une race d'hommes primitifs et cruels, dont un couple se distingue par un grand amour.

"Agaguk" c'est le tableau des moeurs esquimaudes, la vie sur une terre ingrate et inhospitalière; c'est l'épopée éternelle de l'homme dans sa perpétuelle lutte pour survivre.

Cet extraordinaire roman à "suspense" d'Yves Thériault fait pénétrer le lecteur dans la psychologie des petits hommes jaunes, une race en voie de disparition.

A cause de l'immense succès d'"Agaguk" on songe à le publier en roumain, en tchécoslovaque, en hébreu et en finlandais.

Cet extraordinaire roman se vend maintenant au prix populaire de $1.00 le tome (164 pages chacun).

Quatorze "Journées laitières" au Manitoba

Dans plusieurs régions agricoles du Manitoba cette semaine, se tiendront 14 "Journées laitières", ou démonstrations des plus récentes recommandations sur la bonne gestion de laiteries.

Des vétérinaires, entomologistes et autres spécialistes laitiers du Département d'Agriculture et de l'Université de Manitoba seront présents à ces demi-journées instructives. Chaque démonstration aura lieu sur une ferme laitière de la localité de 1 h. 30 à 4 h. 15 p.m.

Voici quelques dates et les lieux où seront tenues ces "Journées laitières": le 16 juin, à St-Pierre et à St-Claude; le 21 juin, à Roblin et à Le Pas, et le 22 juin à Swan River.

Au sortir du pénitencier: de $80 à $100

OTTAWA — A leur sortie du pénitencier, les détenus recevront dorénavant entre $80 et $100, révèle le ministre de la Justice, M. Fulton, en réponse à une question du député de Vancouver-Est, M. H. Winch.

Démonstration de parachutisme nouveau genre au Manitoba

Le lieutenant-colonel MacDonald, commandant en chef du camp militaire de Rivers, et son état-major, le major Marchessault, de Winnipeg, le capitaine Reed, de Shilo, de nombreux autres officiers de l'Armée canadienne(dont plusieurs parachutistes) et un fort groupe de civils et jeunes spectateurs assistaient à une démonstration de parachutisme d'une conception toute nouvelle. Appelé communément "parachutisme de décollage", l'événement s'est déroulé sous la présidence de M. Damien Giordani, consul de France, samedi dernier sur la route no 2 entre les localités de Fort-Whyte et Oak Bluff.

Il s'agit d'un parachute mis au point par un ingénieur français, Pierre Lemoigne, après plusieurs années de recherche. Des essais très concluants ont eu lieu au Centre d'Essais en Vol de Bretigny dans la région parisienne, et cette voilure est maintenant reconnue par les milieux civils et militaires français comme étant le parachute de l'avenir pour l'initiation des apprentis parachutistes.

Sans tour, sans avion

En effet, il ne nécessite aucune tour, il n'oblige pas à monter d'abord dans les airs en avion. Tout simplement il s'agit de relier le parachute par un cable à une automobile en marche. En un peu moins d'une minute ce parachute a une vitesse moyenne de l'ordre de 13 pieds-seconde (le parachute ordinaire a une vitesse de 18 pieds-seconde) et emporte un parachutiste de 150 livres à 1,200 pieds de hauteur avec 1,800 pieds de câble(soit à une hauteur équivalente à 60 pour cent de la longueur du cable).

De nombreux militaires ont joui d'une telle expérience samedi dernier, au cours de la démonstration faite par M. Jacques Callens, représentant exclusif au Canada de la Société Française pour le Commerce avec l'Outremer, et ils ont invité le jeune Français à se rendre prochainement à la base de parachutisme de Rivers.

Possibiltés sportives

M. Callens dit que la voilure Lemoigne 679/A avec cable et moyen de traction rend le parachutisme désormais dissoluble de l'aviation et il espère bien que beaucoup de jeunes aimeraient faire leurs premiers pas dans ce sport. Il projette même d'organiser à St-Boniface un club de parachutisme pour les jeunes . . .

M. Callens, jeune Français de 24 ans né à Tourcoing, département du Nord, réside à St-Boniface (150, rue Horace) depuis neuf mois. Durant son stage dans l'Armée française, comme membre d'un bataillon de choc d'infanterie, il fut parachutiste en France, en Corse et en Algérie. Il est maintenant le représentant de la S.F.C.O. au Canada.

Les trois mouvements séparatistes, dénoncés par M. L.-S. St-Laurent

MONTREAL — Le T. H. Louis-S. St-Laurent, un ardent défenseur de l'unité nationale, a subtilement dénoncé les trois mouvements séparatistes qui préconisent la cessation du Québec du reste du pays.

"Nous sommes tous ensemble dans ce pays et je ne vois pas comment il peut en être autrement", a déclaré l'ancien premier ministre libéral. Il n'y a pas d'autre place pour nous si ce n'est dans ce pays. "Il se peut qu'il y ait un petit nombre parmi nous qui ne semblent pas heureux de notre système constitutionnel actuel.

"Mais, enchaina-t-il, nous sommes des partenaires prédéterminés dans cette grande nation et nous sommes sujets aux influences bienfaisantes de tous ses composants."

M. St-Laurent a formulé ces commentaires au cours d'un banquet des gouverneurs du YMHA dans la Métropole. Il a brièvement relaté les événements qui ont conduit à la Confédération et les efforts déployés par les Pères de la Confédération pour obtenir l'unité nationale.

Edition spéciale pour les cent ans de "L'Osservatore Romano"

ROME — A l'occasion du 100e anniversaire de la parution de son premier numéro, "L'Osservatore Romano" publiera à la fin de juin un numéro spécial évoquant les événements les plus importants qui ont marqué son existence au cours de ce siècle d'existence.

Fondé en 1849, sous forme de périodique, ce journal devint quotidien en 1851. Suspendu en 1852, il parut de nouveau le 1er juillet 1861, sur l'initiative notamment de Marc-Antonio Pacelli, grand-père de Pie XII, et devint une sorte de "moniteur" du Saint-Siège. En 1870, lors de la disparition des Etats de l'Eglise, il cessa d'être publié pendant un certain temps. Puis il reprit son activité, étant hors du Vatican. Ce fut au lendemain des accords du Latran, signés en 1929, entre l'Italie et le Saint-Siège, qu'il fut transféré dans l'Etat de la Cité du Vatican.

Une exposition de souvenirs sur les cent premières années d'existence de "L'Osservatore Romano" sera organisée à l'occasion du premier centenaire de ce journal. Une conférence commémorative sera en outre prononcée par M. Raimondo Manzini, directeur du journal, au cours d'une cérémonie solennelle, dont la date n'a pas encore été fixée.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Au Club des jeunes, tante Marie a fait lundi dernier le grand tirage de "fin d'année scolaire". Les deux premiers prix: deux montres, ont été gagnés par Carol Dupuis, de St-Jean-Baptiste, et Paul Hince, du chemin Ste-Marie à St-Vital. Toutes nos félicitations à ces deux chanceux.

Pour ce concours nous avions gardé toutes les lettres reçues au Club des jeunes depuis le 20 décembre dernier (lendemain du grand concours de Noël). Dans le grand panier, pour le tirage du 12 juin, nous avions 8,670 lettres. Un gros merci à tous les neveux et nièces qui ont si bien répondu à l'appel de tante Marie en envoyant beaucoup de lettres aux différents concours du Club pendant l'année, pour demander des requêtes, ou tout simplement pour dire "merci" pour les prix gagnés.

Cette année, au Club des jeunes, nous ferons un essai. Le Club (à la demande générale) continuera pendant les vacances d'été. La formule sera différente, le titre de l'émission aussi probablement. Mais tous ces détails sont encore au stage de "projet". Ce qui est cependant certain, c'est que ce programme spécial de vacances pour les jeunes commencera le 3 juillet prochain et apportera comme toujours de nombreux prix aux chanceux.

Radio-Canada, en collaboration avec l'Assurance-Vie Desjardins, nous présentera encore cet été le programme "Fête au village", si apprécié par les années passées. A compter du samedi 8 juillet, vous entendrez des émissions enregistrées dans le Québec, en Ontario, en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Au Manitoba, les deux villages qui seront visités sont St-Malo et probablement St-Lazare. Ces deux programmes seront entendus par les auditeurs de CKSB les samedis 19 août et 2 septembre.

Nous avons encore une foule de programmes qui attendent le mois de juillet pour faire leur apparition à CKSB durant les mois d'été. Mais nous gardons tout cela pour les chroniques à venir. Surveillez donc bien votre journal **La Liberté et le Patriote** et écoutez les nouveaux programmes d'été de CKSB.

Nouvel annuaire téléphonique

Le Manitoba Telephone System a annoncé que le nouvel annuaire téléphonique du Winnipeg Metropolitain, d'un poids de 42 onces, entrera en vigueur à partir de 2 h. a.m. le dimanche 18 juin.

Quelque 205,000 annuaires, une augmentation de 12,000 en comparaison du total de 1960, seront livrés un peu partout dans le Winnipeg métropolitain ces jours-ci. Ce nouveau volume contient 752 pages.

En première page vous trouverez le numéro d'urgence 999 qui ne doit être utilisé que pour incendie, agent de police, médecin et ambulance d'urgence. A la page 13 apparait une carte moderne du dispersal de la défense civile, tandis qu'une espace rayée, ou vous pourrez inscrire les numéros que vous signalez fréquemment, se trouve en page 3. La page 416 contient le diagramme du zonage postale de Winnipeg.

Afin d'éviter la confusion et de ne pas se tromper de numéro, on vous invite à vous servir du nouvel annuaire dès le 18 juin et à vous défaire de l'ancien aussitôt après cette date.

Recensement religieux pour Winnipeg

Les différentes églises de la ville de Winnipeg travailleront de concert afin de réaliser le recensement religieux d'une section importante de la ville de Winnipeg.

La paroisse du Sacré-Coeur fera sa part lorsqu'une quarantaine de volontaires visiteront la section qui leur fut assignée par les responsables de cette campagne.

Ce recensement se fera durant la journée et la soirée du lundi 19 juin.

En 1961, l'agent recenseur est plus discret qu'en 1911!

OTTAWA — "Bonjour Madame. Je suis le recenseur . . . Y a-t-il quelqu'un dans cette famille qui soit fou ou lunatique? Y a-t-il un membre de votre famille qui est idiot ou sot?"

Les Canadiens qui sont sous l'impression que les questions contenues dans le questionnaire du recensement de cette année sont trop personnelles devraient jeter un coup d'oeil sur les questions posées lors du recensement de 1911 . . .

Cette année, disent les responsables, le recensement se poursuit sans heurt.



LE PALMARÈS DE CKSB

1.	Je me Balance	Gilbert Bécaud
2.	Quand nous étions écoliers	Marcel Amont et Colette Deréal
3.	Le bruit Mystérieux	Michel Noël
4.	Les citrons de Tel-Aviv	Gloria Lasso, les blues-Jeans
5.	La chanson du Grillon	Marcel Amont
6.	Tu fais danser mon coeur	Caterina Valente
7.	Le temps du Muguet	Les Scarlet
8.	Le bleu de l'été	Les compagnons de la chanson
9.	Milord	Edith Piaff
10.	Sa Majesté	François Deguelt
11.	Rêves et Conquêtes	Hervé Brousseau
12.	Le Bonheur	Ginette Ravel
13.	Mustafa	Staiffi et ses Mustafa
14.	Elle, lui et l'autre	Dalida
15.	Pépé	Tohama
16.	Un beau Jour viendra	Connie Francis
17.	Mon coeur comme la vague	Les copains
18.	Dimelo en Septiembre	Los Machucambos
19.	Louise	Michel Louvain
20.	Depuis ce temps-là	Bernard Lauze
21.	How in the World.	Orchestre et Choeurs de Don Costa
22.	De ton coeur à mon coeur	Lucienne Delyle
23.	Adieu mamma	John William
24.	Grenades, grenades	Guy Béart
25.	Ne parle pas pour faire du vent	André Champagne
26.	Allez savoir pourquoi	Les Scarlet
27.	Marie, marie	Gilbert Bécaud
28.	Le petit caniche	Lise Lachance
29.	Très chic	Edmond Taillet
30.	Chantons	Les Méridiens

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.

J'aimerais entendre numéro ...... de votre palmares au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30

du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55

du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45

ou autres "pieces" non indiquées dans cette liste

Nom ....

Adresse ....

Les requêtes détermineront la position des succès la semaine prochaine.

L'APM de St-Pierre se prépare au temps des vacances d'été

ST-PIERRE — L'Association de Parents et Maîtres de St-Pierre-Jolys tint sa dernière réunion du terme scolaire 1960-61, au Centre Récréatif, le mercredi 7 juin à 8 h. Puisque cette réunion fut réellement profitable et appréciée de tous, il est regrettable que seulement un groupe minime s'y soit rendu.

Après la prière, Mme A. Roy, présidente, adressa un mot de bienvenue et communiqua les résultats du projet de consolidation des écoles dès l'ouverture des classes en septembre. Les élèves de Carey et Ste-Geneviève se joindront à ceux de l'école St-Pierre Centre. M. J.-L. Bruyère, secrétaire, fit la lecture des minutes de l'assemblée précédente tenue le 16 mai.

Une discussion ayant trait aux costumes scolaires s'engagea ensuite. Une fois de plus, il fut démontré que cette initiative a remporté de beaux succès et que la majorité des parents appuient le port du costume. Mme René Préfontaine proposa que le costume soit encore plus uniforme en y ajoutant coiffure et gilet rouges et, durant la saison chaude, le port des bas rouges, courts ou à la hauteur des genoux. Mme P. Tessier seconda cette motion qui fut acceptée à l'unanimité.

Mme Roy avait l'agréable tâche de présenter à l'auditoire un expert dans l'éducation des jeunes, le R. P. Hector Côté, C.S.V., du collège St-Joseph d'Otterburne. Etant donné que les vacances approchent, il est normal que les parents s'approvisionnent d'idées, de "trucs" pour occuper leurs enfants et connaissent davantage leurs responsabilités pendant ce congé.

"Le temps des vacances ne doit pas être un temps mort dans la formation des enfants", rappelle le Père Côté. L'école s'occupe en grande partie de cette formation pendant dix mois, maintenant cette charge tombe sur les épaules des pères et mères.

La vie réclame le travail; il faut s'adapter à ces circonstances. Donc, au cours de cette saison estivale, que les parents fassent participer à leurs travaux les enfants — cela solidifie les liens entre les membres de la famille. L'apprentissage à la vie sociale doit se faire pendant les vacances: voyages, nouvelles rencontres, intérêt aux nouvelles paroissiales, sociales, nationales même. Que les enfants reçoivent leurs amis; cela procure la chance de développer plus amplement l'amitié, l'esprit de dévouement et de bonne entente.

Les jeux sont un élément de formation dans la vie moderne; ils sont raison de santé autant que de développement du corps. Mais, tout en encourageant fortement le jeu, qu'une surveillance étroite s'effectue dans une atmosphère de confiance. C'est plus qu'un devoir, c'est un droit qu'ont les parents de savoir "ce qui se passe".

Les sentiers de l'église ne doivent pas demeurer abandonnés durant les mois d'été. Y entraîner les jeunes est fortement recommandé et même plus, c'est nécessaire. Il faut se souvenir qu'un exemple vivant vaut plus qu'un ordre tapageur.

Une discussion vivante à laquelle participèrent parents et maîtres divisés en quatre groupes vint ensuite appuyer les remarques du Père Côté. Durant le compte rendu de cette discussion, l'on suggéra qu'un moyen d'alimenter la vie intellectuelle des enfants au cours des vacances serait l'accès facile à la bibliothèque scolaire. Un groupe de dames consent à s'occuper de ce projet en permettant aux enfants de se rendre à l'école élémentaire une fois par semaine afin d'emprunter des livres de lectures. Ce sont Mmes J. Vinet, A. Roy, T. Ruest, Y. Turenne, J.-B. Mulaire et L. Tessier.

Le R. P. Côté donna ensuite "le mot de la fin", résumant sa conférence en trois points majeurs: les vacances ne sont pas un temps de repos ni de liberté, et pour Dieu, il n'y a pas de vacances! La tâche des parents est sans doute ardue, mais qu'ils se souviennent qu'elle est également consolante et captivante, car ils ont à former l'homme et la femme de demain.

Mme L. Tessier, vice-présidente, remercia, au nom de l'assemblée, le R. P. H. Côté, C.S.V., pour les sages paroles et directives émises dans sa conférence.

La prière de clôture récitée, un goûter permit aux parents et maîtres de se rencontrer et discuter des problèmes particuliers.

Laurier

Baptême

Le 11 juin: Mireille-Majella, fille de Jacques Péloquin et d'Adèle Brémaud. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Bouchard.

St-Lazare

Tournoi

Le dimanche 11 juin avait lieu un tournoi de balle au camp au Fort Ellice. Quatre clubs prenaient part à ce tournoi, Hamiota, Oak Lake, Moosomin et Spy Hill. Hamiota gagnait la première partie contre Spy Hill, et Oak Lake remportait la victoire contre Moosomin. Avant la partie finale, il y eut une joute entre les deux équipes perdantes et l'équipe de Moosomin sortait vainqueur contre celle de Spy Hill. La partie finale entre Oak Lake et Hamiota fut la plus intéressante de la journée et les spectateurs apprécièrent le beau jeu de ces habiles joueurs. Hamiota gagna cette partie ainsi que le premier prix de $50.00.

En somme, ce fut une belle journée, et les plus jeunes surent s'amuser, surtout dans la piscine qui vient d'être construite.

Les fervents du hockey ont eu la chance de rencontrer le joueur du club de Boston, Dallas Smith, de Hamiota.

Le Club Sportif promet d'autres tournois de balle prochainement.

Naissances

A M. et Mme Hervé Plante est né un fils à l'hôpital de Birtle, le lundi 5 juin.

A M. et Mme Armand Guénette est né un fils à l'hôpital de Birtle, le mercredi 7 juin.

Çà et là

M. et Mme Léon-J. et Lazare Fouillard partaient pour quelques jours de vacances le mardi 6 juin.

Parmi les visiteurs de fin de semaine on remarquait Mme Albert Comeault et son fils, Euclide, et son épouse, de St-Boniface, M. et Mme Emile Lambert et leur fils, Roger, de Radville, Sask., qui se rendirent chez la famille Henri Simard.

C'est le vendredi 16 juin qu'aura lieu le grand bingo organisé par le Club Sportif. Le joueur chanceux partira avec une automobile modèle 1961 ou $2,200. Les profits de cette entreprise iront à la construction du Fort Ellice.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Edouard Landry qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour quelques jours durant la fin de semaine du 3 juin.

Félicitations à M. et Mme Raymond Therrien (née Alice Duclos) à l'occasion de la naissance d'une fille le 5 juin, à l'hôpital de Ste-Rose.

Les jeunes Edith, Gisèle et Rose Pinette ainsi que Linda Vandenboech ont passé la dernière fin de semaine chez leurs petites amies de classe, Denise et Marie Vandevelde, à Eddystone, Man.

M. et Mme Henri Lagarde et leur fillette, de St-Boniface, sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Joe Peeters.

Réunion de la L.F.C.

La dernière réunion mensuelle de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le mercredi 7 juin à 8 h. 30 p.m. Douze membres étaient présents, ainsi que le directeur spirituel.

Après les prières d'usage lues par M. l'abbé C. Vachon, il y eut mot de bienvenue par la présidente, Mme C. Archambault. Les membres entonnèrent le cantique "Our Lady of Good Council".

Mme Julia Verhaeghe fut nommée secrétaire pour commencer l'assemblée. Mme Helen Vandepoele lut la correspondance. On distribua aux membres des feuillets de prière à la Bienheureuse Mère d'Youville, feuillets donnés par la Rév. Sr Supérieure de l'hôpital de Ste-Rose.

La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée et les rapports sur la spiritualité, la presse, l'éducation et les projets sociaux.

La présidente remercia les dames qui confectionnèrent les boites de petites fleurs vendues le jour de la Fête des Mères par quelques Enfants de Marie et jeunes de la paroisse.

Il fut décidé qu'il y aurait thé de recrutement durant la semaine du 22 juin. On donna des suggestions sur la préparation du pique-nique le 18 juin. Les dames décidèrent de faire quelques surplis pour les enfants de choeur.

M. l'abbé Vachon donna sa bénédiction à l'assistance. Il parla ensuite du spectacle édifiant qu'offrent les pèlerins à Notre-Dame-de-Lourdes, France, et invita celles présentes à prier la Vierge Marie afin que tous aient une plus grande foi.

Le prix d'hôtesse, donné par Mme B. Denis, fut gagné par Mme Gertrude Desjardins. Un succulent goûter servi par Mmes A. Soucy et H. Vandepoele, mit fin à la réunion.

Grand merci à Mme J.-L. Corbel.

Fisher Branch

Va-et-vient

Le beau temps encourage les visites en fins de semaine. Le 11 juin, M. et Mme Roméo Dion et leur famille visitaient Mme Joseph Roy, M. et Mme Edouard Roy et M. R. Dion.

Mlle Ina Coners était en visite chez ses frère et et soeur, MM. Teddy et Louis Caners et Mme Joseph Paiment.

M. Honora Bruneau était aussi de passage chez ses enfants, MM. et Mmes Mike Wallak et Léo Dandeneau.

Endroit de halte agréable aménagé à Ste-Agathe

STE-AGATHE — La commission des bons chemins achetait l'automne dernier un petit terrain boisé de M. Lionel Cox, à deux milles et demi au sud-ouest de Ste-Agathe et commençait à l'aménager en terrain de stationnement et de repos. Il fera certes le plaisir et le confort des promeneurs et villégiateurs de la grand-route no 75 qui désirent y faire halte.

Le R. F. Paul Sorin, P.B., arrivait en vacances chez ses parents, M. et Mme Jean Sorin, le jeudi 8 juin, assez tôt pour assister à l'ordination sacerdotale de son cousin, M. l'abbé Raymond Baudry.

Fêtes jubilaires à St-Joseph des Srs de N.-D. des Missions

ST-JOSEPH — Le centenaire de la fondation de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame des Missions sera commémoré le 25 juin prochain à St-Joseph, Man. Les débuts de la congrégation remontent à Lyon, où le 15 août 1861 Mère Marie-du-Sacré-Coeur a commencé une oeuvre de religieuses missionnaires. Réfugiées en Angleterre depuis 1901, les Soeurs de Notre-Dame des Missions ont choisi aussi pour leur champ d'apostolat l'éducation des jeunes au Canada. Les Soeurs de Notre-Dame des Missions travaillent dans la paroisse de St-Joseph depuis 1909.

La paroisse de St-Joseph invite tous les amis et anciens élèves des religieuses du couvent de St-Joseph à venir en grand nombre, le 25 juin, pour célébrer l'année centenaire de la fondation de la congrégation des Filles de Notre-Dame des Missions, et aussi le jubilé d'or de l'arrivée des religieuses à St-Joseph.

La journée débutera par une messe à 9 h. a.m., suivie d'un concert à la salle à 2 h. 30 p.m. et d'un souper champêtre. Bienvenue à tous le dimanche 25 juin à St-Joseph.

Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la vérité, puisque nous nous la cachons si souvent à nous-mêmes.

La ROCHEFOUCAULD.

Dunrea

Fête champêtre

Le vendredi 2 juin, par une journée superbe, les écoliers de Dunrea, accompagnés de leurs institutrices et de plusieurs autres personnes intéressées aux ébats des jeunes, se donnaient rendez-vous avec les élèves de quelques autres arrondissements scolaires pour une fête champêtre à Killarney.

Les jeunes de Dunrea firent bonne figure. En plus de plusieurs premiers prix individuels, les filles remportèrent le premier prix pour la balle molle et le ballon-volant; le second pour les mêmes jeux fut remporté par les garçons. Un beau char allégorique décoré avec goût par les dévouées institutrices, représentant le royaume de Mère Oie, obtint le deuxième prix.

En un mot, ce fut une journée bien remplie dont les étudiants se souviendront longtemps, grâce au dévouement des religieuses enseignantes et au concours généreux de M. l'abbé André Gervais, vicaire.

Çà et là

Les paroissiens ont maintenant le choix de deux messes le dimanche: une messe basse à 7 h. 30 a.m. et la messe paroissiale à 10 h. a.m., avec annonces et sermon aux deux messes.

M. et Mme Léon Pineau et leur jeune fille, Suzanne, visitaient MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie, récemment.

M. Stéphane Maurice est à se faire construire un joli bungalow sur la propriété qu'il a achetée de M. A. Hémery. M. Thomas Boulet est en charge des travaux de construction.

M. et Mme Auguste Garand sont allés faire une randonnée en ville pour y visiter leur nombreuse parenté, dernièrement.

Mme Georges Delaronde est de retour chez elle après un séjour de plusieurs semaines à Winnipeg.

M. et Mme Théo Boulet recevaient récemment la visite de leur fils, Florent, de Winnipeg, accompagné d'une amie.

Etaient en visite chez M. et Mme Théodore Boulet la semaine dernière, leur fils, Florent, de Winnipeg, Mlle Henriette Brasseur, d'Atikokan, Ont., MM. et Mmes Jacques-Emile et Alphonse Fillion, de St-Boniface et St-Vital, et Mme Louis Lévêque, de Ste-Agathe, tous accompagnés de leurs enfants.

Prince-Albert reçoit les déléguées de la L.F.C. au 34e congrès diocésain

PRINCE-ALBERT — Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, procéda à l'ouverture du 34e congrès diocésain annuel de la Ligue Féminine Catholique le jeudi 6 juin dernier. Environ 150 directeurs, déléguées et visiteurs représentant 53 conseils paroissiaux récitèrent ensemble la prière de la Ligue.

Mme A. H. MacDonald, présidente du comité de réception, Son Exc. Mgr L. Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert, Son honneur le maire J.-M. Cuelenaere et M. A. Laliberté, Grand Chevalier, exprimèrent tour à tour un mot de bienvenue et des voeux de succès aux congressistes.

Le R. P. Crépeau, O.M.I., directeur diocésain, donna le thème du congrès tel que choisi: "la spiritualité dans la famille et le Rerum Novarum". Le Père Crépeau suggéra que les encycliques des papes Léon XIII, Pie XI et Jean XXIII soient spécialement sujets d'étude durant l'année courante.

Après l'allocution de la présidente provinciale, Mme H. Craigen, il eut lecture des divers rapports. M. l'abbé J.-A. St-Pierre, de North Battleford, lut une adresse sur le thème du congrès. Le mardi soir 6 juin, un banquet réunissait invités d'honneur et déléguées. L'orateur invité, le R. P. R. J. Ogle, J.C.D., recteur du séminaire Pie X, de Saskatoon, parla de la pauvreté en Amérique latine où il fit une tournée récemment. Il invita les membres de la Ligue de vivre mieux leur foi et d'étudier la portée du communisme dans le monde et ses effets.

Le mercredi matin à la messe du congrès, Mgr Morin donna le sermon de circonstance. A 9 h. a.m. le congrès se remit en marche avec les rapports des déléguées paroissiales. Il y eut discussion plus tard sous la direction de M. l'abbé L. Mondor.

Voici les noms des officières élues à la fin de ce congrès: Mme V. Hill, de Shellbrook, réélue présidente; Mme A. Blanchette, de Vawn, 1ère vice-présidente; Mme J. Kayfish, de Leask, réélue 2e vice-présidente; Mme A. Bernier, de St-Louis, 3e vice-présidente; Mme W. Hayes, de Prince-Albert, secrétaire-archiviste; Mme W. Gillingham, de Prince-Albert, trésorière.

Réunion du mois

L'assemblée mensuelle de la Ligue Féminine Catholique de St-Michel a eu lieu à l'église le 5 juin dernier. Mme A. Deters présidait et ouvrit la réunion par la prière.

La liste des officières secondaires fut présentée comme suit: Education, Mme G. M. Canaday; Finances, Mme F. Shewchuk; Recrutement, Mme H. Tien; Publicité, Mme E.-R. Ethier; Spiritualité, Mme F. Kastelan; Aide sociale, Mme L. Servatuis. Les conseillères nommées pour un an sont Mmes F. Kastelan, J. Kopp, A. Lafontaine et H. MacKay.

La Ligue a entrepris les bingos de chaque semaine pendant les mois d'été. Mme J. Reding est en charge.

Des suggestions furent émises au sujet du souper et du bazar annuels qui auront lieu le 2 octobre dans la salle de l'église.

Plusieurs dames se sont offertes pour nettoyer l'église en préparation des cérémonies de Confirmation le 18 juin.

L'assemblée se termina par une prière suivie d'un goûter servi par Mmes G. Croteau, A. Deters et H. Hessdorfer.

La St-Jean-Baptiste

On annonce que le lundi 26 juin aura lieu à la plage Sunnyside, à Emma Lake, une rencontre pour célébrer la St-Jean-Baptiste.

On invite tous les Canadiens français à se rendre au chalet de M. Georges Dion, numéro 33 sur la sixième rue et d'apporter leurs propres petits pains et "chiens-chauds".

La rencontre est organisée par la Société Pascal de Prince-Albert et les feux seront allumés à 7 h. 30 p.m.

Nouvel hôpital

Le gouvernement fédéral vient d'approuver un octroi de $400,146 à l'intention de la construction d'un nouvel hôpital de la Ste-Famille, annonça dernièrement l'honnorable J. W. Monteith, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le gouvernement provincial accordera un octroi de $1,051,-600 pour la construction d'un hôpital moderne de 150 lits situé à l'est de l'édifice actuel, sur la 15e rue ouest. Les travaux du nouvel hôpital commenceront cette année. La plus vieille bâtisse, contenant 50 lits, sera démolie lorsque la nouvelle sera complétée, mais l'aile à l'est, construite en 1934, sera transformée en couvent pour les religieuses de la congrégation des Soeurs de la Charité.

Malades

Après avoir passé quelques semaines à l'hôpital de Rosthern, Mme Emile Blanchard, de cette ville, est revenue chez elle et se remet lentement. Sa fille, Angèle (Mme Ramsay), de Moose Jaw, en promenade, prend soin d'elle.

M. Albert Cartier, de Sturgeon Lake, est revenu d'un séjour à l'hôpital, où il dut subir une sérieuse intervention chirurgicale.

Meilleurs voeux de prompt retour à la santé.

Vonda

Le 2 juin, Mme Marie Haudegand se rendit, avec son fils, Georges, chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis Lepage (Gabrielle), à Montmartre, pour y passer la fin de semaine. Le 10 juin, Mme Haudegand et ses deux fils, Gérard et Georges, allèrent visiter la Rév. Sr Julia Haudegand, S.G.M., à St-Paul, Alta.

Le 23 mai, M. et Mme Joseph Bussière et Mme Denise Bussière passèrent la longue fin de semaine chez M. et Mme André Bussière.

Le 27 mai, M. et Mme Dumont Lepage et leur fils, Dumont-Pierre, étaient de passage à Vonda, où ils visitèrent MM. et Mmes J.-A. Fournier, Félix Loiselle et Rosaire Bussière.

Le 27 mai, M. et Mme Marcel Hudon visitèrent leur fille, Carmen (Mme Julien Haudegand).

Mlle Rosaline Hudon passa la fin de semaine du 3 juin chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Julien Haudegand.

Soirée

Le 13 juin dans la salle municipale avait lieu une soirée en l'honneur de Mlle Muriel Bussière et M. Aimé Beaulieu, dont le mariage eut lieu le 24 mai. Un grand nombre d'amis se réunirent et passèrent une agréable veillée qui se termina par un délicieux goûter; on offrit aux futurs mariés un joli service de coutellerie en argent. Ceux-ci remercièrent leurs amis en termes émus.

Mariage Bussière-April

Le 27 mai avait lieu dans le soubassement de l'église un souper en l'honneur de Mlle Yvette April, de Zenon Park, et de M. Armand Bussière, dont le mariage eut lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé B. de Margerie. La soirée dansante eut lieu à la salle municipale. On y remarqua un grand nombre de parents et amis de Zenon Park, Léoville, St-Front, Saskatoon, St-Denis et Prud'homme. Le jeune couple résidera à Saskatoon.



M. R.-Antonio Fournier, fils de M. et Mme Antonio-E. Fournier, de New Westminster, C.-B., a passé avec succès ses examens en médecine à l'Université Laval de Québec. Il habitait auparavant dans le village de Ferland, Sask., et il a poursuivi ses études classiques au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask.

St-Victor

Mme A. Langlois, de Sarnia, Ont., a passé quelques jours chez ses fils et bru, M. et Mme Maurice Langlois, et leur famille.

Mme Hector Beaulne, de Vancouver, visite Mme J.-D. Lalonde.

MM. D. Lalonde, W. Farwell, M. Vaudrin et L. Collin sont partis, en fin de semaine, pour pêcher à Dore Lake.

Divers comités ont été choisis pour organiser le pique-nique annuel de St-Victor qui aura lieu le dimanche 18 juillet.

M. et Mme F. Caron se sont rendus à Regina visiter le père de M. Caron, patient à l'hôpital des Soeurs Grises.

MM. et Mmes J.-D. Lalonde et L. Isabelle visitèrent Mme L. Préfontaine au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Fête-Dieu

Le dimanche 4 juin, cinq jeunes enfants de la paroisse firent leur première communion: Alice Lanoie, Denise Therrien, Linda Lazick, Rita Langlois et Paul Bissonnette. Le soir, à 8 h. 30, avait lieu la procession solennelle.

Les paroissiens de Debden fêtent le jubilé de M. l'abbé Ernest Labbé

DEBDEN — Le dimanche 4 juin, les paroissiens de Debden étaient heureux de rendre hommage à leur dévoué pasteur, M. l'abbé Ernest Labbé, à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. Ce fut un excellent moyen de prouver leur gratitude à ce prêtre infatiguable qui, depuis neuf ans, se dépense pour eux. Ceux-ci remercient leur évêque, Son Exc. Mgr Laurent Morin, qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu venir rehausser la fête par sa présence.

Merci aussi aux membres du clergé suivants qui contribuèrent à donner un vrai cachet sacerdotal à cette journée: MM. les abbés J.-A. Houle, curé de Domremy, A. Desrosiers, d'Edam, L. Forget, de Marcelin, W. G. Timmermans, de Spiritwood, W. Desfossés, de Victoire, R. Gaudet, de Léoville, Luc Gaudet, de Big River, Gérald Pouliot, de Vawn, A. Coursol et M. LeBlanc, de Prince-Albert, le R. P. G. Ménard, O.M.I., d'Aldina, le R. P. F. Gamache, O.M.I., de la mission de White Fish, M. Claude Allard, P.S.S., recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et MM. les abbés L. Cloutier, B. Pouliot et G. Sirois, aussi du collège Notre-Dame.

La célébration débuta par une grand-messe chantée par le jubilaire, à 4 h. p.m. Il était assisté de MM. les abbés Gérald Pouliot et Luc Gaudet, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par Son Exc. Mgr Morin. Les magnifiques vêtements sacerdotaux peints à l'huile, et l'église artistiquement décorée par les dévouées religieuses ont aussi rehaussé l'éclat de la cérémonie.

Après la bénédiction du Saint Sacrement qui avait lieu immédiatement après la messe, un banquet fut servi en la salle paroissiale joliment décorée.

Au delà de 500 personnes y participèrent. Le comité des dames, sous l'habile direction de Mme Hector Brunet, présidente, mérite certainement des éloges pour leur succès à servir un si bon repas. Eloges aussi au comité des hommes, sous la bonne direction de M. Pamphile Bujold, pour le bon travail accompli dans l'organisation d'une telle fête.

Le banquet fut suivi d'un programme varié: duo de piano par Mlles Vivianne Fontaine et Claudette Bilodeau; mot de bienvenue à Son Excellence par M. Pamphile Bujold; "Les cloches", chant par la chorale de l'école; sketch sur la vocation sacerdotale par un groupe d'élèves: "Le coeur du prêtre", chant par la chorale paroissiale; poèmes en anglais par les élèves, Margaret Lukan, Hubert Gagnon et Joan Fontaine; voeux des écoliers par André Ruel, Henri Bisson, Richard Klein et Guy Fortier; solo de violon par Denis Paquette, accompagné au piano par Mme Lawrence Gibney; adresse au héros du jour par M. Charles Cyr, en français, et en anglais par M. Lawrence Gibney.

Aux noms des paroissiens de Debden et d'Edam, où M. l'abbé Ernest Labbé fut curé pendant douze ans avant de venir à Debden, M. Roland Beaulac lui présenta une bourse.

Une allocution, par M. l'abbé E. Labbé, qui remercia cordialement tous ceux qui avaient pris part à cette journée à jamais mémorable, suivie de quelques paroles de Son Excellence, a terminé la fête.

Les paroissiens de Debden étaient heureux de recevoir les personnes suivantes: d'Edam, MM. Sévère Blaquière, Emmanuel Malhomme, Amédée De Monternal, Alvin Weitzel, Alphonse Gratton et son fils, Denis, MM. et Mmes Hugues De Monternal, Frank Belland, Alfred Wolfe, Charles Levasseur, John Teleschuk, Alcide Hamel, W. Russet, Jack Armstrong, Edouard Vallière, A. Ferron, D. Guening, André Painchaud, Denis Gratton et leur fils, Léon, Wilfrid Gratton, Rémi et Jean Bec et leurs enfants, Laurette, Denise et Lionel, Arthur Bélanger et leur fille, Thérèse, étudiante à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert; M. et Mme Louis Bec et leurs filles, Darlene et Lilianne, de Red Deer, Alta, Mme Germain Bec et Mlle Célestine Bec, de North Battleford; M. et Mme Philippe St-Amant, de Jackfish; M. et Mme Henri Pouliot, de Vawn; Mlles Béatrice Coursol, Antoinette Houle et Paula Théoret et Mme Louis Laitres, de Prince-Albert; Mme McCaffrey, de Marcelin; M. Armand Lapalme, de Sudbury, Ont.

Ça et là

Mmes Ovila Bélair et Albert Courchêne et sa fille, Ginette, ainsi que M. Théophile Leclerc sont allés visiter leurs parents et amis de la province de Québec.

Baptême

Le 9 mai: Rita-Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Théobald Huot. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Parent, oncle et tante de l'enfant.

St-Brieux

Congrès regional

Le congrès régional de l'A.C.F.C. fut tenu à St-Brieux le dimanche 18 juin. La messe, avec sermon de circonstance, fut célébrée à 10 h. 30 a.m. et un déjeuner fut servi à la salle paroissiale à midi.

Le programme de l'après-midi, au théâtre Midway, sous la présidence du vice-président de l'A.C.F.C. du nord-est de la Saskatchewan, M. Pierre Gareau, se déroula comme suit: 1 h. 15, "O Canada" et bienvenue par M. l'abbé J.-A. Rivard et M. Paul Kernaleguen; 1 h. 30, droits et devoirs des parents, M. Raymond Marcotte; 2 h., le rôle de la femme dans l'A.C.F.C., Mme A. Loiselle; 2 h. 30, discussion; 3 h. 15, intermission, chant par la chorale de l'école St-Brieux; 3 h. 45, L'A.C.F.C., M. Roland Pinsonnault; 4 h. 15, discussion; 5 h. intermission, chant par la chorale des hommes; 5 h. 30, la commission scolaire, M. Maurice Denis, président général de l'A.C.F.C.; 6 h. 30, banquet à la salle paroissiale, où il y eut allocutions par MM. Maurice Denis, P.-E. Lacroix, A. Thibault et d'autres orateurs invités.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Après une absence prolongée dans le sud-est de la Saskatchewan et dans le Manitoba, je reviens vous visiter et vous dire que je vous ai manqués presqu'autant que vous m'avez manqué . . .

Les copains, paraît-il, furent très occupés durant ce temps-là avec la troupe Molière de St-Boniface, le Monamel Show, l'acquisition incertaine du terrain de balle pour le "Catholic Boy's League", le Congrès d'Etat à Regina, etc., etc. . . . ad aeternum.

Voici maintenant la liste des nouveaux officiers du Conseil Langevin élus à l'assemblée du 7 juin: Grand Chevalier, Gérard De Laforest; député Grand Chevalier, Patrick Halpin; chancelier, Irénée Collette; secrétaire-archiviste, Hubert Arsenault; trésorier, Raoul Langlais; avocat, Pierre Kerviche; cérémoniaire, Jean-Louis Beaulieu; syndic pour trois ans, Léo Lirette; gardes internes, N., Gilbert et Aurèle Jalbert; gardes externes, Louis Bourassa et Léonard Béchard.

Les frères Roger Poissant et Henri Pinvidic seront syndics encore pour deux et un ans, respectivement. Nous apprenons avec plaisir que le Chevalier Suprême a confirmé la nomination du frère Gérald Béliveau comme secrétaire-financier remplaçant le frère De Laforest qui vient d'être élu Grand Chevalier. Félicitations à tous ces messieurs et meilleurs voeux de succès pour l'année 1961-1962. Dès que la nomination du chapelain, de l'intendant ainsi que des présidents du programme des six points sera confirmée, je vous enferai part, si je le sais assez tôt.

Grâce au dévouement du vénérable Grand Chevalier, Irénée Collette, et de l'exécutif du Conseil, nous avons eu une année très intéressante et mouvementée. Il est à espérer que vous vous promettez tous de seconder notre nouveau Grand Chevalier élu pour l'année 1961-1962 encore plus que jamais, surtout ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le faire dans le passé.

Nous n'aurons pas de pique-nique annuel avec la paroisse St-Jean-Baptiste cette année, car vers la mi-juillet il y aura à la place une soirée canadienne télévisée par la CBC, d'après les rumeurs que j'ai entendues, et je vous assure que j'ai les oreilles à pic . . . vous en entendrez certainement parler avant longtemps. En attendant travaillez fort et reposez-vous bien et vous ferez tous de bons petits vieux . . . foi de BATISTE.

Willow-Bunch

Bénédiction des champs

En la solennité de la fête du Sacré-Coeur le dimanche 11 juin, après la grand-messe, le Saint Sacrement fut exposé jusqu'au soir à 7 h. 30. Il y eut la consécration au Sacré-Coeur, la récitation des litanies du Sacré-Coeur, la bénédiction du Saint Sacrement par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. Après la bénédiction, M. le Curé récita des prières spéciales sur le perron de l'église, pour conjurer les fléaux d'insectes, sauterelles, etc. Une procession d'automobiles dirigée par M. Emile Campagne, se mit en route vers le nord et M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, bénissait les champs, tandis que vers le sud, une autre procession dirigée par M. J.-Denis Bruneau, suivait M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, qui bénissait les champs, parcourant une quarantaine de milles. Les familles dans chaque automobile récitaient le rosaire pendant ce temps.

Va-et-vient

Mme Irène Lavallée alla à Regina, dernièrement, pour assister à la célébration de ses 20 ans de service de garde-malade à l'hôpital général de Regina. Elle en profita pour rencontrer des amies à Saskatoon et Moose Jaw.

M. Lafrenière, de Verner, Ont., est en promenade pour quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme E. Cornelliers.

M. L. Blais et sa fillette, Sandra, de Mildon, visita ses parents, M. et Mme Philias Blais, récemment.

M. et Mme Denis Forest, de Stuart Valley, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Raymond Campagne et Mme Beattie et sa fille, Pat, sont allés à Moose Jaw, dernièrement.

MM. et Mmes Albert Lemieux et Bruno Deschamps sont allés à Gravelbourg le dimanche 28 mai, assister à la parade de modes, pour laquelle ils étaient juges. Mmes Albert et Lionel Martin les accompagnaient.

MM. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le dimanche 11 juin.

Mme A. Langlois, de Sarnia, Ont., est en promenade chez ses enfants de Willow-Bunch, pour quelque temps.

M. et Mme Dollard Piché et leur famille sont allés à Moose Jaw dernièrement pour visiter M. et Mme E. Paquin, beau-frère et soeur de Mme Piché.

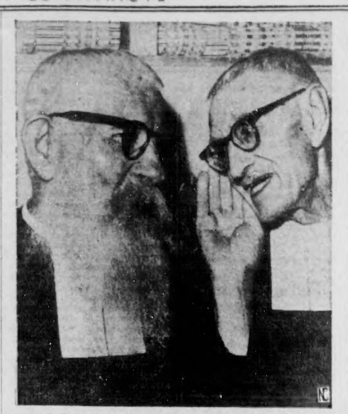
Mme B. Gosselin est partie passer quelque temps chez sa belle-soeur, à Corrine.

MM. Gordon Green et Roland Granger ainsi que Mme Charles Skinner sont allés à Assiniboia dernièrement, assister à une assemblée d'affaires municipales.

M. et Mme Gérard Fafard et leur famille, de Stoughton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme W. Winslow, le dimanche 11 juin.

Malades

Sont patients à l'hôpital local, M. Arthur Rainville, Mmes Emile Trudelle, Jos. Bourgeois, Alfred St-Yves et André Rondeau et les jeunes K. Gaudry et Doreen Gosselin. A l'hôpital de Regina sont M. Alfred St-Yves et Mme Albert Lambert. Prompt rétablissement à tous.



Le R. F. Laurent, (à gauche) âgé de 87 ans, le plus vieux des Frères des Ecoles Chrétiennes chassés récemment de Cuba, cause avec le R. F. Cedmon (77 ans), son confrère de mission, à leur arrivée à Miami, Floride. Le Frère Cedmon a passé 54 ans dans l'île comme missionnaire. Le Frère Laurent, en plus de ses 39 ans à Cuba, a enseigné aussi en Californie et en Louisiane. Tous deux sont originaires de France. Ils sont déjà en route vers leurs nouveaux postes de mission en Amérique du Sud.

Visite épiscopale à Ponteix

PONTEIX — Les 20 et 21 mai, Ponteix était honoré par la visite officielle de Son Exc. Mgr Aimé Decosse. A la cérémonie du soir, 91 enfants et deux adultes furent confirmés. M. l'abbé Georges Laprise, curé de Cadillac, et M. l'abbé L. Bélanger assistaient Son Excellence. Lors de son séjour à Ponteix, Mgr Decosse chanta la messe basse du dimanche 21 mai et prêcha aux deux messes.

Après la grand-messe, il y eut bénédiction du tabernacle du nouvel autel, et ensuite Son Exc. Mgr Decosse, MM. les abbés Couture et Bélanger et les paroissiens se rendirent au cimetière, où Son Excellence récita des prières pour les morts.

Ça et là

M. et Mme Jos. Lemieux et leurs filles, Pauline et Diane, MM. et Mmes Ernest et R. Lemieux, C. Gauvin et Marcel Carignan assistèrent au mariage de Mlle Elaine Lemieux, fille de M. et Mme Joseph Lemieux, de Ponteix, à M. J. Bolder, dans l'église St-Antoine, à Calgary.

M. et Mme Jean Stringer et leurs enfants, Bernadette et Henri, assistèrent à la célébration du centenaire de Mgr de Mazenod, au collège de Gravelbourg. Au même collège ils purent jouir du programme organisé en l'honneur du R. P. H. Desrochers, O.M.I., qui quitte le collège de Gravelbourg pour la maison de retraite à St-Norbert, Man. Leur fils, Louis, jouait le rôle principal dans la pièce en trois actes.

Une danse a eu lieu le 18 mai en l'honneur des finissants, Hilma Carlson, Hélène Carignan, Théo Lambert, Marcel Liboiron et Jeanne Mercier.

M. et Mme B. Carlson (Thérèse Larochelle), de Swift Current, ont visité M. Raoul Larochelle.

Mlle Irène Chorel, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a passé trois semaines chez ses parents, M. et Mme Henri Chorel.

M. et Mme R. Soyers (Lucille Bellehumeur), de Montréal, ont passé à Ponteix, en route pour Vancouver.

En l'honneur de Mme Norman Kouri qui célébrait sa fête le dimanche 28 mai, M. et Mme P. Kouri ont servi un souper au "chop suey" à 30 invités.

M. et Mme Albert Picray, M. Louis et Mlle Noëlla Picray et Mme A. Hick ont assisté à la collation des diplômes au collège Campion, le 26 mai. Les finissants de Ponteix étaient Georges Picray, qui s'est vu décerner un bourse de $500 pour excellence générale, et Dale Hick.

MM. et Mmes Fernand et Armand Desautels et leurs enfants, de Prince-Albert, Mme Cécile Bourget et sa famille, de Coderre, et M. Laurent Bourget, de Climax, se sont réunis chez leurs parents, M. et Mme Eudore Desautels, qui ont aussi eu la visite de MM. et Mmes C. et Irwin Leisle et N. Demontigny, de Vauxhall, Alta.

Mme André Rongve, de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme André Dubourt.

Mme Adrien Anctil a visité ses filles, Thérèse et Bibiane, à Regina.

Le 25 mai, M. et Mme Emile Thibault ont assisté à la remise des diplômes de pharmaciens de leurs deux fils, Paul-Emile et Lionel, à l'Université d'Edmonton.

Le dimanche 4 juin avait lieu à l'Institut Collégial Riverview la remise de diplôme de technicienne en rayons-X à Mme J. Martin (Georgette Thibault). Y assistaient, ses parents, MM. et Mmes Emile Thibault, Donald Kuppered (Lucille) et Armand Levasseur, M. René et Mlle Irène Thibault.

Le mercredi 31 mai, les dames suivantes assistaient au ralliement et au thé à Shaunavon: Mmes Fernand Larochelle, Y. Meloche, A. Bonneville, B. Arcand, I. Lemieux, M. Carignan, A. Liboiron, T. Bertrand, J.-O. Tourigny, R. Lallier et R. Chabot.

M. Henri Antoine, de Vancouver, passe trois semaines à Ponteix et les environs.

M. Louis Therrien a visité ses parents, M. et Mme Philippe Therrien.

Mlle Rita Anctil, qui a passé trois semaines chez ses parents, M. et Mme Adrien Anctil, est retournée à Calgary. M. et Mme Raymond Anctil, de North Bay, Ont., y ont aussi passé quelques jours.

M. Guy Larochelle, de Richmound, a visité ses parents, M. et Mme Fernand Larochelle.

M. Marcel Jutras, de Lebret, a visité ses oncle et tante, M. et Mme Fernand Larochelle.

M. et Mme Lucien Bonneville ont été chercher leur petit garçon hospitalisé à Regina.

Le 1er juin, M. et Mme Achille Stringer sont partis pour Ottawa pour assister à la collation des diplômes à l'Université; leur fils, Roger, âgé de 24 ans, a reçu son diplôme en médecine, le 4 juin. Ils ont pris l'avion à Regina. Après avoir passé quelques jours à Ottawa ils partaient avec M. le Dr et Mme Roger Stringer pour visiter Montréal, Trois-Rivières, Québec, les chutes du Niagara et Ste-Catherine. Leur voyage doit durer trois semaines.

M. et Mme Euclide Demontigny, de Los Angeles, ont visité MM. et Mmes Emery Demontigny et Eudore Desautels.

M. et Mme Marcel Desharnais et leur famille, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, MM. et Mmes A. Horne et Arthur Desharnais.

MM. et Mmes M. Boisjoli, de Gravelbourg, et E. Janis, de Glenbain, ont visité M. et Mme D. Boisjoli.

M. et Mme E. Bonneville ont passé quelques jours à Regina et à Vantage.

M. et Mme Wilfrid Bourget, d'Assiniboia, ont visité MM. et Mmes Eudore Desautels et Emery Demontigny.

Vawn

MM. et Mmes Ernest Blais et Wilfred Blanchette ont passé une semaine à Fort St. John, C.-B., en visite chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Victor Blanchette.

M. et Mme Georges Vallière et leurs deux petits garçons ont visité les parents de Mme Vallière à St-Paul, Alta.

M. et Mme Cuelenaere, de North Battleford, ont passé la fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Louis Phaneuf.

Mme M. McGuire a passé quelques jours à Edmonton avec son fils, Michel.

Mme Arthur L'Heureux, de Prince-Georges, venue pour le mariage de sa nièce, Buelha L'Heureux (Mme Roland Corbeil), a visité M. et Mme W. Beaudoin et Mme Gérard.

M. l'abbé G. Pouliot, curé, Mmes Paul L'Heureux, N. Higgins et A. Blanchette ont assisté au congrès de la Ligue Féminine Catholique à Prince-Albert les 6 et 7 juin. Félicitations à Mme Blanchette qui, à ce congrès, fut élue 1ère vice-présidente diocésaine.

Félicitations à M. Lionel Dion gagnant d'une bourse spécial; il ira au collège Mathieu de Gravelbourg.

Le dimanche 28 mai, les enfants, accompagnés de leurs parents, faisaient leur première communion, et le mercredi 31 mai, il reçurent la Confirmation par Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert. La chorale de l'école rehaussait la cérémonie par ses chants bien exécutés.

Action Catholique Rurale

(suite)

Q. — Les heures de travail sont-elles trop longues et trop ardues à la campagne? Les heures de loisirs sont-elles suffisantes pour permettre le repos et la culture nécessaires?

R. — Tous sont d'accord que les heures de travail ne sont pas trop longues ni trop ardues à la campagne, et que les heures de loisirs sont amplement suffisantes.

Q. — Les revenus agricoles sont-ils suffisants? Sont-ils comparables à ceux des autres métiers et professions du monde rural et du monde ouvrier?

R. — Ici on frappe un noeud. Les revenus agricoles sont-ils suffisants? Oui et non, a-t-on répondu. L'économie agricole est chancelante. On discute cette question sous tous ses angles et l'on conclut: En prenant l'agriculture au sens plénier du mot, c'est-à-dire s'il s'agit du fermier qui commande à sa ferme de lui fournir les rudiments de la vie, comme légumes, patates, oeufs, lait, beurre et viande, en plus des grains commerciaux, qui pratique une régie sérieuse de ses affaires, qui n'entreprend pas de dépenses extraordinaires sans nécessité, il peut jouir d'une vie économique satisfaisante, bien que stationnaire chez le fermier moyen. De plus il a la satisfaction de savoir qu'il donne à sa famille une vie saine, libre, indépendante et favorable à la bonne éducation de ses enfants. — Les conditions économiques des autres métiers et professions sont un peu comparables à celles du monde rural et non à celles du monde ouvrier.

Q. — Est-il vrai que le métier d'agriculteur est devenu le plus instable? Quels sont les organismes de sécurité qui protègent les professions rurales?

R. — Le métier d'agriculteur est encore stable, puisqu'il y a un marché décisif pour la ferme. Les organismes de sécurité qui protègent les professions rurales sont: Les assurances, P.F.A.A., l'acte de stabilisation des prix, l'office national du grain et les services sociaux.

Q — Quelles sont les différences entre le niveau de vie à la campagne et à la ville? Qu'est-ce que vous considérez comme niveau de vie "normal": pour l'habitation, la nourriture, le vêtement, les commodités courantes: eau, électricité, automobile, etc.?

R. — De nos jours il y a très peu de différence entre le niveau de vie à la campagne et celui de la ville. Niveau de vie normal: pour l'habitation, une maison qui répond aux besoins de la famille, construite de matériaux qui résistent aux rigueurs du climat et pourvue de commodités générales; pour la nourriture, minimum recommandé par le département de la santé; pour le vêtement, vêtements nécessaires selon les saisons. Il est aussi très normal que l'agriculteur ait l'électricité sur la ferme, une automobile, un camion, un tracteur, etc.

Q. — Enumérez quelques-uns des problèmes soulevés, dans le champ de la participation de l'épouse de l'agriculteur, à la profession de son mari?

R. — Il est de l'opinion générale que la participation de l'épouse de l'agriculteur à la profession de son mari ne cause aucun problème. Néanmoins, si cette participation est trop active, il y aurait danger qu'elle néglige le soin de sa maison, la préparation des repas et surtout l'éducation des enfants.

Q. — Comment se pose le problème de l'avenir du fils de cultivateur, engagé dans un travail commun avec son père dans l'entreprise familiale?

R. — Le jeune homme qui travaille dans l'entreprise familiale, n'est ni participant de l'entreprise ni employé. Ceci pose un problème pour l'avenir du jeune homme. Car dans notre milieu, il y a manque de terrain et manque de capital pour l'établir sur une ferme à lui.

Q. — Quels sont les principaux services que la profession agricole rend à la société? Quels sont ceux qu'elle est en droit d'attendre?

R. — Les services que la profession agricole donne à la société peuvent se résumer comme suit: comme il faut manger pour vivre, la ferme est encore le grenier du pays. Elle donne de plus le sens de la propriété. Car la stabilité d'un pays est soutenue par le groupe d'agriculteurs, c'est dans ce groupe que se trouve le plus grand nombre de propriétaires et par le fait même c'est le groupe le plus stable. — Par contre la société doit attendre que la profession agricole lui fournisse des hommes forts, sains d'esprit et de corps, d'une grande endurance et compétents dans plusieurs champs d'action. De nos jours l'agriculteur doit être administrateur, secrétaire, producteur, industriel, commerçant, mécanicien, menuisier et, au besoin, vétérinaire.

Q. — Est-ce que la doctrine sociale de l'Eglise est connue, dans le domaine des professions rurales? Donnez trois points-clefs de cette doctrine, appliquée à la profession agricole?

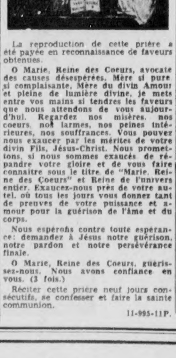
R. — La doctrine sociale de l'Eglise n'est pas assez connue dans le domaine des professions rurales. Les points-clefs de cette doctrine, appliquée à la profession rurales sont: La légitimité du droit de propriété, la stabilité de la famille, l'intensification du renouveau de la vie chrétienne et l'amélioration du logement.

Q. — Quels les principaux services que l'Etat peut seul donner aux professions? Les cultivateurs ont-ils tendance à attendre trop de l'Etat?

R. — Les principaux services que l'Etat seul peut donner aux professions sont: la justice, la protection publique, la défense de l'initiative dans un monde matérialiste et une législation en faveur de la petite industrie. Les cultivateurs ont comme les autres une tendance à attendre trop de l'Etat. Bien qu'ils tiennent mordicus à leur indépendance, etc., ils semblent perdre un peu de leur combativité en face des obstacles. Lorsqu'ils rencontrent une situation difficile, ils se tournent vers l'Etat pour la solution. C'est un petit mal public de tout demander à l'Etat et, en même temps, de lui refuser de mettre son nez dans nos affaires.

(à suivre)

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

11-995-11P.

Cadillac

Ça et là

A l'occasion de la Fête des Mères eut lieu un souper au soubassement de l'église pour les mères accompagnées de leurs filles. L'assistance était nombreuse; il y eut chant et musique et toutes se sont bien amusées. On remarquait Mmes Lacelle et Tinant, de Ponteix. Mme Lacelle reçut un cadeau-souvenir comme étant la mère la plus âgée présente.

M. H. Sylvain est revenu d'un voyage de trois semaines à Montréal, où il visita ses frère et filles et leurs familles.

Prompt rétablissement à Mme M. Défontaine hospitalisée à Swift Current.

M. et Mme E. Chénard sont les heureux parents d'une fille.

Double mariage Clermont dans l'église de Ferland

Clermont-Bokamyer

FERLAND — Le samedi 27 mai dernier, M. l'abbé L. L'Heureux, de Milestone, bénissait le mariage de Mlle Lydia Bokamyer, fille de M. et Mme Martin Bokamyer, de Billimun, à M. François Clermont, fils de M. et Mme Sylvio Clermont. MM. Daniel Bokamyer et Eddie Cook, garçons d'honneur, servaient aussi de témoins.

La mariée était ravissante dans sa longue toilette de satin blanc recouvert en organza de soie brodé, avec voile court retenu par un diadème de perles et de sequins. Son bouquet se composait de roses rouges. L'une des filles d'honneur, Mlle Diane L'Heureux, d'Assiniboia, cousine du marié, était vêtue d'une jolie toilette courte mauve, avec fleurs blanches et accessoires blancs.

La mariée, pour le voyage, portait un ensemble bleu marine avec accessoires blancs. Les nouveaux époux partirent pour Edmonton et Banff. Ils résideront à la base de l'Aviation canadienne, au parc Lincoln, à Calgary, Alta.

Daron-Clermont

M. Earl L. Daron, fils de M. et Mme Earl Daron, de Perth, Ont., épousait Mlle Suzanne Clermont, fille de M. et Mme Silvio Clermont. Ce double mariage fut célébré dans l'église St-Jean-Baptiste de Ferland par M. l'abbé L. L'Heureux, de Milestone. MM. Maurice Clermont, frère de la mariée, et Glen Daron servaient de témoins et garçons d'honneur.

La mariée était ravissante dans une longue toilette de satin et organza brodé; son voile trois-quarts était retenu par un diadème en perles et sequins. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches. Les filles d'honneur étaient Mlles Rachel Dion et Berth Corvie. Toutes deux portaient des robes identiques en organza rose et chacune un bouquet de roses roses et blanches.

Mme Clermont, mère de la mariée, portait une jolie toilette en organza brodé azur bleu, et Mme Daron, mère du marié, une toilette en organza brodé beige avec accessoires blancs. Leurs corsages étaient de roses roses et blanches et de roses jaunes. Mme Bokamyer portait une toilette deux pièces avec accessoires blancs, et son corsage était de roses roses.

La chorale et quelques chantres invités rendirent de beaux cantiques. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

Après la cérémonie il y eut un souper à la salle de Mankota auquel 400 invités prirent part. La table était décorée de fleurs et de deux gâteaux à trois étages représentant l'église, l'autel et les mariés. MM. les abbés G. Thuot, de Mankota, et L. L'Heureux, de Milestone, rehaussaient la fête par leur présence.

Venus pour la grande fête furent plusieurs parents et amis de Perth, Ont., Winnipeg et St-Claude, Man., Calgary, New Westminster, C.-B., Medecine Hat, Alta, Saskatoon, Regina, Moose Jaw, Assiniboia, Laflèche, Cadillac, Gravelbourg, Kincaid, Glentworth, Neville, McCord, Ferland et Mankota.

M. Omer L'Heureux était maître de cérémonies. La soirée se termina par une danse à McCord.

M. et Mme Daron résideront à Regina.

Çà et là

Le dimanche 4 juin, la Fête-Dieu fut célébrée avec beaucoup de piété et de recueillement. Il y eut procession dehors. Le reposoir était dans la salle des Chevaliers de Colomb, artistiquement décorée pour la circonstance. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré accompagnaient le St-Sacrement porté par M. l'abbé J. Bernier, curé, et le dais par les marguilliers, MM. Wilfrid Lacasse, Alfred Chabot et Treffler Brisbois, ainsi que M. Antonio Chabot. En tête venait la croix, les enfants de choeur, les guides, les jeannettes, les Dames de Ste-Anne, les hommes et jeunes gens, les chantres et M. le curé.

M. et Mme Joseph Morin sont partis par avion pour Ottawa, Windsor, etc.; M. Morin assista au Congrès des Commissaires d'écoles à Ottawa. Mlle Noëlla Morin, étudiante à l'école normale, reviendra avec eux au milieu de juin.

M. et Mme Gérard Desharnais sont partis en vacances pour quelques jours à Rosetown, Sask.

M. et Mme G. Schmunk, de Moose Jaw, visitèrent M. et Mme Joseph Morin.

Mlle Lauriette Chabot, technicienne en rayons-X, est partie travailler au Medical Art, à Edmonton, Alta.

Mlle Gertrude Chabot, institutrice à Montmartre, était chez ses parents pour la fin de semaine.

Mme Avila Chabot et son fils, Edmond, accompagnés de M. l'abbé A. Chabot, sont allés à Regina et Wolseley, la semaine dernière.

Félicitations à Mlle Lise Fournier qui reçut son diplôme de garde-malade chez les Soeurs Grises de Regina. M. et Mme Louis Fournier, ainsi que ses frères et soeurs se rendirent à la collation des diplômes.

M. Roger Fournier, maître de poste, est allé au congrès des maîtres de poste à Moose Jaw, la semaine dernière.

Butte St-Pierre

Çà et là

La première communion avait lieu le dimanche 21 mai. Les cinq petits étaient accompagnés de leur maîtresse, Mlle Agathe Blais, oblate missionnaire.

Le dimanche 25 juin aura lieu le pique-nique paroissial. Il y aura dîner, jeu de balle dans l'après-midi, et un souper. Bienvenue à tous.

Baptêmes

Debral, Lee, Mary, fille de Raymond Naeth et de Mary Clayton. Parrain et marraine, M. George J. Cydejko et Mlle Jean Cydejko.

Paul-William, fils de Claude Bertrand et de Béatrice Brassard. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Béliveau.

Marie-Germaine-Denise, fille de Lucien Brière et de Denise Gaboury. Parrain et marraine, Marcel et Béatrice Richard.

Naissance

A M. et Mme Armand Labrecque est né un fils.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Denis Lalonde, de St-Victor, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Jean Wilvers.

Henri et Marie-José Aimé, étudiants à Ottawa, sont de retour dans leur famille pour les vacances.

Mmes Eugène Monin et Médéric Dubois ont assisté au congrès des dames de la Ligue Féminine Catholique tenu à Regina.

Mme Xavier Aimé, de St-Boniface, est en visite chez ses enfants, MM. et Mmes André et Alphonse Aimé.

M. et Mme Paul Cancade, de Brandon, et Mlle Paulette Gauthier, de St-Boniface, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Gauthier.

Mme André Sylvestre s'est rendue à Regina, dernièrement.

M. Emile George a passé quelques jours à Saskatoon afin d'assister au congrès des Caisses Populaires.

M. et Mme Ovila Poirier, Mme Marthe Monin et M. et Mme Fernand Monin se sont rendus à Brandon, pour affaires.

Mlle Simone Wilvers, de Swift Current, a visité ses parents, M. et Mme Henri Wilvers.

Baptêmes

Le 14 mai: Claudette-Marie-Francine, fille d'Alfred Revet et d'Agnès Martine, née le 30 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Hyacinthe Martine, remplacés par M. et Mme Armand Revet.

Le 28 mai: Martin-Armand, fils d'Arthur Belisle et de Jeannine Gauthier, né le 12 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Belisle.

Saskatoon



Mariage Beaulieu-Bussière

Dans l'église catholique de Vonda, M. l'abbé O. Lacroix bénissait l'union de Mlle Muriel-Yvette Bussière, fille de M. et Mme Philippe Bussière, de Vonda, à M. Aimé Cyprien Beaulieu, fils de Mme Dominique Beaulieu, de Vonda.

La mariée fit son entrée en l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de nylon organza. Son voile court était retenu par une coiffure de sequins. Elle portait un livre de prière et des orchidées blanches.

La dame d'honneur, Mlle Lucille Beaulieu, était vêtue d'une robe verte en coton broché recouvert d'organza et coiffure assortie. Les filles d'honneur, Mlles Yvette et Rita Bussière, soeurs de la mariée, revêtaient des robes en chiffon vert pâle sur taffetas, et coiffures assorties. Elles portaient des corsages d'oeillets blancs.

La bouquetière, Dianne Bussière, était vêtue d'une toilette identique à celles des demoiselles d'honneur. Les garçons d'honneur étaient MM. Donald Préfontaine et Robert Sirois. MM. Ernest Beaulieu et John Pape agissaient comme huissiers. A la réception, dans la salle paroissiale, Me Allyre Sirois proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume, genre trotteur, de couleur vert pâle, avec accessoires noirs et blancs. Son corsage était une orchidée blanche.

Le marié est un diplômé de l'Université de la Saskatchewan, en génie civil. La mariée était employée à Saskatoon. Ils résideront à Port Alberni, C.-B.



Mariage Ouellette-Boire

M. l'abbé B. de Margerie bénissait, dernièrement, le mariage de Mlle Jeannette Boire, fille de M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, à M. Daniel-Léo Ouellette, de Saskatoon, fils de Mme Alice Ouellette et de feu M. E. Ouellette, de Mallaig, Alta, dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de tulle et dentelle sur satin, avec jupe bouffante et corsage garni de dentelle et de sequins. Son voile court bordé de dentelle était retenu par une couronne de perles et sequins. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Irène Boire, Lilliane Ouellette et Ellen Norby, portaient des robes trois-quarts de couleur vert menthe en chiffon sur taffetas et des bouquets de roses blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Pierre Larouque, Louis Proulx et Arthur Boire. MM. Gilbert Ouellette et Henri Boire agissaient comme huissiers. Mme Louise Schell s'occupait du registre. Mlle Rita Marcotte chanta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Rosaire Turcotte.

A la réception, M. H. Adams proposa le toast à la mariée.

Le nouveau couple partit ensuite pour un voyage de noces en Colombie-Britannique. Ils éliront domicile à Saskatoon.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique du conseil paroissial des Sts-Martyrs-Canadiens, présidée par Mme Lucille Marcotte, eut lieu chez Mme L. Doney. La prière d'ouverture fut récitée par M. l'abbé B. de Margerie.

Mme Alfred Champagne, présidente du comité d'éducation, donna un rapport sur les activités du Jardin d'Enfants et fit savoir que Mlle Aline Tiho, de l'Académie de Sion, avait reçu un don des dames de la Ligue de la paroisse. Mlle Marthe Henriet rapporta que le Conseil avait 57 membres à date. La présidente donna un résumé très intéressant du congrès diocésain de la Ligue, qui eut lieu à Elrose.

La bénédiction de la nouvelle église, par Son Exc. Mgr F. Klein, aura lieu le 24 juin à 4 h. p.m. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, donnera le sermon de circonstance. Les cérémonies seront suivies d'une messe pontificale et d'un banquet au sous-sol de la cathédrale St-Paul à 6 h. 45 p.m. L'exécutif de la Ligue, Mmes A. Baribeau et H. Marcotte et Mlle Marthe Henriet, se chargent de distribuer les billets pour le banquet.

La présidente remercia Mmes W. Nobert, D. Beaulieu, Joseph Painchaud, Armand Perreault et Irène Labelle et Mlles Aline Nobert et Aline Polard qui firent le ménage à la maison des retraites. Elle encouragea toutes les dames à participer aux cérémonies de la bénédiction de l'église.

Condoléances

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à MM. Raymond et André Lepage, de Saskatoon et Prud'homme respectivement, à l'occasion du décès de leur chère mère, Mme Berthe Lepage, survenu à Saskatoon le 3 juin.

Çà et là

MM. et Mmes Edwin Altrogge et leur famille, de St. Benedict, Louis Blanchette, de Jackfish Lake, François Normand et Louis Jeanneau, de Prud'homme, visitaient M. et Mme Gédéon Masson, récemment.

M. et Mme Roger Dupuis se rendaient à Vancouver où M. Dupuis assista au congrès national des Ingénieurs professionnels du Canada. En même temps, ils visitèrent MM. et Mmes Roy Swanson, S. Yarnish et Gérard Ricard, à Seattle.

Mme A. Normand visitait son fils, Alfred, et sa fille, Mme Thompson, à Edmonton.

M. et Mme Dumont LePage et leurs fils, Dumont et Pierre, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Aimé Loiselle.

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs voeux de bonheur aux nouveaux époux, MM. et Mmes Daniel Ouellette, Armand Bussière et Aimé Beaulieu.

M. R. M. Connelly, inspecteur des écoles indiennes, se rendait à l'Institut de Beauval.

M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Gravelbourg, M. le Dr et Mme Rodrigue Taillon, d'Assiniboia, et M. le Dr Edmour Gaudet assistaient au congrès national de l'Association dentaire canadienne.

Mme A. Couture et Mlle Jeanne Couture sont parties à Montréal pour un mois de vacances. Elles visiteront leur fille et soeur.

Mlle Lucille Marcotte se rendait à St-Boniface visiter des parents et amis, entre autres, Mme M. Grimard et M. l'abbé Alex. Grimard, à l'hôpital Taché.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, M. Georges LeGaré et Mme Martel.

Baptême

Le 4 juin: Lorraine-Marie-Alice, fille de M. et Mme Gaston Detillieux. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Detillieux.

Gravelbourg

Lac Thompson

Dans les premières années de 1950, le Service de Réhabilitation des Prairies, après de graves considérations, résolut de faire construire une digue sur la rivière Wood. La construction, à environ cinq milles au nord de Laflèche et six milles au sud de Gravelbourg, fut terminée à l'automne de 1957.

Cette digue couvre 2,300 acres de terre et atteint à quelques endroits une profondeur de 45 pieds et une longueur de 10 milles. Le Service décida de réaliser le rêve de feu M. le Dr Thompson, en charge du Service au début de cette construction, d'ériger une plage et un camp d'été sur le rivage de ce lac qu'on nomma d'après-lui.

Çà et là

M. l'abbé Dominique Dugas, curé, est revenu du Mexique après un mois de vacances. Les paroissiens eurent le bonheur d'avoir parmi eux le R. P. Jolicoeur, S.J., qui prêcha la retraite paroissiale d'une semaine.

Sincères condoléances à MM. et Mmes Dumont et Henri Lepage, de Gravelbourg, qui subirent la perte de leur parente, Mme Berthe Lepage, de Saskatoon.

M. le Dr et Mme Roland LeBlanc sont partis en vacances dans l'Est, où M. LeBlanc assistera à un congrès des membres de la défense civile.

M. et Mme René Piché et leurs enfants, de Vancouver, sont arrivés à Gravelbourg, où M. Piché deviendra gérant de l'hôtel Kings.

Le lieutenant Roger Beauregard, de Gravelbourg, va partir prochainement pour le Congo. Bonne chance à M. Beauregard.

Prud'homme

Jours spéciaux

Onze enfants de la paroisse s'approchèrent de la sainte table pour la première fois le 7 mai: Jeannine et Jacqueline Fontaine, Lucille Beaudry, Lillianne Hounjet, Janette Loiselle, Jeannine Viczko, Beverly Ann Harvey, Cural Viczko, Léonard André, Robert et Gordon Miskalczi.

Le 14 mai était journée spéciale, la journée des finissants. Ronald Lafrenière présentait les sept diplômés, Lorraine Gallays, Stella Hrynuik, Adeline Matechuk et Richard Harbud, les Rév. Srs Marie-Philippe, Agnès-Thérèse et Jeannine Charpentier. Le programme qui suivit inclut les discours des finissants, des chants du choeur de l'école, une saynète missionnaire présentée par les élèves des 10e et 11e années. M. Laurier Lepage introduisit le surintendant, M. Evanuik. Après son discours, M. l'abbé P. Carrier présenta les médailles. Mlle Adeline Matechuk donna le discours des finissants en trois langues, anglais, français et ukrainien.

Va-et-vient

M. J.-B. Grimard et M. et Mme Robert Grimard et leur fils, Charles, ont fait un voyage à St-Boniface pour visiter de la parenté.

M. Gilbert Proulx et Mme Stanley Pysh et sa fille, Léona, se rendirent à Victoire, Big River et Spiritwood pour rendre visite à des parents.

MM. et Mmes Xeste Jeanneau, de Québec, et Lucien Bergeron, de Grand Bay, P.Q., et M. le Dr et Mme S. Falardeau, de Regina, étaient en visite pour une semaine chez les familles Adélard et Louis Jeanneau.

Mmes Florence Boisvert et Bruno Hiroux, de Shawinigan, P.Q., rendirent visite aux familles Ludger Painchaud, François Normand et Louis Jeanneau.

Mme Eva Billo, de Saskatoon, était en visite chez M. et Mme Lionel Loiselle.

M. Paul André, fils, est revenu des Etats-Unis, où il a suivi un cours de boucher. Bon succès dans son nouvel emploi à Prince-Albert.

M. Paul Hoscheit, de Swan River, Man., passa quelques jours chez M. et Mme Emile Préfontaine.

Mme Emile Lavoie, de Prince-Albert, était chez M. et Mme C.-M. Lepage, en fin de semaine.

Bienvenue à la famille Beaudry, de St-Denis, qui est maintenant installée à Prud'homme.

M. et Mme Maurice Lepage, Mme Yvette Wells et ses enfants et M. et Mme Herni Lepage rendirent visite à leurs parents.

Trente et un des scouts de Prud'homme, sous la surveillance du chef de patrouille, M. Harvey, sont allés camper avec deux troupes de Saskatoon, en fin de semaine. Samedi soir, ils ont organisé une veillée intéressante pour leurs parents. Les scouts terminèrent leur belle fin de semaine en allant au lac Wakaw.

MM. et Mmes C.-M., Wilfrid et Laurier Lepage et Lionel Loiselle se rendirent à Melfort pour le baptême de Lavone, fille de M. et Mme Henri Lepage.

Mme Georgette Roy, de St-Pierre, Man., était en visite chez plusieurs amis.

Mmes Lionel et Armand Préfontaine, de Montmartre, se rendirent à Prud'homme pour le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Pulai.

M. et Mme Louis Rousson, de Kindersley, étaient en visite chez MM. et Mmes Elzéar Rousson et Leslie Viczko.

M. Maurice Levesque, d'Edmonton, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Levesque.

Mme Bevan et Mlle Thérèse Bevan, de Humboldt, visitèrent M. et Mme Gilbert Proulx.

Mme Laurier Lepage conduisait trois athlètes à Prince-Albert pour représenter Prud'homme lors de la journée athlétique. Ces derniers étaient Albert Grimard, Veronica Thoms et Gracie Miskolczi.

Sincères remerciements à Mme Charles Hannotte qui a très bien rempli son rôle de chroniqueur pour **La Liberté et le Patriote**.

Baptêmes

Luc, fils de M. et Mme Ernest Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Grisé.

Jocelyne, fille de M. et Mme René Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Laurier Lepage.

Léo, fils de M. et Mme Maurice Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Labrecque.

Louise, fille de M. et Mme Napoléon Hounjet. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Beauregard.

Raymond, fils de M. et Mme Edouard Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme John Hater.

Malades

M. Jos. Rivard subit des examens médicaux à l'hôpital St-Paul.

M. Armand Fontaine ainsi que Mlle Suzanne Fontaine furent hospitalisés à Cudworth pendant quelques jours.

M. Leslie Vickzo passa plusieurs jours à l'hôpital de l'Université.

M. Paul Painchaud passa plusieurs semaines à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme Léon Levesque était hospitalisée pendant une semaine à l'hôpital de Cudworth.

Mariage Chicoine-André célébré à Storthoaks

STORTHOAKS — Le samedi 10 juin à 3 h. p.m., M. l'abbé M. George, curé, bénissait le mariage de Mlle Gertrude André, fille de M. et Mme F. André, de Prud'homme, à M. Raoul Chicoine, fils de feu M. Adélard Chicoine et de Mme Joséphine Chicoine.

La mariée était charmante dans sa jolie toilette blanche. M. Jean André, frère de la mariée, et Mlle Yvette Blérot, cousine du marié, étaient garçon et fille d'honneur. Mlle Blérot portait une toilette de couleur lilas.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle paroissiale par les dames de la Ligue Féminine Catholique à une soixantaine d'invités. M. l'abbé George présidait à la table d'honneur. M. Alvin Smith, ami du marié, agissait comme maître de cérémonies. Les jeunes époux sont partis en voyage de noces à Black Hills, aux Etats-Unis.

On remarquait parmi ceux venus de l'extérieur pour les noces, M. et Mme F. André, de Prud'homme, M. Lionel Chicoine et ses deux petits garçons, de Moose Jaw, et M. et Mme Maurice Chicoine, de Brandon.

Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Va-et-vient

Mme Tapuska (Yvette Paradis) et son bébé, de l'Alberta, sont en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Y. Paradis, ainsi que chez leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Henri Paradis.

Les jeunes époux, M. et Mme Emile Millette, d'Ottawa, rendent visite à leur mère et belle-mère, Mme M.-R. Millette, ainsi qu'à leurs nombreux parents.

Mlle Aimée Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., fait un séjour chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Paradis.

M. et Mme Joseph Claude et leur famille, d'Estevan, ainsi que M. et Mme J.-B. Claude, de Wauchope, ont passé le dimanche chez M. et Mme Marcel Lamy.

M. et Mme H. Dordu, de St-Boniface, visitent leurs fille et gendre, M. et Mme Fernand Cop.

Malades

Prompt rétablissement à M. Urbain Beaudoin et à Mme Lucien Antoine actuellement hospitalisés à Redvers.

Albertville

Mariage Lavoie-Brûlé

Le mardi 6 juin, M. l'abbé J.-A. Beaulac bénissait le mariage de Mlle Evelyne Brûlé, fille de M. et Mme Wilfrid Brûlé, à M. René Lavoie, fils de M. et Mme Paul Lavoie, de Prince-Albert.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa jolie longue robe blanche avec voile court et bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marguerite Brûlé, soeur de la mariée, Bertille Corbeil, de Jackfish, Sask., amie, et Yvette Pellerin, nièce du marié, étaient vêtues de robes bleues avec grand chapeaux blancs et portaient des bouquets de roses couleur saumon. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Lavoie et Marcel Brûlé, frères des mariés, et M. Clovis Pellerin, un ami.

Après la cérémonie religieuse, les dîner et souper, suivis d'une soirée, furent servis à la salle d'Albertville. Mme Roland Godin, tante de la mariée, s'occupait du registre.

Les nouveaux époux résidront sur leur ferme à Albertville.

Çà et là

M. et Mme André Brûlé sont revenus après un an et demi passé dans l'Est.

M. Henri Pellerin est revenu après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique.

M. et Mme Armand Leduc ont déménagé une maison au village et ont vendu leur ferme à leurs fils et bru, M. et Mme Alfred Leduc.

Baptêmes

Roland-Joseph, fils d'Alphonse Provencher et de Gisèle Jeannotte. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Provencher, grands-parents de l'enfant.

Diane-Irène-Marie, fille de René Brûlé et de Lorraine Marcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Wawota

Va-et-vient

MM. et Mmes Arthur Giroux et leurs enfants, de Whitewood, et Roméo Giroux, de Kennedy, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Lucien Beauchêne.

M. et Mme Arthur Charles et leurs enfants, de Dumas, visitèrent leurs parents, M. et Mme A. Larrivée.

M. C.-H. Gariépy, de Dumas, est allé visiter ses neveux et nièce et amis, à Radville.

M. Pierre Charles, instituteur à Virden, était en visite chez ses parents.

Naissance

M. et Mme Fernand Larrivée, née Betty Taylor, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Roger-André, né le 29 mai à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Malade

M. René Bergeron fut patient pendant neuf jours à l'hôpital, et fut transporté à Regina. Prompt rétablissement.



"Le Coin des jeunes"

Congrès de la Relève

Au moins 150 délégués répondaient samedi dernier à l'invitation du comité provincial de la Relève Franco-Manitobaine. Dès une heure de l'après-midi, ils s'enregistraient à l'auditorium Notre-Dame tout décoré d'affiches invitant la jeunesse à mettre partout et toujours "le français à l'honneur".

Après une courte prière récitée par M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier provincial, M. Gabriel Dufault ouvrit officiellement le congrès en souhaitant aux invités d'honneur et aux délégués la plus chaleureuse bienvenue. Puis il résuma à grands traits les premières pages d'histoire de la Relève, jeune mouvement d'à peine quatre mois et demi, mais promoteur déjà de nombreuses et très fructueuses initiatives. Il mentionna que la Relève Franco-Albertaine avait servi de modèle jusque dans la rédaction des Constitutions, puis il répondit énergiquement à certaines objections qu'on a parfois soulevées en certains milieux contre les jeunes et même contre la Relève.

Ces paroles du président provincial donnèrent le ton à toutes les délibérations de l'après-midi, car il s'agissait avant tout d'étudier ce qui s'était fait depuis le 28 janvier, jour de fondation, sur les plans provincial, divisionnaire et local, pour mieux établir un plan d'action pour l'année 1961-1962. Toutefois, avant de se mettre sérieusement au travail, les congressistes acceptèrent bien gentiment d'écouter quelques discours d'adultes anxieux de leur apporter félicitations et bons conseils.

Quelques discours

M. l'abbé Pierre Raymond, à titre d'aumônier, sut d'abord tirer de lumineuses leçons du "préambule" des Constitutions qui définit la nature et les buts de la Relève et détermine les moyens (prière, étude et action) à prendre pour atteindre ces buts. M. l'aumônier servit à ses jeunes auditeurs une pièce d'éloquence bien fournie de théologie, de linguistique, de littérature classique, etc., preuve évidente que l'amour et la connaissance de la culture française parlée et écrite est une richesse non négligeable."

M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, vint ensuite suggérer aux jeunes un programme qui, mis en pratique, leur permettra de ne décevoir personne, de ne pas permettre à leur ardeur de diminuer en cours de route, et de mener à bons termes les excellents projets lancés depuis janvier. L'orateur énuméra donc sept règles d'action à suivre avec dynamisme, conviction et chaleur: 1) Parler français à la maison; 2) Parler français à l'école; 3) Donner une note canadienne-française à votre foyer, à votre chambre, etc.; 4) Lire des journaux et des revues françaises; 5) Etre fidèle à la radio et à la télévision françaises; 6) Etre fiers partout et toujours de ce que l'on est, car "nous sommes au premier rang ici au pays"; 7) Créer une vie sociale entre vous, petits Canadiens français qui fonderez un jour vos propres foyers. Soyez fidèles à ce programme, conclut M. Rémillard, et votre mouvement "de jeunes, pour les jeunes et par les jeunes" sera au Manitoba français un élément d'espoir pour les adultes et la semence de futurs rayonnements.

M. René Deleurme, président de l'Association des Instituteurs, se dit bien content d'être au milieu des membres d'un mouvement qui doit sa naissance à l'AILFM. Déjà, dit-il, je choisis parmi vous les futurs instituteurs et institutrices qui constitueront la Relève dans le domaine de l'enseignement du catéchisme et du français. Mais surtout, conclut-il, je vous trouve chanceux de voir à l'oeuvre nos grandes Associations franco-manitobaines, de connaître personnellement leurs chefs, de travailler avec elles et avec eux. M. Deleurme annonça que M. Antoine Gaborieau, fondateur de la première heure, pourra continuer l'an prochain à apporter sa collaboration au nom des instituteurs et institutrices.

Quelques rapports

Après ces discours, des jeunes vinrent tour à tour présenter des rapports de ce qui s'est fait depuis janvier dernier. Le premier fut M. Armand McCarthy, secrétaire-trésorier provincial, qui rappela que 175 jeunes avaient pris part à la réunion de fondation de la Relève, le 28 janvier dernier; que le comité central avait tenu trois réunions et l'exécutif provincial, deux; qu'au cours de ces réunions on avait établi le programme d'action de l'année, organisé un programme à CKSB, choisi les membres honoraires qui seraient proclamés plus tard dans l'après-midi, et préparé ce congrès du 10 juin; que les 1,369 cartes de membres avaient rapporté la somme de $342.25 et que les dépenses se chiffraient à $202.35, ce qui laisse en caisse pour l'an prochain la somme de $139.80.

Les secrétaires divisionnaires se succédèrent dès lors au micro. M. Walter Kleinschmit donna d'abord un résumé des principales activités de la Division de St-Boniface: concours de vocabulaire gagné par Mlle Agnès Morin, du Précieux-Sang; présentation devant plusieurs centaines d'étudiants et d'étudiantes de deux films "La Toya" et "Cadet Roussel", grâce à la collaboration des religieuses de l'Académie St-Joseph; grande soirée dansante, le poste CKSB prêtant gracieusement ses disques. Le comité (Mlles Paulette Bessette, Fernande Paquette, Louise Morier et Jacqueline Constant et MM. Roger Lafrenière et Henry Ragot) et les membres de toute la Division remercient les Soeurs de l'Académie St-Joseph, M. l'abbé Pierre Raymond et, de façon toute particulière, M. Antoine Gaborieau, fidèle animateur, que la maladie retient aujourd'hui "loin de nous".

M. Gilbert Laurin, porte-parole de la Division Langevin (qui groupe les écoles privées et paroissiales), n'ajouta que quelques détails . . . parce que les activités de "Langevin" furent intimement mêlées à celles de St-Boniface. Il mentionna donc quelques soirées d'amateurs, l'élection de l'exécutif et, avec une fierté légitime, le fait que Mlle Agnès Morin, du Précieux-Sang, fut la gagnante lors du concours de Bonnes Expressions Françaises et put donc concourir à l'élimination provinciale.

Mlle Lucille Lemoine donna le rapport des activités de la Division de la Rivière-Rouge. Elle mentionna que lors d'une réunion de Parents et Maîtres à Ste-Agathe, des jeunes parlèrent du congrès de fondation. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, était l'orateur invité lors de cette soirée. Impressionné par cette initiative des jeunes, il fit don de dix dollars à la Relève. Plus tard le conseil divisionnaire fut élu: Jeannette Lemoine, Monique Robidoux et Paul Dupuis. Tous les élèves de langue française prirent part au concours de Bon Langage. Mlle Louise Alarie fut appelée à représenter Ste-Agathe à l'élimination de la Division, à St-Pierre; Mlle Jacqueline Comeault, de St-Jean-Baptiste, fut la gagnante de la Division. C'est au cours d'une réunion du comité divisionnaire à St-Malo qu'on organisa la grande soirée récréative d'Aubigny. Tous les représentants ont été fidèles à assister à toutes les réunions locales, divisionnaires et provinciales.

Mlle Georgette LeGal dit que la première des activités de la Division Rivière-Seine fut la rencontre des gagnants locaux du concours de la Relève, le dimanche 19 mars, à l'école secondaire de Lorette. Les concurrents étaient venus de St-Norbert, Ste-Anne, Lorette, La Salle et St-Adolphe. L'élimination dura si longtemps qu'il fut impossible de présenter le film annoncé. Le 22 avril, à l'école de St-Norbert, 300 jeunes et quelques adultes participèrent à une grande soirée récréative. Les Gais Manitobains animaient les danses et chaque école de la Division présenta son numéro spécial.

M. Ronald Chartrand dit que dès janvier la Division du Cheval-Blanc répondit à l'appel et lança la Relève dans les écoles de Fannystelle, St-François-Xavier, St-Eustache, St-Laurent et Elie. L'exécutif divisionnaire élu se composa de Ronald Chartrand (St-Laurent), président, Juliette Dheilly (Fannystelle), vice-présidente, Claudette Girard (Elie), secrétaire-trésorière, Jeannette Régnier (St-François-Xavier) et Lionel Godin (St-Eustache), conseillers; M. Alphonse Tétrault, instituteur à St-Eustache, adulte responsable, et M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé de Fannystelle, aumônier. Mlle Laurette Legault fut la lauréate du concours divisionnaire de Bon Langage. On possède un fonds de $44.00, mais des centres n'ont pas encore donné leurs comptes de dépenses.

Mlle Hélène Rey révéla que le concours de Bon Langage fit naître toutes sortes d'initiatives dans la Division de la Montagne: ici la classe de français débutait chaque jour par la lecture de la correspondance de la Relève, puis pendant 5 ou 10 minutes, un combat mettait aux prises des élèves de diverses classes; là un concours oratoire fut organisé entre adultes et étudiants lors d'une assemblée de Parents et Maîtres, etc. Les joutes de bonnes expressions françaises intéressèrent des parents qui, lors d'une réunion de l'APM, demandèrent que les feuilles de vocabulaire leur soient distribuées afin qu'ils puissent les étudier eux-mêmes. C'est à Mariapolis qu'eut lieu le 15 avril une grande soirée récréative et les élèves de St-Léon, St-Claude, Mariapolis, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes y participèrent très activement.

Beaucoup de suggestions

Après les discours et les rapports, on passa à un autre point du programme: celui des suggestions pour le plan d'action 1961-1962. Il faut cependant dire ici que les suggestions furent si nombreuses et si variées qu'il faudra aux chefs une sagesse extraordinaire pour parvenir à fixer un plan d'action vraiment compréhensif. Tout de même, voici en résumé les suggestions les plus importantes . . .

Plusieurs portaient sur les "concours": on veut le renouvellement du concours de Bon Langage, de septembre à décembre, à condition qu'on y emploie des expressions plus usuelles dans le milieu; on désire aussi d'autres sortes de concours . . . oratoire, de diction, de chant, d'art dramatique. D'autres demandent que le comité provincial s'abonne à des revues françaises et loue des films français et les fasse circuler dans les Divisions, de façon à ce que tous en profitent à prix réduit. Certains réclament la fondation de ciné-clubs au plan divisionnaire et souhaitent que le Cercle Molière visitent plus de centres du Manitoba français. Quelques-uns espèrent qu'on puisse organiser des séances d'art dramatique dans les centres scolaires, et aussi que les soirées dansantes seront accompagnées de "numéros" plus culturels. Il fut même suggéré que la Relève fonde son propre journal, qu'elle ait son programme à CKSB, et qu'elle lance une campagne pour faire aimer la télévision française.

On a parlé aussi de la nécessité de rencontres plus fréquentes entre jeunes de diverses écoles ou divisions, de l'âge d'inscription dans la Relève, des fonds divisionnaires ou locaux, d'un programme mensuel plus concret. On a réclamé un drapeau de la Relève, des épinglettes distinctives. On proposa que la Relève aide les jeunes de la ville et de la campagne à se mieux connaître, et qu'elle favorise un échange de lettres (en français) entre eux. Enfin on demande que le congrès annuel ait lieu plus tôt durant l'année scolaire.

Tant de suggestions méritaient aux congressistes un moment de répit avant les élections au plan divisionnaire. Aussi le président demanda à M. Mario Soccio, rédacteur de "L'Alouette", organe du Club des Jeunes de Regina, de dire quelques mots. Celui-ci parla de ce que les jeunes Canadiens français de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina ont accompli ces derniers temps avec des moyens de fortune: fondation de leur petit journal, propagande pour la radio française et **La Liberté et le Patriote**, organisation prochaine d'un ciné-club et d'une troupe de théâtre, collaboration à l'école française de Regina où les élèves ont 65 ans et moins. Il conclut par un appel à tous les jeunes des Prairies: "Luttons contre l'isolement, groupons nos forces pour l'avenir". Les paroles enthousiastes de M. Mario Soccio soulevèrent un tonnerre d'applaudissements.

Exécutif provincial

Après cet éloquent discours, chaque délégation des Divisions procéda à l'élection de son exécutif: président, vice-président et secrétaire-trésorier.

St-Boniface: Denis Chénier, Lilliane Delaquis et Georges LeGal; Langevin: Yvonne Larivière, Louise Arcand et Damase LaRoche; Rivière-Seine: Georgette LeGal, Claude Dorge et Agnès Proteau; Rivière-Rouge: Paulette Turenne, Lucille Lemoine et Jean-Paul Gobeil; La Montagne: Jeannine Jubinville, Suzanne Ronceray et Robert Roch; Cheval-Blanc: Claudette Girard, Jeanne Lachance et Ronald Chartrand. Tous ces élus constituent l'exécutif provincial 1961-1962. Ils se réunirent au cours de l'après-midi pour choisir les trois membres du comité provincial Denis Chénier, président, Georgette LeGal, vice-présidente, et Lilliane Delaquis, secrétaire-trésorière.

Pas un pensum

Les élections terminées, M. Damien Giordani, consul de France, présenta à Mlle Georgette LeGal, de St-Adolphe, le prix d'excellence du grand concours de Bonnes Expressions Françaises et profita de l'occasion pour montrer une fois de plus que les jeunes Franco-Manitobains ont l'avantage de posséder les deux langues les plus indispensables dans le monde actuel. Il rappela finement ce mot du président américain Kennedy: "Les optimistes apprennent le russe, les pessimistes étudient le chinois, mais les hommes libres qui voient loin apprennent le français et l'anglais". M. le Consul multiplia alors les exemples qui démontrent qu'actuellement la langue française reprend sa place dans le domaine international. Donc, conclut-il, grâce à votre culture maternelle, naturelle, vous coopérez à la chance inespérée du Canada dans le monde: en Europe, en Afrique française, au Laos, etc.

C'est après de telles paroles, qui montrent que le français n'est pas un pensum, mais une richesse, que le président Gabriel Dufault proclama les noms des quatre membres honoraires de la Relève: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, M. Damien Giordani, consul de France, et M. Antoine Gaborieau, instituteur-fondateur.

Mgr Baudoux, membre honoraire de deux Relèves (de l'Alberta et du Manitoba), dit alors à quel point il juge nécessaire ce mouvement qui permet aux jeunes d'exercer déjà leurs responsabilités nationales et culturelles, comme d'autres mouvements (Action catholique . . .) les aide à exercer leur responsabilité ecclésiale. Montrant que les moyens d'action de la Relève (prière, étude, action) sont les mêmes que ceux de l'ancienne ACJC et voulant compléter les explications (d'ordre international) de M. le Consul, Son Excellence expliqua la force assimilatrice de la langue française, son influence grandissante ici même au Manitoba, et conclut en demandant à ses jeunes auditeurs d'être toujours fidèles à leur devise: "Le Français à l'Honneur".

Ces paroles de Mgr Baudoux firent fin au programme de l'après-midi. Il reste aux membres de la Relève à tirer de tant de discours, rapports et suggestions un plan d'action pour l'année prochaine. Mais après tant d'heures de travail, ils étaient fiers de chanter ensemble "O Canada", de participer gaiement au souper-buffet et de compléter leur journée par une soirée récréative où l'art et le délassement faisaient bon ménage. C'est au cours de cette soirée que Mlle Danielle Blanchet, de l'Institut Collégial St-Joseph, lança officiellement "le chant de la Relève", fruit de sa composition.

Le congrès est fini, l'heure de l'action commence.

Censure paisible

Un député lit à son épouse un discours qu'il se propose de prononcer le lendemain à la Chambre.

— Tu m'écoutes, chérie?

— Bien sûr, chéri.

Au bout de cinq minutes, la jeune femme ne peut s'empêcher de bâiller. Aussitôt le mari interrompt et s'exclame d'un ton irrité:

— Tu vois que tu ne m'écoutes pas! . . .

— Mais si, voyons, je t'assure.

— Mais non, puisque tu bâilles . . .

— Justement, mon amour, si je bâille c'est que je t'écoute . . .

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande 12



1 — Les jours s'écoulent. Festus exhibe son prisonnier au roi Agrippa et à Bérénice sans que les choses en soient changées. Du fait de la visite de ce haut personnage, le rapport qui accompagnera Paul à Rome sera plus indulgent, car le roi Agrippa est en faveur auprès de l'empereur. Le centurion Julius prend la direction d'un convoi de prisonniers expédiés à Rome. Paul en fait partie. Voilà les hommes montant dans les barques qui les conduiront au navire ancré dans le port.

2. — Cependant la saison est avancée et la mer dangereuse. Le navire fait escale à Bons-Ports en Crète. Va-t-on hiverner là? Paul avertit le centurion du danger qu'il y a à reprendre la mer en cette mauvaise saison. L'officier décide néanmoins de repartir, espérant se rendre à Phénix, port plus favorable à un hivernage pour lui et pour ses hommes.

3. — Bientôt la tempête s'abat sur le navire qui est entraîné à la dérive. Ballotté sur une mer furieuse, il est renvoyé d'une vague à l'autre, couché sur le côté, ou enfoncé entre deux murailles liquides, lames dangereuses qui le submergent et menacent de défoncer la coque. Les voiles sont arrachées par les vents et déchiquetées, le navire commence à prendre eau, on doit le ceinturer avec des câbles.

4. — Les hommes, épuisés et glacés par la peur, s'accrochent au mât, au bastingage pour n'être pas entraînés par les lames qui balayent le pont. Alourdi par une forte cargaison et par le surcroît de passagers le navire reste dangereusement penché; aussi les marins reçoivent-ils l'ordre de délester le bateau de tout poids inutile.

Alors ils jettent par-dessus bord toute la cargaison.

Le Cinéma — Ma responsabilité

"Les spectateurs avec chaque billet d'entrée comme avec un bulletin de vote font un choix entre le bon et le mauvais cinéma."

Pie XII, Miranda Prorsus.

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

ELEPHANT WALK: A III

Américain. 1953. 103 minutes. Technicolor. Drame d'aventures réalisé par William Dieterle avec Elisabeth Taylor, Dana Andrews et Peter Finch d'après un roman de Robert Standish. Le parfum de l'exotisme, le pittoresque de l'aventure, la justesse de l'interprétation rendent l'oeuvre encore plus attachante. Appréciation morale: En dépit du dévouement moral, l'exposé de ce conflit conjugal de même que certaines scènes spectaculaires angoissantes réservent le spectacle aux adultes.

* * *

DENTIST IN THE CHAIR: A III

Britannique. 1960. 88 minutes. Comédie bouffe avec Bob Monkhouse, Peggy Dummins et Kenneth Connor. Tirée par les cheveux, banale et usée, cette histoire d'étudiants en mal d'aventures passe difficilement l'écran. Les interprètes font leur possible. Appréciation morale: Les éléments répréhensibles sont atténués par le ton de comédie. Pour adultes et adolescents.

* * *

NAKED JUNGLE: A III

Américain. 1953. 93 minutes. Technicolor. Drame d'aventures exotiques réalisé par Byron Haskin avec Eleanor Parker et Charlton Heston. Bien que dépourvue de densité, cette oeuvre ne manque pas d'originalité. La lutte contre les fourmis donne lieu à des scènes spectaculaires. Appréciation morale: Les démêlés sentimentaux entre les époux et des scènes impressionnantes réservent le spectacle aux adultes.

* * *

OPERATION BULLSHINE: B

Britannique. 1959. 85 minutes. Technicolor. Comédie réalisée par Gilbert Gunn. L'ensemble est alerte et plein d'entrain même si les gags ne sont guère nouveaux. L'interprétation est dans la note. Appréciation morale: En dépit du ton de comédie, plusieurs images osées motivent des réserves.

SCOUTS CATHOLIQUES

Une partie de pêche

Les autos filent sur la route. Il est cinq heures du matin. Le Clan Béliveau est parti en excursion. Quatorze routiers — y inclus des commandos — se sont levés dans la nuit pour aller en excursion à Caddy Lake. Le soleil se lève à l'horizon; on récite le chapelet.

A Rennie, la route est barrée. On nous présente les restrictions pour la période de sécheresse. Il nous est défendu de camper en territoire inhabité et de faire des feux ouverts. Finie notre excursion, car on avait décidé de franchir le lac et de camper sur une ile. Que faire?

Heureusement que parmi le groupe se trouvait un commando qui avait la clef du chalet de son père à West Hawk Lake. Roger Poirier offre au C.C. de se rendre là et de s'y installer. Le chef accepte et nous voilà repartis. Nous arrêtons sur le bord de la route et prenons un bon déjeuner. Après quoi nous nous rendons au lac.

La maitrise décide d'aller à Kenora dans l'après-midi, et de faire une tournée des îles du lac des Bois. On se baigne, et nous repartons. Nous sommes à temps pour le départ de la tournée sur le Argyle II. Et pendant deux heures les routiers admirent les iles, les beaux chalets, chantent pour les passagers, enfin passent un après-midi mémorable.

Avant de retourner au chalet, on arrête prendre le souper sur un terrain de campement public. Puis le lac et la pêche. Les routiers partent à la rame avec trois bateaux et plusieurs lignes de pêche. Pendant deux heures ils essaient d'attraper du poisson. Seul notre Gérald réussit à prendre un bon gros poisson.

A la tombée de la nuit, une demi-heure de chant et un palabre sur la Discipline. Puis la prière et les campeurs se roulent dans leurs couvertures pour un sommeil bien mérité.

Le lever est fixé à sept heures. Les chefs s'occupent du déjeuner pendant que les autres se baignent ou essaient de nouveau leurs talents de pêcheurs. La chance ne sourit pas!

Nous quittons le lac vers midi pour ensuite s'arrêter en cours de route pour le dernier repas de l'excursion. On revient ensuite en ville pour la messe de quatre heures.

Voilà une excursion qui n'a pas été dure, mais qui nous a tout de même enrichis, et qui a été possible grâce à la présence de Roger.

TOUJOURS PRET.

Diagnostique . . .

— Garçon? Qu'est-ce que vous avez?

— Tête de veau, cervelle au beurre noir, foie sauté, pieds grillés.

— Pauvre homme! Qu'est-ce qui vous a arrangé comme ça?

Le courrier des Jeunes

Cher Cousin José,

J'ai pour mon dire que les garçons ne sont pas assez polis. Pour régler une discussion, dites-moi qui descend l'escalier en premier, le gars ou la fille? Aussi, ne pensez-vous pas qu'un danseur devrait reconduire sa compagne à son siège plutôt que de la laisser au beau milieu d'une salle de danse? Est-ce que c'est "correct" que le garçon ouvre la porte de sa voiture par en-dedans plutôt que de sortir et de l'ouvrir par dehors pour son amie? Merci pour vos réponses.

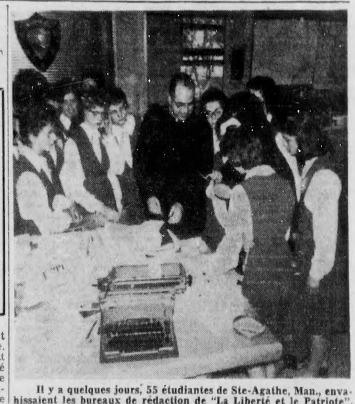
MLLE POLIE.

Chère MLLE POLIE,

Je trouve, moi aussi, que les jeunes, du dit sexe fort, ne sont pas assez galants. Peut-être par gêne, par respect humain, je ne sais trop. J'en profite pour inviter tous les jeunes gens à cultiver une politesse vraie, saine et de bon sens. La politesse bien comprise est la marque d'un coeur noble et charitable. Mes frères, mettons-nous y!

Passons à vos questions, maintenant. Le garçon doit descendre l'escalier le premier en tendant la main à son amie en cas qu'elle trébuche. Pour monter, mademoiselle passe la première. Après une danse, monsieur reconduit mademoiselle et la remercie. Un garçon se dérange pour faire monter son amie dans sa voiture. Il est bien rare que le jeune homme soit dans une situation qui l'empêche de descendre pour lui ouvrir la porte.

COUSIN JOSE.



Il y a quelques jours, 55 étudiantes de Ste-Agathe, Man., envahissaient les bureaux de rédaction de "La Liberté et le Patriote". On en voit quelques-unes ci-dessus, écoutant les explications qu'un des Pères rédacteurs donne au sujet du travail de correction des chroniques et des épreuves, de la préparation d'un éditorial, etc. Les jeunes visiteuses ont pu ensuite visiter les autres départements où travaillent les linotypistes (elles rencontrèrent alors M. Roland Aubry, aussi de Ste-Agathe), les metteurs en page, les pressiers, etc. Plusieurs emportèrent un souvenir de leur visite: leur nom "en caractères de plomb". — La photo ci-dessus vous donne une petite idée d'un bureau de journaliste. Machine à écrire et documents nombreux éparpillés dans un désordre plus apparent que réel laissent soupçonner qu'un rédacteur de journal jouit de peu de repos intellectuel. Le trophée que vous voyez pendu au mur, au-dessus des têtes, est un souvenir qui rappelle à tous les visiteurs que "La Liberté et le Patriote" fut proclamé "le meilleur hebdomadaire de langue française du Canada". Les responsables de votre journal remercient religieuses et étudiantes de Ste-Agathe qui sont venues les visiter, et souhaitent la bienvenue à tous ceux et celles qui les imiteront. (Photo Labossière, O.M.I.)

Les parents rendent un grand service à l'enfant en l'aidant à adapter sa vue

RIMOUSKI — "Pauvreté visuelle; insuffisance intellectuelle", conférence prononcée par le Dr Lévis Santerre, optométriste, adaptologiste, lors du dernier souper du Club Richelieu de Rimouski.

De plus en plus, disait-il, nous remarquons que nos enfants deviennent myopes ou, si tel n'est pas le cas, leurs résultats scolaires accusent une baisse inquiétante. L'enquête entreprise par Harmon, il y a 12 ans, apporte des conclusions qui obligeront notre civilisation moderne à réfléchir. Cette enquête avait pour but de suivre et analyser le développement des yeux de 100,000 enfants, à partir de leur naissance. Voici l'énoncé des conclusions de cette enquête.

a) A la naissance: 5 pour cent des enfants avaient des troubles, des défauts oculaires de structure, donc congénitaux.

b) Cinq ans plus tard, 12 pour cent de ces mêmes enfants avaient des défauts oculaires.

c) Il y a six ans, ces enfants fréquentaient la 5e année primaire. On les examina de nouveau pour trouver les résultats suivants:

1) 81 pour cent des enfants avaient des troubles visuels.

2) 65 pour cent avaient des troubles posturaux.

Le Dr Santerre décrivit les deux principaux défauts visuels que l'enfant peut développer soit: la myopie et l'emmétropie orthophorique. Après avoir exposé les facteurs nécessaires au développement d'un problème visuel, le Dr Santerre déclarait: "On pourrait, en supprimant ces facteurs, éliminer les défauts visuels de nos enfants, mais notre contexte social nous l'interdit. Il faut que nos enfants s'instruisent. L'homme des cavernes n'avait pas à faire face aux mêmes problèmes. C'était pour lui une question de survie. Aujourd'hui, on gagne sa vie à regarder de près; c'est aussi une question de survie, il faut s'adapter. Voir c'est comprendre. Ceci n'est pas simplement un accident linguistique, c'est parce que la vision et l'intelligence sont si intensément liées dans le cerveau humain. La plus grande partie de ce que nous apprenons nous parvient par la vision qui commence par les yeux comme instrument et ce n'est qu'en poursuivant une voie facile que la vision peut jouer son rôle attitré comme le grand pourvoyeur de l'intelligence. C'est à cause de ceci qu'on affirme que le rendement scolaire est intimement lié à l'efficience visuelle".

Le Dr Santerre dressait ensuite une liste de suggestions à vulgariser auprès des autorités des institutions scolaires afin de faciliter le dépistage.

1—Tous les écoliers se classent dans le dernier tiers de leur classe, en particulier ceux qui ne réussissent pas en proportion de leur quotient intellectuel.

2—Tous les écoliers qui ne travaillent pas selon leurs capacités, même s'ils réussissent bien.

3—Manque d'intérêt pour la lecture et matières écrites.

4—Lignes sautées ou relues.

5—Lecture lente; confusion de lettres (m, n).

6—Tendance à suivre avec le doigt ou un pointeur.

7—Lecture en silence avec mouvement des lèvres ou de la gorge.

8—Inversions après la deuxième année b, d, l, j.

9—Fatigue rapide, inattention, céphalée.

10—Diphopie, embrouillement, mots sautés.

11—Mal de voiture.

12—Distance de lecture très courte: tête penchée ou souvent bougée.

13—Yeux frottés, rougis, clignés.

14—Coordination visuo-manuelle faible (yeux).

Ces cas exigent, soit des Rx, soit une rééducation, soit les deux. L'adaptologie essaie d'aider les enfants à mieux faire face à leur milieu et au grand problème de l'adaptation spécialisée. Et pour leur donner le bagage nécessaire à leur plein épanouissement, il faudrait que les parents prennent autant de soin de leurs enfants quand ces derniers font l'apprentissage de leurs yeux (de la naissance jusqu'à cinq ans) qu'ils prennent soin de leurs rejetons quand ceux-ci font leurs premiers pas. Le Dr Santerre avait été présenté par le Richelieu Guy Lapointe.

Ottawa ne peut dire combien il y a de communistes au pays

OTTAWA — Le ministère de la Justice ne peut établir le nombre des communistes au Canada, mais du témoignage de leur chef, M. Tim Buck, 3,000 Canadiens possèdent une carte de membre du parti.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

NUMERO 9

Il était 21 heures. Tous étaient assis à leur place habituelle. Vallon et Moulinier accoudés à la table, Gabriel et Philippe dans des fauteuils, la pipe à la bouche, et Xavière près du guéridon, vêtue d'un tailleur écossais qui la rendait extrêmement jeune et svelte. Elle paraissait fort absorbée par la couverture d'une revue posée devant elle.

— N'a-t-on rien trouvé à l'Identité judiciaire qui corresponde aux empreintes digitales de la victime? demanda Philippe.

— Hélas non! Avant de venir ici, j'ai vu les spécialistes. Résultat nul!

— Ce qui prouverait qu'elle n'a jamais eu de rapport avec la justice française!

— Sans doute! On attend encore des réponses de l'étranger.

L'inspecteur intervint.

— C'est vrai patron, on a sonné l'alerte! Le signalement de l'inconnue a été donné à tous les hôtels de la capitale et aucun d'eux n'a pu nous mettre sur la voie! Le commissaire ouvrit le dossier placé devant lui et le parcourut des yeux.

— Si! Un seul, l'hôtel de l'Europe! Celui-ci nous a informé qu'une jeune Américaine, jolie, élégante, et répondant au nom de Betty Grant, avait demandé une chambre le soir du premier décembre, c'est-à-dire la veille du crime. Elle venait de Washington et ne parlait pas le français. Elle est repartie le lendemain matin, laissant ses bagages, disant qu'elle reviendrait dans deux jours, et n'a pas reparu!

— Comment était-elle habillée?

Vallon continua de lire.

— Elle était vêtue d'un béret et d'un manteau de couleur bleu marine.

— Aucun rapport avec le chapeau rose!

— C'est la conclusion que nous en avons tiré! répondit le commissaire en refermant le dossier. D'autre part, la Presse a été avertie; les circonstances du crime sont partout relatées; on a demandé à toute personne susceptible de donner un renseignement, de se faire connaître . . .

— Les services spéciaux ont été mis en mouvement, poursuivit Moulinier. Photographies autopsie, prises d'empreintes sur les vêtements et les coussins du compartiment, rien n'a été négligé! jusqu'ici aucun renseignement intéressant!

Gabriel sortit de son mutisme.

— Au sujet de son âge, qu'a dit le médecin?

— Vingt ans à peine.

— Pas de signe particulier?

— Une tache de café un peu au-dessus du coude.

— Sur ses vêtements, aucune marque, aucun nom de maison susceptible d'indiquer leur provenance? interrogea Philippe.

— Si! Mais le chapeau et le manteau viennent des magasins du Printemps, les chaussures sont de fabrication anglaise et le linge de corps est marqué "Fantasia". Allez dans tout cela découvrir une piste!

— Quelle classe de la société?

— Probablement assez riche, à en juger par les mains soignées, la qualité des vêtements et le contenu du portefeuille.

— Enfin! Quelqu'un surgira bien, tôt ou tard, pour annoncer la disparition d'une parente ou d'une amie! C'est une question de temps et de patience!

— Espérons-le! soupira le commissaire. Mais en attendant, nous n'avançons pas d'un pouce! Nous ne possédons ni l'arme qui a causé la mort, ni empreintes intéressantes, ni révélations d'aucune sorte qui puissent nous renseigner sur l'identité de la victime, pas plus d'ailleurs sur celle de son meurtrier. C'est un pauvre résultat!

— Que vas-tu faire? demanda le chef de gare.

— Continuer mon enquête . . . Mais, je dois te l'avouer, quelque chose me tracasse! Je ne me sens pas à l'aise dans cette maison! Excuse ma franchise, il y plane une sorte de trouble . . .

Gabriel sursauta.

— Tu veux rire!

— J'ai questionné ton employé, il ne sait rien en dehors du chapeau et de la mallette. Ta dame des lavabos se noie dans son verbiage tout en lançant des pointes aigres-douces!

— Je n'y suis pour rien!

— Les réponses de ta fille sont hésitantes, voire embrouillées et tu te fâches lorsque je l'interroge!

Xavière eut un mouvement pour protester, mais resta néanmoins silencieuse.

— Ton neveu n'était pas dans le train de 20 heures! poursuivit Vallon; il n'utilise pas de billets et sort de la gare par des portes dérobées . . . Toi-même, conviens-en, tu caches mal un bouleversement incompréhensible . . .

Gabriel passa sa main sur son front.

— Que veux-tu! Je suis ému! Très ému!

Le commissaire tapa sur la table et s'écria résolument:

— Fais revenir ce Fabien et cette Félicie.

— Je vais les chercher, dit Philippe en se dirigeant vers la porte.

— Il y a quelque chose qui ne me paraît pas net! continua le policier, dès que le jeune homme eut disparu. Mais nous finirons bien par y voir clair!

Les doigts de Gabriel se crispèrent sur les bras du fauteuil.

— Tu soupçonnes quelqu'un?

— Pas pour le moment! Je n'en suis malheureusement pas aussi loin!

Xavière se leva, et demanda avec gentillesse:

— Vous ne désirez pas boire quelque chose, Monsieur le commissaire?

— C'est vrai! renchérit Gabriel. Je n'y pensais pas! Une tasse de café? Un petit verre d'eau-de-vie? J'en ai de l'excellente.

Vallon eut un geste de refus.

— Non! Merci! Jamais pendant les interrogatoires! c'est un principe! Mais si Moulinier le désire . . .

L'inspecteur déclina l'offre.

— Je ferai comme vous, patron, je ne prendrai rien . . . J'ai gardé trop mauvais souvenir du jour où la femme de notre directeur m'avait fait boire une sorte d'alcool japonais et où . . .

La porte s'ouvrit, interrompant le récit.

— Voici les témoins demandés! annonça Philippe.

Moulinier fit une grimace comique. Son amour-propre de narrateur était décidément à l'épreuve.

— Asseyez-vous lança Vallon aux deux employés.

— On va encore nous interroger? demanda Félicie.

— Oui! J'ai plusieurs questions à vous poser, et tout d'abord, Madame Grenier, vous demander un petit effort de mémoire.

— Je dirai tout ce que je sais M'sieur l'commissaire!

Sa tenue ce jour-là n'avait rien de ridicule. Pressée par Philippe elle n'avait pas pris le temps de revêtir sa robe de sortie. Son manteau très simple et ses souliers plats lui seyaient autrement que ses falbalas. Elle paraissait presque jeune.

— Puisque vous assurez avoir aperçu deux hommes dans le compartiment du crime, fit le commissaire, ne pouvez-vous pas me les décrire mieux que vous ne l'avez fait?

— C'est impossible! Je vous ai déjà dit qu'ils me tournaient le dos.

— Vous assurez qu'il y en avait un petit et un grand. La différence entre eux était-elle importante?

Félicie fit mine de réfléchir.

— Oui! assez! Du moins, il me semble me rappeler!

Vallon voulut tenter une expérience.

— Voyons! lève-toi, Moulinier. Viens ici Zurfau! . . . Mettez-vous l'un à côté de l'autre.

Tous deux approchèrent. Gabriel qui depuis un instant errait dans la pièce et avait finalement sorti le bloc rouge du tiroir pour l'examiner, laissa celui-ci ouvert sur la table et vint se placer près de l'inspecteur.

— A peu près comme entre ces deux-là? demanda Vallon.

Félicie ferma les yeux à demi.

— Non! Plus importante! Et puis, votre inspecteur n'est pas carré d'épaules.

— Alors? comme entre ceux-ci? questionna le commissaire en faisant signe à Philippe et le substituant à Moulinier.

— Non! Plus grande encore! A moins que ce soit M'sieur Zurfau qui fasse trop bedonnant!

Vallon éclata.

— Sacrebleu! C'est un plaisir de vous demander des renseignements!

— Aussi, vous me posez des questions auxquelles il est difficile de répondre! protesta violemment Félicie. Je vais finir par ne plus m'y reconnaître!

Au même instant Fabien poussa une exclamation. Il se tenait depuis un moment devant le bloc resté sur la table, et tapa de la main sur la feuille mise à découvert.

— Mais M'sieur l'commissaire! s'écria-t-il. On a oublié de parler du mouchoir dans l'inventaire!

— Le mouchoir? Quel mouchoir?

— Celui que j'avais ramassé sur la banquette, à côté du chapeau et que j'avais glissé dans le sac à main! Il pourrait être utile!

Vallon se tourna vers Gabriel.

— Tu est au courant Zurfau?

— Je ne vois pas ce que Fabien veut dire! répondit celui-ci d'une voix blanche.

L'employé insista.

— Mais si, chef! Rappelez-vous! Je vous ai dit en apportant les objets: "Il y avait aussi un mouchoir que j'ai glissé dans le sac." Eh bien, ce mouchoir ne figure pas sur la liste!

— Regarde s'il figure sur la nôtre! fit Vallon en s'adressant à Moulinier.

L'inspecteur feuilleta le dossier et en sortit un feuillet qu'il tendit au commissaire. Celui-ci le parcourut du regard.

— En effet! dit-il, je ne vois rien! Voyons . . . Contenu du sac à main: Un poudrier, un rouge à lèvres, un portefeuille avec quinze billets de 10,000 francs, un petit plan de Paris, une liste d'hôtels imprimée par l'Agence Touristique, une carte du Métro, une petite bourse avec de la menue monnaie, un porte-mine en or, et c'est tout! . . . Aucun mouchoir n'est mentionné!

— Pourtant, je suis certain! . . . fit Fabien décontenancé.

Vallon rendit la liste à Moulinier avec un mouvement d'impatience.

— Nous n'allons pas nous éterniser sur cette histoire de mouchoir! dit-il. C'est bien toi, Zurfau, qui as fait l'inventaire?

— Oui! répondit celui-ci, d'une voix mal assurée. Avec mon neveu et ma fille.

Vallon se tourna vers Xavière.

— Et c'est vous, Mademoiselle, qui avez écrit sous la dictée de votre père?

— C'est exact, Monsieur le commissaire!

Philippe s'avança.

— Je m'en souviens maintenant, Fabien avait en effet parlé d'un mouchoir qui se trouvait sur la banquette.

— Ah! vous voyez bien! s'écria celui-ci triomphant.

Le commissaire resta perplexe et se tourna vers le chef de gare.

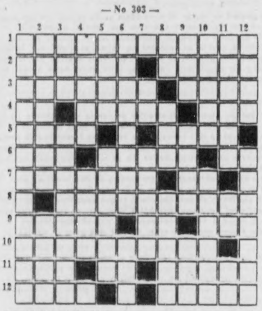
— Vois-tu une explication à cela, Zurfau?

Gabriel se leva de son siège, tâta ses poches et s'efforça de rire.

— Oui! simple distraction de ma part! Je l'avais mis dans ma veste! Le voici!

(à suivre)

— No 303 —



HORIZONTALEMENT

1—En forme de petites outres.
2—Médecin. — Ont recours à.
3—Nom scientifique de la jaunisse (plur). — Espèce de grand chat.
4—En cet endroit. — Pas communs. — Amas.
5—Que nous apportons en naissant. — Se servir.
6—Sainte. — Opérai le mutage de. — Très puissant.
7—Genre d'ombelliféracées. — Note.
8—Danse vive du midi de l'Italie.
9—De rucr. — Terminaison. — Planche.
10—Qui manque de tolérance.
11—Compagnie. — En les. — Sur les côtes de Belgique lagune desséchée.
12—Anneau de cordage. — Large sillon.

VERTICALEMENT

1—Qui tire parti de.
2—Montre. — Joindre.
3—Temps d'amour animal. — Qualités de ce qui est propre, clair.
4—De l'Ibérie. — Clameur employée autrefois pour arrêter.
5—Enduisit de cire. — Qui croit sur les murs.
6—Qui est très fécond. — Levant.
7—Pronom. — Avoir à la main.
8—Art. contracté. — Suinta. — Complote.
9—Signifie égalité. — Anciennement: Seigneur. — Négation.
10—Revenu annuel. — Insecte coléoptère.
11—Feuille volante. — Mesure chinoise. — Petit ruisseau.
12—Saintes. — Qui a hâte.

SOLUTION DU PROBLEME No 302

■ **Horizontalement:** 1. Portemonnaie; 2. Inouies — In; 3. Net — Ru — Ptero; 4. Arabesque — Ad; 5. Cet — Euneste; 6. Ouest — Ai — Air; 7. Tsunami — Iso; 8. Heron — Select; 9. Bis — Morio; 10. Que — Entêtent; 11. Ter — Irénée, 12. Ecalerai — Tes.

■ **Verticalement:** 1. Pinacothèque; 2. Onéreuse; 3. Rotateur — Eta; 4. Tu — Snob — El; 5. Eire — Tanière; 6. Meuse — Sn; 7. Os — Quais — Tia; 8. Puni — Emeri; 9. Nitée — Ilote; 10. Ane — Casèrent; 11. Ratiocinée; 12. Eroder — Tôtes.

CONSEILS POUR LES MOIS D'ÉTÉ



Voici les mois où l'air frais, le soleil et l'exercice au grand air peuvent contribuer le plus à la santé et à rendre la vie agréable. Mais, pour bénéficier pleinement de l'été, il importe de prendre des précautions contre les accidents et les risques de maladie.

En été, les accidents funestes sont à peu près de 20 pour cent plus nombreux que la moyenne pour l'année, d'après les statistiques démographiques. Au fait, au cours de juin, de juillet et d'août, il se produit une vingtaine de décès accidentels par jour. Voici donc, afin de vous aider à éviter certains risques qu'entraine l'été, quelques conseils que les spécialistes en matière de sécurité et d'hygiène répètent souvent.

Prenez des précautions convenables si vous vous adonnez aux sports aquatiques. On estime que sur 14 Canadiens qui s'adonnent à ces sports, à peine un peut être considéré un nageur habile. Il est donc prudent de ne nager que lorsqu'il y a des gens à proximité qui peuvent vous porter secours, au besoin. Lorsque vous nagez à une distance de la grève, tâchez de vous faire suivre par une embarcation.

Apprenez à administrer les premiers secours. Un accident peut survenir n'importe où. Si vous savez prendre rapidement les mesures voulues, vous aiderez à protéger la victime et pourrez peut-être la sauver. A cette fin, apprenez la technique de base des premiers secours, y compris celle de la respiration artificielle. Votre chapitre local de l'Association Ambulancière St-Jean se fera un plaisir de vous aider.

Assurez-vous, hors de chez vous, que l'eau que vous buvez est potable. Une eau qui semble claire et qui a bon goût, peut quand même contenir des microbes. Lorsque vous êtes en vacances, lorsque vous faites des excursions à pied ou lorsque vous campez, l'eau doit être pure. Dans le doute, faites-la bouillir pendant cinq minutes au moins.

Ne faites pas d'exercices trop violents, en fins de semaines ou pendant vos vacances. Un exercice trop violent impose un lourd fardeau au coeur et aux vaisseaux sanguins. Par contre, un peu d'activité physique est ordinairement salutaire. Tenant compte de votre âge et de votre état physique, votre médecin pourra vous conseiller sur le genre d'activité auquel vous pouvez vous adonner sans danger.

Ne vous exposez pas trop au soleil. Commencez lentement (à peu près 10 minutes, la première journée) et faites-vous hâler graduellement, afin d'éviter des brûlures dangereuses. Si vous restez au soleil trop longtemps, ou si vous faites des exercices trop violents durant la partie la plus chaude du jour, un coup de soleil ou un coup de chaleur pourront s'ensuivre. Mettez-vous à l'abri du soleil avant de devenir trop rouge.

Ne négligez pas les coupures, les meurtrissures ou les autres lésions peu graves. Les premiers secours devront comprendre le nettoyage de la plaie, l'application d'un antiseptique de solution faible et d'un tampon aseptique. Ces mesures diminueront les possibilités d'infection. Si des signes d'infection apparaissent, faites venir un médecin sans tarder.

(Metropolitan Life.)

Un joli garçon

Les petites jeunes filles qui se disent amoureuses d'un jeune homme rencontré une fois ou deux expliquent leur emballement soudain par ces mots: "il est joli garçon". Comme si d'avoir un joli visage était une raison suffisante pour inspirer l'amour. On peut remarquer quelqu'un à cause de son joli visage, bien sûr, mais si cette beauté ne correspond pas à une personnalité agréable, à une intelligence vive, à une bonne éducation et à un bon caractère, que reste-t-il? Comment peut-on espérer trouver un compagnon de vie chez un garçon qui n'a pour unique atout que sa seule beauté?

Les jeunes filles devraient se méfier des trop jolis garçons. Il est rare que la beauté ne s'accompagne pas d'égoïsme et de fatuité, souvent de vide intellectuel. Pas fatalement bien sûr, mais la nature recherche toujours un certain équilibre et les beaux visages ne recouvrent pas toujours une belle âme. Il en est souvent ainsi pour les jeunes filles et il y a un dicton anglais qui dit: "beautiful and dumb", c'est-à-dire belle et sotte.

La beauté et la bonté peuvent se rencontrer chez la même personne, c'est entendu. Ce qui arrive c'est que l'enfant qui est trop joli reçoit trop tôt des compliments de son entourage, ce qui fait grandir sa vanité et sa suffisance. Devenu adolescent, le bambin qui a gardé sa joliesse enfantine compte sur cela pour réussir et ne se donne pas la peine de former son caractère, de se discipliner et même de se cultiver. Garçons et filles grandissent en gardant tous leurs caprices et toutes leurs exigences. Devenus adultes ils sont persuadés que leur beauté mérite les hommages de tous et qu'ils n'ont jamais à s'oublier pour les autres.

Les adolescentes qui sont charmées par la vue d'un joli visage masculin ne doivent pas s'étonner. Il est tout à fait normal que nous admirions la beauté. Mais avant de donner le plus petit morceau de leur coeur elles doivent s'assurer que cette beauté superficielle n'est pas le seul avantage du joli garçon. Elles ne doivent pas confondre ce mouvement instinctif avec l'amour.

Qu'elles se rappellent que les jolis garçons ne font pas les meilleurs maris et que la beauté chez un homme n'est pas une garantie de succès dans une carrière. Pas même dans la carrière de comédien car il faut y ajouter le talent et l'amour du travail.

MAMIE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Voici les beaux jours et les tragiques accidents

par le Dr Adrien Plouffe

Voici les beaux jours qui s'approchent et déjà nous avons eu à déplorer des accidents de la route. D'un côté, les splendeurs de la belle saison; de l'autre, les horreurs des fins de semaine endeuillées par des morts et des blessés. Mais n'est-il pas un peu ridicule de penser que ces tragédies peuvent être évitées dans 75 pour cent des cas si les intéressés faisaient preuve d'un brin de prudence quand ils sont au volant!

C'est un fait indiscutable: les accidents de la route seraient infiniment moins nombreux, si les chauffeurs ne commettaient plus d'imprudences.

On part le coeur en fête. La bonne humeur règne dans l'auto. La route est belle, le paysage ensoleillé. On file à toute allure. On se grise de vitesse et, en quelques secondes, un accident envoie le chauffeur et ses compagnons **à la morgue ou à l'hôpital!**

L'an passé, plus de 3,000 personnes sont mortes à la suite des accidents de la route. La vitesse excessive est responsable dans la plupart des cas. Les statistiques nous apprennent en effet que les accidents sont plus nombreux quand on dépasse la vitesse de 45 milles à l'heure.

Avons-nous besoin de répéter que l'alcool est un piètre chauffeur et qu'une ébriété légère incite celui ou celle qui est au volant à peser un peu trop sur l'accélérateur? Avons-nous besoin de répéter que tout chauffeur conscient de ses responsabilités ne devrait jamais boire d'alcool — jamais au grand jamais! — **avant de se mettre au volant!**

La plus petite ingestion d'alcool peut causer un fléchissement dans l'action des réflexes et ce minuscule dérangement peut empêcher le chauffeur de réagir de manière à éviter un accident.

On s'en rend compte trop tard alors qu'on n'a pas pu esquisser en quelques secondes le moindre geste, le coup de volant qui aurait prévenu tel ou tel accident, tel ou tel décès, telle ou telle blessure.

Tant mieux s'il ne s'agit que de dégâts matériels, une auto plus ou moins démolie, qu'est-ce donc en face de la mort ou des blessures?

En conséquence, on ne saurait être trop prudent quand on est au volant. Un excès de prudence n'a jamais causé de mal à personne. Habituons-nous à ne jamais dépasser de beaucoup la vitesse de 45 milles à l'heure.

Et puis, sachons donc prendre la bonne, saine et salutaire habitude **de ne jamais consommer d'alcool avant le départ.**

La fin du voyage nous fournira l'occasion de nous réjouir en buvant un verre à la santé de nos compagnons et compagnes et à la nôtre!



Brioche renversée à l'orange et au coco

½ tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 sachet de levure sèche active
3 c. à table de beurre
¼ de tasse de sucre granulé
½ c. à thé de sel
1 oeuf
1 c. à table de zeste d'orange râpé
2 tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
¼ de tasse de beurre
⅓ de tasse de sucre granulé
¼ de tasse de noix de coco finement hachée, filamentée ou en flocons
1 c. à thé de zeste d'orange râpé
1 c. à table de jus d'orange

Mesurer l'eau tiède; y faire dissoudre la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Entre temps, défaire en crème, dans un grand bol, les 3 cuillerées à table de beurre; incorporer graduellement le ¼ de tasse de sucre et le sel. Introduire l'oeuf en battant bien. Ajouter en brassant la levure dissoute, la cuillerée à table de zeste d'orange et 1 tasse de la farine. Battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte lisse — environ 1 tasse en plus. Renverser la pâte sur une planche ou une toile enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettre dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, soit 1½ heure environ.

Entre temps, faire fondre le ¼ de tasse de beurre dans un moule à gâteaux-étages rond de 8 pouces; étendre le beurre fondu sur les parois du moule. D'autre part, mélanger le ⅓ de tasse de sucre, la noix de coco, la cuillerée à thé de zeste d'orange râpé et le jus d'orange. Etendre le mélange dans le fond du moule préparé. Abaisser la pâte avec le poing. La renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinées et pétrir jusqu'à lisse. La rouler en un cercle de 7 pouces et la placer sur le mélange de noix de coco. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, soit 45 minutes environ. Cuire dans un four modérément chaud (375° F.) de 25 à 30 minutes. Immédiatement au sortir du four, renverser le moule sur un plat de service et le laisser ainsi durant 1 minute avant de démouler la brioche.



Q. — Nous lisons votre courrier tout de suite à chaque fois que nous recevons le journal. Il est tellement intéressant et si bien preparé par une personne si competente, si juste en tout. Nous vous admirons tous. Vous êtes très charitable. Voici ma demande. Je dois aller aux Etats-Unis. Ce sejour sera court. Que dois-je apporter avec moi pour passer au bureau d'immigration? — VOYAGEUSE.

R. — Vos remarques plus que flatteuses me laissent toute confuse croyez-moi et je vous assure que tout en les appréciant beaucoup, je sais que je ne les mérite pas. Tout de même, certains jours, je dois vous avouer qu'elles font du bien et je vous en remercie de tout coeur.

Généralement les citoyens canadiens n'ont aucune difficulté à passer la frontière des Etats-Unis, surtout s'ils sont nés au Canada. S'ils sont nés à l'étranger, cependant, il leur faut apporter leur certificat de citoyenneté et des papiers d'identification tels que leur permis de conduire. Je crois qu'il serait bon, si vous n'êtes pas Canadienne d'origine, d'écrire au consulat américain à Regina et de demander quelles pièces d'identité vous devrez présenter. Si vous êtes née au pays, il vous suffira de vous identifier en donnant vos nom et adresse et montrer votre certificat d'assurance-santé ou d'hospitalisation ou encore votre permis de conduire. C'est tout ce qu'on demande pour un court séjour. Encore une fois merci de votre appréciation du courrier et bon voyage.

* * *

Q. — Mon ami, qui me courtise depuis plusieurs mois et à qui je suis très fidèle sort à mon insu avec d'autres jeunes filles. Pour ma part, puisqu'il me l'avait demandé, en m'assurant qu'il m'aimait, j'ai refusé plusieurs invitations qui m'auraient procuré de très agréables distractions. J'ai beaucoup de chagrin. Croyez-vous que je puisse envisager le bonheur avec ce jeune homme? Nous ne sommes pas des adolescents. Nous sommes tous les deux dans la trentaine. Je le croyais sérieux et je l'aime, mais je crains d'avoir perdu confiance en lui. — YEUX TRISTES.

R. — Je crains que vous ne les conserviez vos "yeux tristes", si vous confiez votre avenir à cet homme. Il me semble que vous ayant demandé de le recevoir uniquement, il devait agir de la meme façon et vous consacrer toutes ses attentions. Evidemment, vous n'êtes pas fiancés officiellement et vous avez encore le droit de fréquenter ou d'être fréquentée par d'autres, mais je ne crois pas que ce monsieur promette beaucoup pour l'avenir s'il ne change pas de conduite. Dites-le lui bien fermement, et s'il ne veut pas renoncer à ses sorties, ne vous gênez pas pour reprendre votre entière liberté de faire de même. Vous trouverez sans doute un parti qui vous conviendra mieux, ou en vous voyant populaire avec d'autres, votre ami changera-t-il ses habitudes. Soyez prudente quoi que vous fassiez, car à son âge, votre ami devrait certainement offrir de meilleures garanties de fidélité.

* * *

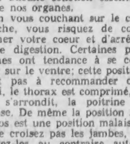
Q. — Mon fils sera ordonné prêtre dans quelques mois et nous servirons un grand diner de famille. Nous aimerions bien faire les choses. Pouvez-vous me dire comment placer les invités à la table d'honneur. Merci. — HEUREUSE.

R. — Le nouvel ordonné, héros de la fête, sera au centre de la table entouré de son père et de sa mère. Vous placerez ensuite, de chaque côté, le curé, le supérieur de son ordre, les bienfaiteurs qui ont payé ses études et les parentes religieuses.

Quant à la souscription que vous mentionnez, il vaudrait mieux qu'une personne de la famille autre que les proches s'en charge, ou encore un ami intime. Cela serait plus délicat. On ne mentionne pas le prix du souper dans la demande de souscription et, bien entendu, on ne sollicite pas de contribution des invités d'honneur. Ils seront au courant sans aucun doute et offriront eux-mêmes de faire leur part s'ils le peuvent ou s'ils le désirent. De grâce, ne permettez pas, comme on le fait souvent pour des "showers", qu'on sollicite des dons de personnes à peu près inconnues. Souvent dans nos paroisses, tout le monde est tellement heureux qu'un nouveau prêtre vienne de chez-eux que même ceux qui ne font pas partie de la fête s'empressent de lui offrir quelque chose pour ses oeuvres. On doit laisser aux gens la liberté d'agir spontanément.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

"Pour bien dormir, donnez à votre corps la position la plus naturelle." N'adoptez pas dans votre lit la position dite "en chien de fusil". Etendez-vous sur le côté droit, qui est la seule situation normale, celle qui ne gêne aucune fonction essentielle de nos organes.

En vous couchant sur le côté gauche, vous risquez de comprimer votre coeur et d'arrêter votre digestion. Certaines personnes ont tendance à se coucher sur le ventre; cette position n'est pas à recommander car, ainsi, le thorax est comprimé, le dos s'arrondit, la poitrine se creuse. De même la position sur le dos est une position malaisée.

Ne croisez pas les jambes, allongez-les au contraire autant que vous le pourrez. Ayez toujours un traversin ou un oreiller juste assez haut pour maintenir votre tête en position normale par rapport à vos épaules. Il faut que le sang afflue régulièrement au cerveau. Ne levez jamais les bras au-dessus de votre tête, car cette position fatigue les muscles des bras et ceux du thorax.

✦ ✦ ✦

Le gardien de la prison au condamné à mort: "Vous serez exécuté demain matin. Auriez-vous un dernier voeu à formuler?"

Le condamné: "Je voudrais apprendre le chinois."

✦ ✦ ✦

Les enfants répètent souvent des expressions qui ne s'emploient pas en bonne compagnie. Au lieu de punir l'enfant, il est préférable de lui faire comprendre qu'il y a certaines expressions dont il ne doit pas se servir. Sans traiter l'incident comme un crime, il ne faut pas en rire non plus car, fier de son succès, l'enfant recommencera.

Saviez-vous que le premier cinéma fut ouvert à Los Angeles, Californie, le 2 avril 1902?

✦ ✦ ✦

Pour certaines personnes, prendre son bain c'est un moment de détente et de repos, pour d'autres un traitement de beauté et enfin pour quelques mères de famille, le seul instant où elles peuvent lire en paix . . . Cependant, quel que soit l'état d'esprit dans lequel vous le faites, sachez en retirer toujours le maximum de profit pour votre peau, en prenant soin de la poudrer délicatement au sortir de l'eau, pour la laisser satinée et parfumée.

✦ ✦ ✦

— Elle m'a dit que tu lui avais dit le secret que je t'avais dit de ne pas lui dire.

— Je lui avais demandé de ne pas te dire que je le lui avais dit.

✦ ✦ ✦

Les taches de vin sur des nappes ou des serviettes s'enlèvent en trempant la partie souillée dans du lait qui bout.

✦ ✦ ✦

Les gens timides sont ceux qui, très occupés d'eux-mêmes se demandent sans cesse ce qu'en pensent les autres.

Mme Calmon.

✦ ✦ ✦

Pour que le poisson bouilli soit ferme et blanc, ajoutez un peu de jus de citron dans l'eau de cuisson.

✦ ✦ ✦

— A quinze mois j'ai été déjà victime d'un embarras financier!

— Pas possible?

— Mais si, j'avais avalé un sou!

✦ ✦ ✦

Pour redonner de l'apparence aux souliers bruns, souillés et défraîchis, lavez-les au savon de sellier et polissez-les à nouveau.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 11

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Nabourin, 135, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

TRAVAIL PAYANT POUR LES VACANCES: Si vous aimez le public et le travail au grand air, vendez nos nécessités pour la maison et la ferme. Toutes très en demande. Commission, boni. 30 jours d'essai. Bons territoires disponibles. **Familex, Dept. T.G. 3, 1600, Delorimier, Montreal.**

ON DEMANDE GARDES-MALADES DIPLOMEES pour hôpital de 29 lits, situé à 30 milles de Winnipeg. Salaire mensuel minimum: $315. Chambre et pension: $45 par mois. Vacances: 3 semaines payées. Pour tout autre renseignement, **s'adresser à l'Administrateur, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man.** 9-916-13C.

SI QUELQU'UN DESIRE FAIRE COUPER OU TAILLER DES ARBRES qu'on signale **CHapel 7-8656.** 9-939-12C

ON DEMANDE — Demoiselle pour travail général de magasin. **Signaler: CHapel 7-3167.** 11-998-11C.

ON DEMANDE — Ménagère pour travail léger. Logée, nourrie. Bon salaire. **Signaler: GLobe 2-9292, le matin.** 11-986-12C.

A LA CAMPAGNE — Prendrais deux ou trois petites filles en pension pour les 2 mois de vacances. **Signaler: HAzel 4-5307.** 11-988-13P.

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille pour aider mère de famille le soir et en fin de semaine. Facilités modernes. Travail léger. Centre de St-Boniface. **Signaler: CHapel 7-1405.** 11-5-11C.

DISTRIBUTEUR — Puissante organisation de l'Est du Canada recherche distributeur avec expérience de ventes à domicile. Doit diriger et entraîner nouveaux vendeurs. Commission généreuse, excellent boni. Interview sur place. **Ecrire, mentionnant, âge, expérience, position actuelle, téléphone, à Boite 996, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 11-996-11C.

ON DEMANDE — Opérateur ou opératrice de machines. Travail régulier. Bons gages. **S'adresser à Victoria Leather Jacket Company, 447, avenue Bannatyne.** 11-997-12C.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface, 2 rues du pont Provencher. Messieurs seulement. **Signaler: CHapel 7-3765.** 11-993-11C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre: 1er étage. Entrée privée. Evier. **Signaler: CEdar 3-1666.** 10-965-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 pièces. Pour couple tranquille ou qui travaille. **Signaler: CHapel 7-8689.** 1-783-T.F

A LOUER — St-Boniface, 215, avenue Cathédrale. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 2e étage. Libre: 1er juillet. **Signaler: CEdar 3-3756.** 9-909-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre pour jeune fille. Près autobus. Déjeuner servi si désiré. **Signaler: CHapel 7-2649.** 10-974-11C.

A LOUER — St-Boniface. Beau logis: 3 grandes pièces dans immeuble moderne. Service de lessiveuse, sécheuse et facilités de stationnement gratis. Possession immédiate. **Appt. 2, 335, avenue Provencher. Téléphone: EDison 4-5175 le soir, ou WHitehall 3-0748 de 9 h. à 5 h.** 10-259-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Logis: 2 grandes pièces avec évier. 2e étage. **Signaler: CEdar 3-3567.** 10-972-11C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3½ pièces. 2e étage. Poêle et réfrigérateur si désiré. Complètement privée. Antenne pour canal 12. Nouvellement décoré. Stationnement pour auto. Près autobus. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-2233.** 10-973-11C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Meublé. Poêle et réfrigérateur. Possession: 1er juillet. Aussi, chambre meublée. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-4744.** 10-971-11C.

SALLE A LOUER — 177, rue Eugénie, Norwood. Pour banquet, mariages ou réceptions. Pour réservations ou toute information, **s'adresser à E. Gourbil, 471, rue Ritchot, ou appeler CHapel 7-1592 le soir.** 9-926-12C

A LOUER — St-Boniface, 630, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-9169.** 10-960-11C.

A LOUER — 177, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces. Meublé. **Signaler: CEdar 3-6145.** 10-976-11C.

A LOUER — St-Boniface, 382, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Toilette, armoires et évier. Service de sécheuse en hiver. $55. **Signaler: CEdar 3-5982.** 10-975-11C.

A LOUER — St-Boniface, 180, avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. **Signaler: GRover 5-4798 ou SPruce 2-9610.** 11-6-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. **Signaler: CEdar 3-4757.** 11-989-12C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis dans duplex. 5 pièces. Sécheuse électrique. Chauffé. Garage. **Signaler: CHapel 7-6436.** 11-990-12C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 11-1000-12C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Hamel. Logis: 2 pièces, 3e étage. 2 demoiselles tranquilles de préférence. **Signaler: CEdar 3-3595.** 11-995-11C.

A VENDRE — Chevrolet 1939 en bon état. Nouveaux moteur et pneux. Prix raisonnable. **S'adresser à 192, rue Berry, St-Boniface.** 11-994-11C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 6 pièces. Cave à grandeur. Chauffage: huile. Garage. $9,500 comptant. Pas d'agents. **Signaler: CHapel 7-6663.** 11-991-11C.

A VENDRE — St-Adolphe. Magasin général, avec lot et bâtisses, ameublement et stock. Valeur: environ $14,000. **Sera vendu pour la meilleure offre** d'ici à juillet. **Pour renseignements, s'adresser à J.-A. Leclerc, St-Adolphe.** 11-987-12C.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 4 pièces. Electricité, etc. Pour informations, **signaler: CEdar 3-5727 ou CHapel 7-3004. Inspections en fin de semaine.** 8-902-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 26-422-T.F.

BONNE AFFAIRE
à vendre restaurant prospère

Site excellent, à 1,000 pieds de route no 12; 40 minutes de Winnipeg. Complètement équipé. Chauffage au gaz. Eau chaude et froide. Chiffre d'affaires élevé. Logis en haut. Termes faciles. Pour tous renseignements, **signaler: WHitehall 3-5408.**

Ernst, Liddle & Wolfe Limited,
100, édifice Paris,
Winnipeg

11-992-12C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Bonne cour. Plein centre. Possession immédiate. $12,900. $3,300 comptant. $80 par mois. **Signaler: CEdar 3-4148.** 9-918-11C.

A VENDRE — Parc Windsor. Nouvelle maison. 2 chambres à coucher. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: ALpine 3-5820 ou WHitehall 2-3070.** 9-911-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Maison: 7 pièces. Bain et eau chaude. Chauffage: eau chaude. Cave à la grandeur. **Signaler: GArden 2-5323.** 10-952-11P.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme: 320 acres. Maison: 7 pièces. Etable moderne. Eau courante. Electricité, téléphone. Près grande route. **Appeler Georges Petit, CEdar 3-2926.** 10-962-12C.

A VENDRE — Gravelbourg, Sask. Ferme mixte, bonne terre noire: 1 section, 455 acres cassées, le reste en pâturage. Ruisseau, pâturage et abris pour 50 têtes. Autobus scolaire pour Gravelbourg. Grande maison. $30,000 comptant sans récolte. $32,000 avec récolte. **S'adresser à Paul Bonneau, Gravelbourg, Sask.** 10-958-13C.

PROPRIETE DE 200 ACRES ADJOINTE AU VILLAGE DE DOMREMY avec maison: 7 pièces, chauffée au gaz naturel, autres bâtisses. Pouvoir électrique: 220. Sur grandes routes 20 et 2. **S'adresser à G. Blérot, Domremy, Sask.** 10-949-11P.

A VENDRE — Centre canadien-français. Propriété avec 3 acres de terre. Bonne maison: 7 pièces et autres bâtiments. Tous en bon état. Eau courante. Chauffage automatique: huile. Près écoles élémentaire et secondaire. Cour entièrement entourée d'arbres. Prix raisonnable. **S'adresser à Fernand Allard, Elie, Man. Téléphone: Elie 304-2.** 11-984-12P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Provencher. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre de commodités. Garage neuf. Lot: 40' x 110'. Taxe: $130. Prix: $8,300. $4,500 comptant. Pas d'agent. **Signaler: CEdar 3-3651.** 10-968-11C.

A VENDRE — Transcona est. Bungalow moderne: 2 ans. 5½ pièces. 3 grandes chambres à coucher. Près écoles Assomption et Blessed Sacrement. $1,500 comptant. **Signaler: CAstle 2-0496.** 1-681-T.F.

A VENDRE — Lorette. Centre du village, près écoles élémentaire et secondaire. Maison: 6 pièces avec salle de bain complète, plus logis: 3 pièces attenant. Grand lot. **S'adresser après 6 h. p.m. à F.-E. Desmarais, 1509, avenue Lincoln, Winnipeg 3. Téléphone: SUnset 3-6497.** 3-758-T.F.

A VENDRE — Garage, centre canadien-français. Belle grandeur. En blocs de ciment. Gros stock de pièces et de pneus. Très bonnes affaires. Agence d'auto et d'instruments aratoires. Cause de vente: santé. Pour tous renseignements, **écrire à Boite 986, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 11-986-12C.

A VENDRE — Magasin avec bureau de poste et logis. Grand lot. $9,000 comptant. Balance à termes faciles. **S'adresser à Boite 3, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 11-3-13C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Planchers: chêne. Chauffage: eau chaude, huile. Cave finie à grandeur. Lot: 50' x 110'. Beau quartier résidentiel. **Signaler: CEdar 3-4458.** 11-2-12C.

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à **Bert Trainor, Victoria Beach, Man.** 4-765-T.F.

A VENDRE — Centre français au Manitoba. Excellent commerce d'épicerie et viande, vêtements, chaussures. Bon chiffre d'affaires. Logis au 2e. Marchandises: environ $12,000. Comptant requis: $15,000. Considérerait maison de ville en échange. **S'adresser à Boite 829, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 6-829-11C.

A VENDRE — St-Boniface, 438, rue La Rivière. Maison: 2 étages. 1er: cuisine, 28' x 9; salon, 17' x 9'; chambre à coucher, 12' x 19'. 2e: 3 chambres à coucher, salle de bain. Soubassement à grandeur. 3 entrées. Intérieur et extérieur nouvellement décorés. Nouveau brochage. Taxe basse. 10 minutes de: église, école et centre commerciale. 3 minutes d'autobus. Lot: 50' x 120'. Pourrait être convertie en duplex facilement. Termes. 11-4-11C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Maison de famille. Moderne. 6 pièces, plus 2 pièces au soubassement. 11 ans. $15,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 5 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,500, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Garage avec équipement. Dans bon village canadien-français. Environ 90 milles de Winnipeg. Doit être vendu pour cause de santé.

Telephones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134

9-937-11C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363.** Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-293-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à **A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050.** 31-469-T.F

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école séparée d'Edam. District no 9, Edam, Sask. 2 classes. S'adresser à M. Jean Blaquière, secrétaire, Edam, Sask. 10-954-11P.

ON DEMANDE

Pour l'école de St-Elisabeth, 2 instituteurs ou institutrices. Salaire jusqu'à $500 au-dessus de l'octroi. Ecole neuve, logis attenant. S'adresser à M. Aurèle Desaulniers, sec., Ste-Elisabeth, Man. 9-923-11C.

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice catholique, bilingue pour l'école de Périgord, Sask., dans l'Unité de Wadena, pour les grades 4, 5 et 6. Salaire selon l'octroi. S'adresser à Denis Poteneude, sec. de l'école, Périgord, Sask. 9-941-12C.

ON DEMANDE

Pour District scolaire Baie St-Paul Ouest, no 534. Instituteur ou institutrice qualifié. Grades 1 à 8. Environ 12 élèves. Salaire: au moins $100 au-dessus de l'octroi du gouvernement. S'adresser à M. Léo Lacroix, Poplar Point, Man. Téléphone: Elie 315-2. 10-951-11C.

ON DEMANDE

Une institutrice qualifiée pour l'école Allard (village) de St-Georges. Salaire: $200 au-dessus de l'octroi. Pour les grades 1 et 2. S'adresser à M. E.-J. Bouvier, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 11-1-12C.

ON DEMANDE

Pour l'année 1961-62, institutrice qualifiée, bilingue, catholique pour l'école Grande-Clairière, Manitoba, no 1121. Grades 1 à 8. 20 à 25 élèves. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à M. Frank Dooley, sec.-trés., Grande-Clairière, Man. 9-942-11P.

ON DEMANDE

Instituteurs bilingues, qualifiés pour grades secondaires dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17. Salaires selon l'échelle récemment négociée. Pour toutes autres informations, s'adresser au secrétaire-trésorier, Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111. 10-950-11C.

ON DEMANDE

2 institutrices pour les deux écoles de Craig Siding et Ste-Rita. Grades 1 à 8 dans chaque école. Une quinzaine d'élèves par école. Pour d'autres renseignements, s'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Ecole Craig Siding, no 2031, Craig Siding, Man. 11-7--C.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire catholique Mathieu, no 7, Laflèche, Sask., des instituteurs ou institutrices pour les grades suivants: 2, 3, 6, 7, 8. Instituteurs pour grades 7 et 8 de préférence. Habilité d'enseigner le français et le catéchisme désirable. Salaire: $2,800 à $7,500. Doivent entrer en fonction en septembre 1961. Situé dans bon village. Service d'autobus quotidien, 4 milles d'une plage, d'endroit idéal pour la pêche. Bonnes pensions à proximité. S'adresser à R. C. Kirkpatrick (téléphone 89), sec.-trés., Laflèche, Sask., en donnant qualifications et références. 11-8-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 11 ans. Chauffage: huile. Grand lot. Belle localité. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Centre. Semi-triplex fini en stuc. 10 ans. Chauffage: eau chaude. Revenu mensuel: $160, plus 4 chambres pour propriétaire. Garage double. Comptant requis: $6,500.

Norwood — Maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Comptant requis: $3,000. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Rue La Rivière. $11,500. Semi-duplex: 3 et 3. Grande cuisine. Cave à la grandeur. Grand lot. Taxe: $140. Comptant requis: $2,500.

S'adresser à A.-C. Desaulniers,

MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964

9-935-11C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,250. $2,000 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 4 et 4. 10 ans. Possession immédiate. $21,000. Termes faciles. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow très moderne, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,850. Comptant: $2,900. Balance comme loyer. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow: 4 ans, 2 chambres à coucher. Grand lot. $13,900. Comptant: $2,500. Balance: hypothèque à 5% d'intérêt. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

Lorette, Man. — 170 acres avec maison moderne. Etable pour 40 têtes d'animaux. Prix pour vente rapide: $21,000. Propriétaire échangerait pour maison de ville.

Norwood — Près église Holy Cross. Bungalow ultra moderne: 1½ étage. 4 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $2,900. Balance comme loyer. **Daudet: GLobe 3-5691.**

Norwood — Bungalow, style "ranch", 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. $18,500. Comptant: $6,500.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Rapportera 10% sur placement. $40,500. Comptant: $15,000.

Près basilique — Triplex complètement séparé. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: eau chaude, huile. Taxe basse. Rapportera plus de 10% sur placement. **Daudet: GLobe 3-5691.**

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Telephone: ALpine 3-0425
ou
M. Noël Daudet
Telephone: GLobe 3-5691

9-938-11C.

Neuf prix de français à l'école d'Elmwood

Lors de la présentation des certificats de mérite dans les divers sujets scolaires (sujets académiques, commerciaux, d'arts, de musique, etc.) aux élèves de l'école secondaire d'Elmwood, mercredi après-midi, le français a été l'honneur, car quatre prix de composition écrite et cinq prix de facilité orale ont été remis aux élèves qui ont le mieux appris à maîtriser cette langue. Trois des prix avaient été offerts par M. Damien Giordani, consul de France, qui fut invité à dire quelques mots aux centaines d'élèves et de parents réunis dans l'auditorium de l'école.

M. Robert Roy, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, est le professeur de français à l'école d'Elmwood et aussi le directeur de l'enseignement du français dans toutes les écoles de Winnipeg.

Aubaines de la semaine de Jean Colliou

Possession: 1er juillet — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: air forcé, huile. Bon soubassement. Fixez vous-même votre paiement initial. Prix: $10,000.

$1,000 comptant achète bungalow: 6 pièces. Chauffage: air forcé, huile. Garage. Clôture. Près hôpital St-Boniface, église et écoles. Prix: $7,750.

Près Taché et Provencher — Bungalow stuc: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Clôture. Doit être vue. Prix: $12,900.

Au coeur de St-Boniface — Salon de barbier, logement pour propriétaire et 1 à louer. Très peu de concurrence. Excellente valeur à $17,300. Paiement initial minime.

On demande agents d'immeuble pour territoire de St-Boniface. Doivent parler français et posséder voiture. **Aucune expérience nécessaire. Nous entraînons soigneusement nos représentants.**

Pour acheter
Pour vendre
Pour échanger
Pour financer

Appeler Jean Colliou
Bureau de St-Boniface, CE 3-5290
R. W. Wilson Realty Limited
851, avenue Manhattan
LEnnox 3-7463

9-940-11C.

A VENDRE

Norwood — Maison: 7 pièces. Idéale pour revenu. Chauffage: eau chaude. Planchers: érable. $13,000; $3,500 comptant. Balance comme loyer au vendeur.

St-Jean-Baptiste, Man. — Maison dans village: 7 pièces. Grand poulailler avec tout équipement moderne pour 2,000 poules. $12,000 à termes faciles.

Norwood — Maison de revenu: 3 logis. Bon revenu. $11,500. $2,000 comptant. Balance à termes.

45 milles au sud-est de la ville — Ferblanterie. Installations de fournaises, etc. Maison: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $8,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface, rue Masson — Bonne maison: 8 pièces. 2 plomberies. Taxe: $176. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface, rue Langevin — Maison de famille: 7 pièces. Chauffage: huile. $6,000 comptant, balance à termes.

Winnipeg — Paroisse du Sacré-Coeur. Immeuble-appartement: 4 logements. Construction: briques. En parfaite condition. Revenu mensuel: $200, plus 6 pièces pour propriétaire. $10,000 comptant. Balance comme loyer.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
Charles Jamault, représentant
CEdar 3-4281

9-933-11C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Rue Taché. Près Précieux-Sang. Maison de famille: 4 chambres à coucher. Grande cuisine moderne. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Nouvellement décorée. Comptant requis: $4,000.

Transcona — Près église Assomption. Bungalow: 4 pièces, solarium chauffé. Très propre. Chauffage: huile. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. 4 ans. Revenu mensuel: $75. 4 pièces pour propriétaire. Entrées privées. A termes.

St-Boniface — Rue Berry. Maison de famille: 3 chambres à coucher. Cave à grandeur. Double plomberie. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $800.

Norwood — Lyndale Drive, près chemin Ste-Marie. $10,500. Maison: 5½ pièces. Stuc. Nouvellement décorée. Cave à grandeur. Garage. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Près église St-Emile. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Lot: 50' x 232'. Possession immédiate. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

Village canadien-français — Restaurant, salon de barbier, salle de billard. Grand lot et bon logis. $10,000 à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Titre clair. Comptant requis: $3,000. Balance termes.

Ferme pour pâturage — 316 acres. Toute clôturée. Maison: 5 pièces. Taxes: $85 seulement. $5,000.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422

9-936-11C.

Session plénière du Conseil de la Vie française

QUEBEC — La 25e session du Conseil de la Vie française aura lieu à Québec, à la fin de septembre. La décision a été prise par les directeurs de cet organisme réunis à Québec, sous la présidence de Me Paul Gouin. Le programme comporte plusieurs séances d'étude, ainsi que des manifestations d'ordre social. Des délégués des diverses parties du Canada et des Etats-Unis prendront part à ces séances.

Le 5 mai, une délégation du Conseil de la Vie française, des Sociétés St-Jean-Baptiste, de l'Association Canadienne française d'Education de l'Ontario, de la Société nationale des Acadiens a comparu devant la Commission d'enquête sur le service civil. Elle y a déposé trois mémoires portant sur la situation faite aux Canadiens français dans le fonctionnarisme. Me Paul Gouin a fait rapport à ses collègues de cette rencontre. Il en a souligné la cordialité et déclaré qu'il en espère d'heureux résultats.

Un autre membre, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., a représenté le Conseil de la Vie française à une réunion tenue à Ottawa par le comité pour le centenaire de la Confédération. Il a aussi fait rapport de cette rencontre. Le Conseil de la Vie française a désigné deux représentants à la Conférence canadienne sur l'Education: ce sont MM. Ernest Desormeaux et Florian Carrière, d'Ottawa.

Les directeurs ont adopté des résolutions d'hommage à Mme Reine Malouin qui vient de recevoir le Prix Montcalm, et à Mlle Eveline LeBlanc, qui a reçu un doctorat honorifique de Laval. Ils ont aussi envoyé un télégramme de bons voeux au poste CKSB, qui célèbre son quinzième anniversaire.

La liaison française aura cinq voyages dans l'Ouest canadien, en juillet et en août. Les inscriptions sont déjà nombreuses. Un autre voyage se fera en Acadie au mois d'août. Il coïncidera avec le congrès de l'Association canadienne-française des éducateurs de langue française, qui se tiendra à Charlottetown. Le Conseil sera représenté à ce voyage, ainsi qu'au congrès.

Petite note

On trouvera en page 8 les nouvelles de **Winnipeg**.

Un conseil d'ami

— II —

Chers amis,

Dès le commencement, nous voulons vous faire savoir que nous ne sommes pas contre le plan des funérailles préparées et payées à l'avance. Pour plusieurs, cela apportera la tranquillité d'esprit et il est certainement louable de faire ces arrangements alors que nous ne sommes pas étouffés par l'émotion et la tristesse — mais nous abhorrons l'idée du colportage de porte en porte par des promoteurs intéressés qui cherchent uniquement à vous vendre un plan à tout prix.

La plupart du temps, ils vous diront qu'ils ne peuvent pas repasser chez vous tout en insistant que vous leur fassiez un paiement initial. Une telle conduite s'explique facilement: ils ne veulent pas que vous réfléchissiez à ceci à un moment où ils ne peuvent vous influencer avec leurs belles paroles, et surtout que vous n'ayiez pas la chance de discuter du projet avec vos amis, votre curé, votre avocat ou un entrepreneur de pompes funèbres.

Si vous êtes intéressés à faire des préparations à l'avance, alors faites-les de la bonne façon.

Le but du plan des funérailles préparées et payées à l'avance, comme souligné plus haut, est de donner aux gens la chance de faire ces arrangements à tête reposée. Ces profiteurs feront tout le contraire de ce qu'ils préconisent en jouant sur vos émotions et en tentant de vous presser à une décision hâtive. Ils en diront long, mais eux partis, vous ne saurez pas ce que vous avez acheté. N'oubliez pas que ces personnes sont avant tout des promoteurs et des vendeurs bien organisés. S'ils sont sincères dans ce qu'ils vous disent, pourquoi n'expliquent-ils pas leur plan sans objecter à ce que vous vérifiez dans quelque salon funéraire? Pourquoi cette hâte? Vous pouvez toujours les appeler si vous le jugez à votre avantage. Une organisation légitime devrait être prête à vous contacter aussi souvent que vous le désirez.

Savez-vous que vous pouvez adopter le plan de funérailles préparées et payées à l'avance sans faire de paiement initial? Vous n'avez qu'à vous rendre au salon funéraire de votre choix et choisir entre les divers genres, le cercueil qui vous plait et qui est à la portée de votre bourse. Puis ,vous décidez vous-mêmes sur le genre de service funèbre que vous désirez, etc.; ainsi vous en connaîtrez le coût exact.

Encore là, vous êtes libres de payer argent comptant, de faire des paiements, de mettre l'argent à la banque où vous jouirez d'un intérêt sur le montant, de placer l'argent à la Caisse Populaire où selon certaines conditions, on paie le double au décès, de laisser l'argent dans les mains d'un parent ou d'un ami, ou encore d'y pourvoir dans votre testament. L'important, c'est que vous gériez vous-mêmes votre argent, cet argent travaillera pour vous et vous pourrez canceler les arrangements n'importe quand si vous le jugez bon. Au cas où vous mourriez loin de chez vous, il n'y aura aucune difficulté à recevoir l'argent ainsi placé.

Ces promoteurs négligent souvent d'expliquer que certaines agences ou organisations (tels le Département des anciens combattants — Fonds "Last Post" —, les Départements de Bien-être provincial et municipal) auront soin de faire les arrangements nécessaires dans les cas où la famille est financièrement incapable de pourvoir à ces dépenses.

Nous ne prétendons pas encourager les gens à négliger de pourvoir à ces éventualités, mais nous protestons contre le fait que certains vieillards, vivant de leurs maigres pensions, se soumettent à un plan qui exige des paiements mensuels. La plupart du temps, ils ne recevront que les funérailles à bon marché que les organisations nommées ci-haut leur garantiraient.

Nous vous avertissons que ces promoteurs se vantent entre eux que dans 75 pour cent des cas où des plans peu coûteux sont vendus ils pourront, au temps du décès, vendre un cercueil plus cher. Les parents en voyant le cercueil insisteront pour en avoir un plus beau et ainsi se mettront à la merci du salon mortuaire.

Mes chers amis, sachez qu'il est bien difficile de juger la valeur d'un cercueil d'après une photo.

Rappelez-vous que vous devriez recevoir satisfaction pour l'argent que vous dépensez.

Rappelez-vous que le plus souvent vous ne recevrez plus ces colporteurs chez vous — Une fois leur profit réalisé, ils ne s'inquiètent guère de vous, satisfaits ou non.

Rappelez-vous que c'est à vous de vous acheter une police d'assurance qui couvrira les dépenses de vos funérailles.

Nous continuerons ce message la semaine prochaine.

M. Laurent DESJARDINS.